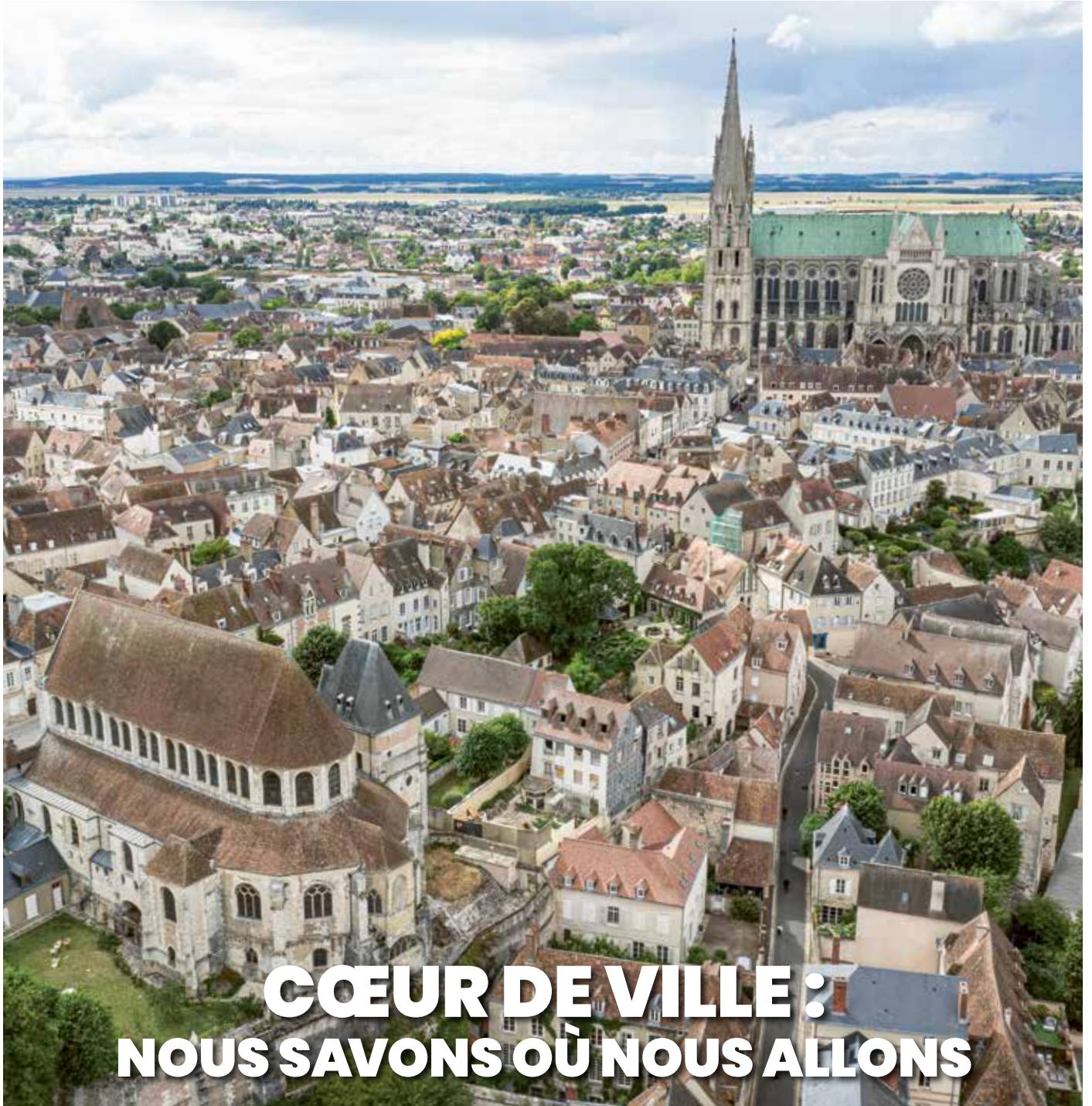


# CHARTRES VOTRE VILLE

#212 OCTOBRE 2021 | [chartres.fr](http://chartres.fr)



**CŒUR DE VILLE :  
NOUS SAVONS OÙ NOUS ALLONS**

# CHARTRES

PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

# RÉUNIONS PUBLIQUES



Franck Masselus  
Adjoint aux Finances  
et à la Prospective,  
vous convie à une réunion  
dans votre quartier.  
Il vous présentera  
le Rapport d'activité 2020  
de la Ville.



**Lundi 4 octobre à 18 h 30**

MPT La Madeleine  
Mail Jean-de-Dunois

**Lundi 4 octobre à 20 h 30**

MPT des Petits-Clos  
4, avenue François-Mitterrand

**Mardi 5 octobre à 18 h 30**

MPT du Pont-Neuf  
9, place des Fondateurs

**Mardi 5 octobre à 20 h 30**

MPT de Rechèvres-La Cité  
52, impasse Huysmans

**Mercredi 6 octobre à 20 h 30**

MPT des Comtesses  
1, rue Georges-Pompidou

**Jeudi 7 octobre à 20 h 30**

Hôtel de Ville - Salon Montescot  
Rue de la Mairie



CHARTRES



## UNE RENTRÉE COMME ON LES AIME

Il ne faut jamais douter de la vitalité des Chartrains. En témoigne notre dernier Salon des associations. Une foule confiante s'y pressait, curieuse, prête à s'engager. La voûte de feuillages de la butte des Charbonniers lui donnait en outre une ambiance intime, doucement joyeuse. Nous l'avions entièrement localisé là pour la première fois, sécurité sanitaire et manifestation protestataire obligent. Mais ce succès nous donne l'envie de garder l'idée, en l'élargissant l'an prochain à la Place Châtelet, plus propice aux démonstrations sportives et autres...

Bref, une rentrée presque normale. Dans les écoles, elle est aujourd'hui chose faite. L'occasion de vous présenter à nouveau ce que la pandémie avait interrompu. Notre Programme de réussite éducative aide les élèves les plus fragiles. Redécouvrez-le. Dans le même esprit solidaire, nous nous préoccupons des plus âgés, pour qui « vieillir doit rester une chance ». Quand j'entends certains réclamer telle ou telle mesure, je les surprends souvent en leur répondant que ces dispositifs existent déjà. Nous vous les présentons à nouveau et je dis à nos aînés : n'hésitez pas à vous informer, à vous inscrire. Cela vaut aussi pour leurs familles et leurs aidants. Ils seront surpris de voir tout ce que nous leur proposons. Cela va bien au-delà du Gala de Noël et des banquets des anciens, fêtes qui vont renâître en même temps que leur public.

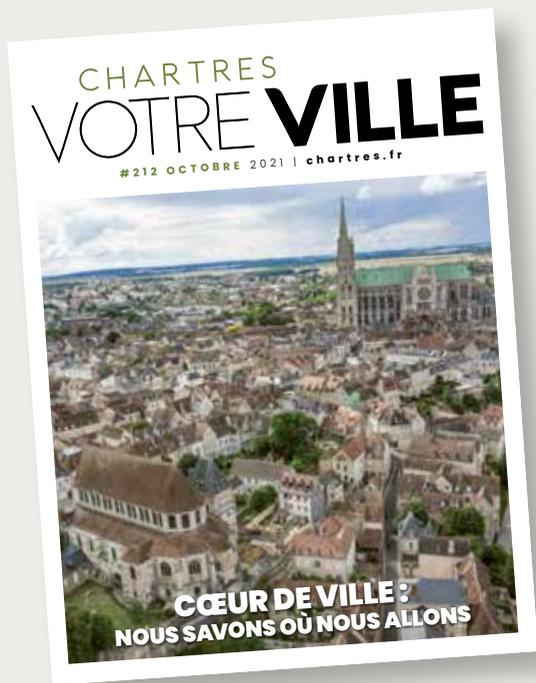
Ce public et son enthousiasme, les sportifs l'apprécient plus que d'autres. Quel bonheur de se retrouver au coude à coude sur les gradins de la halle Jean-Cochet ! Et ailleurs !

Bonheur encore de découvrir ou de redécouvrir d'où vient le patrimoine de Chartres. Honneur au cellier de Löens. Son nom vient d'un mot viking, ces pirates étaient aussi commerçants. Après l'An mille le chapitre de la cathédrale fit un endroit magnifique d'un lieu d'abord utile, destiné à stocker les grains des récoltes beauceronnes. Nos anciens associaient naturellement le beau et le bon.

De ce panorama de rentrée comme de cette longue histoire, je retire cette grande confiance qui me vient d'abord de vous. Autour de nous, en France et dans le monde, s'ouvre une saison souvent marquée par le doute et les incertitudes en tous genres. Croyez bien qu'ici un plan est à l'œuvre. Nous le portons depuis 2001, vous l'avez validé à plusieurs reprises et nous allons de l'avant. Ensemble, nous continuons de transformer cette ville dans la fidélité à son histoire magnifique, dans la confiance en son avenir.

Quoi qu'il puisse arriver par ailleurs.

**Jean-Pierre GORGES**  
Maire de Chartres



**VOTRE VILLE  
LE MAGAZINE  
DE CHARTRES  
NUMÉRO 212  
OCTOBRE 2021**

HÔTEL DE VILLE  
PLACE DES HALLES  
28019 CHARTRES CEDEX  
Tél. 02 37 23 40 00  
votreville@agglo-  
ville.chartres.fr  
**chartres.fr**

**DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION**  
JEAN-PIERRE GORGES

**CO-DIRECTEURS  
DE LA PUBLICATION**  
ÉLISABETH FROMONT  
JEAN-MAURICE DUVAL

**DIRECTEUR  
DE LA COMMUNICATION**  
STÉPHANE LEFEBVRE

**RÉDACTEUR EN CHEF**  
PAUL GUERMONPREZ

**RÉDACTION**

STÉPHANE LEFEBVRE  
JEAN-GUY MURIEL  
MAEVA DELOGE DAGBA  
JULIEN CARRARA

**PHOTOGRAPHIES**

GROUPEMENT MARTINO

**MAQUETTE,  
MISE EN PAGE**

STUDIO GRAPHIQUE,  
MAIRIE DE CHARTRES

**IMPRESSION**

GROUPE MORALUT  
IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE

**TIRAGE**

31 000 EXEMPLAIRES

**DISTRIBUTION**

MAIRIE DE CHARTRES

**Dépôt légal :**  
à parution  
N° ISSN : **1257-5194**



Le départ du semi-marathon de Chartres le 12 septembre dernier.

**16**

**LA VILLE  
VOUS PROPOSE  
SEMAINE BLEUE**

**42**





# SOMMAIRE

**SPORT**  
PRÉSENTATION  
DES ÉQUIPES  
C'CHARTRES

**54**

**CULTURE**  
CHEMIN DES ARTS  
ANTOINE VINCENT

**62**

**CULTURE**  
PRÉSENTATION  
DE LA SAISON  
DU CONSERVATOIRE





# Nous savons où nous allons

Au milieu d'un monde en pleine incertitude, Jean-Pierre Gorges explique comment la Ville de Chartres n'a cessé de construire des équipements et de réhabiliter son patrimoine pour dynamiser son cadre de vie.

**Votre Ville : La rentrée est faite, que voulez-vous dire aux Chartreains, au regard de tout ce qui se passe ici bien sûr, mais aussi en France et ailleurs ?**

**Jean-Pierre Gorges :** Je veux leur dire que nous pouvons avoir confiance en nous-mêmes car ici nous savons où nous allons. Que voyons-nous ? Un monde qui change à vitesse grand V, un océan d'incertitudes. Chacun le ressent. La société française se fracture. L'abstention massive aux élections régionales en témoigne. Les extrêmes, écolo-gauchistes ou populistes, imposent leurs thématiques dans le débat de la campagne présidentielle. Celle-ci commence par des promesses de dépenses de milliards d'euros, alors même que le « *quoi qu'il en coûte* » de la pandémie n'est pas bouclé. On ne voit pas le projet, encore moins sa cohérence. Sans même parler de son financement, au point que le Haut Conseil des Finances Publiques s'en émeut publiquement, s'agissant du projet de budget 2022. Les partis politiques, dits de gouvernement, auraient disparu sans leurs bases encore solides d'élus locaux qui tiennent le pays debout quand l'État vacille sur ses fondements régaliens. Dans le monde, les



alliances sont bousculées en même temps que les menaces se multiplient, l'Europe hésite au point que certains la voient déjà sortir de l'Histoire. Alors les gens cherchent des certitudes, du sens, au moins dans leur environnement proche. Et ici au moins les choses sont claires, les finances saines, les projets avancent. Il y a un plan. Nous le portons depuis 2001, les citoyens en ont validé les étapes à plusieurs reprises. C'est ce que je veux dire quand j'affirme qu'il nous faut continuer à investir. Car dans l'Histoire, seuls ceux qui investissent s'en sortent.





« **Réfléchi et planifié** »

**Quand vous parlez d'investissements, les Chartains entendent Grands Projets, grands chantiers...**

Les nouveaux Chartains ne s'en rendent pas compte, et c'est normal. Mais en 2001, lorsque nous sommes arrivés aux affaires, cette ville avait cessé d'investir depuis des décennies. Chartres déclinait, comme la France aujourd'hui. Certes, on avait construit de nouveaux quartiers dans l'urgence de l'après-guerre, mais eux aussi arrivaient au bout du rouleau. Avec leurs habitants dedans. Il a fallu rattraper le retard, investir massivement en baissant la pression fiscale très progressivement, tant les impôts étaient devenus confiscatoires. Les investisseurs privés ont suivi, les emplois aussi et la collectivité s'est donné les moyens

de construire ou de réhabiliter les équipements dont une ville dynamique a besoin pour attirer entreprises et nouveaux habitants. Aujourd'hui, le Pôle administratif est - enfin - en voie d'achèvement, le Complexe culturel et sportif est bien sorti de terre, au milieu d'un Pôle Gare moderne qui va voir se construire des logements et des équipements. De nouveaux quartiers surgissent, ou ressurgissent en lieu et place des anciens. Et surtout on voit que cela est réfléchi, planifié, et réalisé au fur et à mesure de nos besoins et de nos moyens financiers. C'est vrai de tous les quartiers de la ville, même de ceux qui n'existent pas encore comme sur le plateau Nord-est (l'ancienne base aérienne) ou sur le plateau Nord-ouest, au-delà de Rechèvres. Nos adversaires parlent de démesure. Ils ont pourtant cessé de



m'appeler Ramsès. Car douze ans après, l'Odyssée (accusé de gigantisme) tourne à pleine capacité (hors pandémie) et Chartres métropole va faire évoluer la piscine des Vauroux qui a enfin rejoint le giron communautaire. Si nous n'avions pas anticipé, où en serions-nous ? À creuser un canal pour faire venir la mer au pied de la cathédrale ?

« **Un quartier vit d'abord par ses habitants** »

**Vous semblez porter désormais votre regard sur le centre-ville historique ?**  
Son patrimoine exceptionnel est irremplaçable. C'est une



richesse durable, non « *délocalisable* ». Nous l'avons restauré, animé, mis en lumière, en même temps que nous le rendions accessible par la construction d'un grand parking, puis la modernisation de ceux qui existaient déjà. Nous avons considérablement élargi son secteur piétonnier, refait ses rues et ses places. C'est ce qui explique aujourd'hui la fréquentation et le dynamisme de ce centre-ville, parmi les plus attractifs dans notre pays. Mais un quartier vit d'abord par ses habitants. Il nous faut maintenant le peupler davantage pour faire vivre des commerces de bouche, lui rendre durablement son rôle moteur, en faire aussi un lieu de mixité sociale.

L'objectif, c'est de reconquérir et de réhabiliter 1 500 logements aujourd'hui vides. Nous aurions pu rester dans l'apparence et nous contenter d'en faciliter la restauration des façades. Mais nous ne pouvons laisser derrière elles un habitat qui se dégrade, et gravement parfois. Nous allons élargir le Secteur sauvegardé, mais nous ne voulons pas d'un centre-ville-musée qui dépendrait trop exclusivement du tourisme. Car ce quartier appartient à tous les Chartrains, et son cœur à toute l'Agglomération. Alors il nous faut imaginer et préparer une offre de stationnement souterrain pour ces 2 ou 3 000 habitants que nous voulons installer. En effet, nous ne combattons pas la

voiture par principe, par idéologie, et ces nouveaux habitants voudront avoir leurs voitures. À moteur électrique ou à hydrogène... À condition qu'elles disparaissent en sous-sol quand elles ne roulent pas. La réflexion est avancée et j'en dirai bientôt davantage, notamment sur la localisation de ces parkings. Ce que je peux déjà dire, c'est qu'ils seront de financement privé. Sans conséquence pour les dépenses de la Ville ni pour les impôts des Chartrains. Certains prétendent révolutionner la planète, je préfère avoir des idées pour les Chartrains d'aujourd'hui et de demain. Et surtout les faire aboutir.

# Des occupations variées pour vos enfants

Pendant les vacances de la Toussaint, la Ville et le Bureau information jeunesse proposent aux enfants et adolescents des activités sportives et culturelles ainsi que des animations.



## Les activités des maisons pour tous

Les secteurs jeunes des maisons pour tous de la Ville sont ouverts aux adolescents âgés de 11 à 17 ans durant les vacances de la Toussaint. Un programme varié d'activités sportives, ludiques et culturelles ainsi que des sorties leur seront proposés.

Du 25 octobre au 5 novembre, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Informations et inscriptions :

- **Maison pour tous de Rechèvres**  
9, rue de la Paix  
02 37 23 40 66
  - **Maison pour tous de Bel-Air**  
4, allée du Berry  
02 37 23 40 62
  - **Maison pour tous des Petits-Clos**  
4, avenue François-Mitterrand  
02 37 23 40 69
  - **Maison pour tous de Saint-Chéron**  
2, rue de la Mare à Boulay  
02 37 23 40 72
  - **Maison pour tous de la Madeleine**  
Mail Jean-de-Dunois  
02 37 88 45 01
- [chartres.fr/maisons-pour-tous](http://chartres.fr/maisons-pour-tous)

## Les vacances sportives (6-8 ans et 9-15 ans)

Pour les plus jeunes, la Ville a mis au point un programme éclectique d'activités à la carte parmi lesquelles vos enfants trouveront leur bonheur : escrime, tir à l'arc, équitation, patinage, et bien d'autres.

Les inscriptions s'effectuent en ligne via votre compte sur le portail « Famille » de la Ville. Vous êtes déjà titulaire d'un compte si votre enfant a été inscrit à l'école des sports aux vacances sportives précédentes, s'il est élève d'une école de Chartres ou s'il participe aux activités des Pep28.

Vous pourrez envoyer vos dossiers d'inscriptions à l'adresse : [vacances-sportives@agglo-](mailto:vacances-sportives@agglo-)

[ville.chartres.fr](http://ville.chartres.fr), à partir du lundi 18 octobre (9 h) pour les Chartrains et du mercredi 20 octobre (9 h) pour tout le monde. Les inscriptions sont validées après le paiement en ligne.

Le programme complet des activités sera à retrouver sur [chartres.fr](http://chartres.fr) quinze jours avant l'ouverture des inscriptions.

[Chartres.fr](http://Chartres.fr), puis rubrique « sortir à Chartres » et « vacances sportives pour les enfants » [chartres.fr/vacances-sportives](http://chartres.fr/vacances-sportives)

### ► Renseignements

Direction de la Jeunesse  
et des sports  
10, place de l'Étape-au-Vin  
Du lundi au vendredi  
de 9 h à 17 h  
02 37 18 47 70

## Les activités culturelles

### DANS LES BIBLIOTHÈQUES

Samedi 23 octobre  
de 11 h à 11 h 30

#### Les oreilles musicales : sieste musicale famille

Une sélection de musiques à découvrir sur des transats (durée : 30 min).

À partir de 4 ans.

► L'Apostrophe  
Inscriptions préalables à l'espace Musique et cinéma.

#### Atelier numérique : Programmer un mini-jeu vidéo avec scratch

Initiation au codage et à la création de jeux de Pong, de déplacement ou de jeux à score (durée : 1h30).

Mercredi 27 octobre  
de 14 h 30 à 16 h

► L'Apostrophe  
Enfants à partir de 7 ans, accompagnés d'un parent. Places limitées. Inscriptions préalables au 02 37 23 42 07.

#### Spectacle de conte : Peau contre peau

Quoi de plus merveilleux dans les contes que les métamorphoses ? Que cache la peau ? Trois histoires de bêtes fiancées à des humains et à la recherche de leur vraie nature (durée : 1h).

Jeudi 4 novembre  
de 15 h 30 à 16 h 30

► L'Apostrophe  
Spectacle jeune public à partir de 7 ans. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

#### Spectacle : Éveil en tous sens

La nuit, tout semble calme. Pourtant, nous vivons ou revivons nos

rêves, nos peurs, nos malheurs et nos bonheurs. Spectacle à destination du jeune public de 6 mois à 4 ans (durée : 25 mn). Par la Caravane des poètes.

Samedi 23 octobre  
de 10 h 30 à 11 h

► Bibliothèque Louis-Aragon  
Inscriptions au 02 37 88 45 20 à partir du 2 octobre.

### MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Les ateliers se dérouleront du 25 au 29 octobre

#### • POUR LES 6-8 ANS

Lundi 25 octobre  
de 14 h 15 à 15 h 45

#### Musée en détails

Plusieurs jeux d'observation et d'activités ludiques attendent les enfants.

Mardi 26 octobre  
de 14 h 15 à 15 h 45

#### Enquête au musée

Les enfants devront récupérer des indices pour résoudre une énigme.

Jeudi 28 octobre  
de 10 h 15 à 11 h 45

#### Cache-cache d'animaux

Chaque enfant va partir à la recherche des animaux du musée pour créer son animal fantastique et rigolo.

#### • POUR LES 9-11 ANS

Mardi 26 octobre  
de 10 h 15 à 12 h

#### Enquête au musée

Les enfants devront récupérer des indices pour résoudre une énigme.

Mercredi 27 octobre  
de 14 h 15 à 16 h

#### Musée de papier

Les enfants fabriqueront une maquette en papier cartonné du jardin et de la façade du musée.

Vendredi 29 octobre  
de 10 h 15 à 12 h

### Conversation au musée

Que peuvent bien se raconter les personnages du musée quand personne ne les regarde ? Aux enfants d'imaginer une histoire à plusieurs voix.

### ARCHÉOLOGIE

#### Ateliers de fouilles archéologiques

Les enfants de 6 à 12 ans pourront fouiller un chantier comme de véritables archéologues, afin de mettre au jour des vestiges enfouis.

Le port du masque est obligatoire pendant l'atelier et les enfants de 12 ans sont soumis au contrôle du pass sanitaire. Rendez-vous à l'entrée du site archéologique de Saint-Martin-au-Val.

#### • POUR LES 6 À 8 ANS

Lundi 25 et mardi 26 octobre  
de 9 h 30 à 12 h 30

#### • POUR LES 9 À 12 ANS

Jeudi 28 et vendredi 29 octobre  
de 9 h 30 à 12 h 30

#### ► Renseignements

Site archéologique de Saint-Martin-au-Val  
Rue des Bas-Bourgs  
Inscriptions à partir du lundi 11 octobre.  
10 enfants maximum par atelier  
Tarif : 5 € l'atelier  
[archeologie.chartres.fr/vos-rendez-vous/ateliers-juniors/](http://archeologie.chartres.fr/vos-rendez-vous/ateliers-juniors/)



# Une nouvelle directrice à l'école Annie-Fournier

Mélanie Haton est, depuis septembre, la nouvelle directrice de l'école maternelle Annie-Fournier.

**M**élanie Haton enseigne depuis 2002, en écoles maternelles et élémentaires en tant qu'ad-jointe, puis en tant que directrice à Bouglainval ou Saint-Prest par exemple. « J'ai eu besoin de prendre un poste de remplaçante l'année dernière ce qui m'a permis de découvrir plusieurs écoles et différentes façons de travailler, explique la nouvelle directrice de l'école Annie-Fournier. Cela m'a confortée dans mon envie de reprendre la direction d'une école maternelle pour cette rentrée. J'aime être en classe auprès des élèves, chapeauter une équipe, mettre en place des projets, échanger avec les partenaires, ou gérer les tâches administratives. »

## Petits et grands dans une même classe

L'école Annie-Fournier compte trois classes, réparties en demi-niveaux. « Je propose des ateliers autonomes ou en petits groupes au sein de ma classe de petite et grande sections. Dans cette classe mélangée, les grands guident les petits et il y a toujours un moment où l'on se retrouve en groupe de niveau, comme pendant l'heure de la sieste des petits. » Le bâtiment, qui accueille 72 élèves dont 55 mangent à la cantine, comprend aussi un dortoir, un



réfectoire, une salle de motricité et une autre d'arts visuels. Le personnel est constitué de trois enseignants, deux atsems et demie, un agent pour le ménage et la restauration. L'accueil périscolaire y est ouvert le matin, le soir et le mercredi.

## Ouverture culturelle

« Cette année, nous envisageons des projets autour du cirque avec le Cirque en Équilibre, de l'éducation au déve-

loppement durable et de l'accès à la culture. » Quand l'école a connu le premier cas de covid du département, Mélanie Haton a dû fermer une classe pendant une semaine. « Le protocole a été mis en place facilement, même avec une classe à double niveaux. J'ai une très bonne équipe. Le bâtiment est agréable, c'est une petite école originale, située sur une pente et bien aménagée, avec un petit jardin caché. J'y suis bien et je m'y vois encore longtemps ! »

# Accompagner tous les enfants vers la réussite

Le programme de réussite éducative de Chartres accompagne les enfants présentant des fragilités scolaires. Cette rentrée signe le redéploiement du programme, après une année perturbée par la crise sanitaire.

**L**e programme de réussite éducative cible les enfants entre 2 et 16 ans qui présentent des signes de fragilité scolaire et qui ne bénéficient pas d'un environnement favorable à leur réussite. À Chartres, il concerne les familles qui résident dans les quartiers intégrés au Contrat de ville : Les Clos, la Madeleine, les Hauts de Chartres, Saint-Chéron et Bel-Air. Il apporte un soutien personnalisé, individuel ou collectif, dès la petite enfance, aux enfants en difficulté, en complément d'un soutien à la parentalité.

De nombreux intervenants ont la possibilité d'aiguiller les enfants vers ce programme, qu'il s'agisse d'enseignants et personnels des établissements scolaires, d'animateurs, de travailleurs sociaux ou de médecins. Le programme est par ailleurs mené en partenariat avec les personnels de l'État, de la commune ou intercommunalité, du conseil départemental, de la Caisse d'allocation familiale et d'associations.

Ces professionnels appréhendent la situation de l'enfant dans sa globalité, de l'état de santé au contexte familial, en passant par les facteurs socio-économiques. Les



parents restent toutefois les acteurs principaux puisque la prise en charge se fait avec leur accord.

## Six actions

Six actions composent le programme de réussite éducative : parcours individuel suivi, soutien à la parentalité, dispositif Coup de Pouce, Théâtre'action, espaces ludiques en milieu scolaire et étude éducative. Ainsi,

le Théâtre'action propose une ouverture culturelle par le biais d'une action collective facteur de socialisation, de valorisation et d'épanouissement personnel. Les actions liées à la parentalité permettent aux parents d'échanger avec des professionnels, de partager leurs expériences et d'être soutenus. Enfants, parents et professionnels s'associent pour aller vers la réussite !

# Une vidéo contre le harcèlement scolaire

Deux lycéens de l'Institution Notre-Dame ont réalisé un clip vidéo pour lutter contre le harcèlement scolaire.

**L**ors de leur année de première, Achille Mortier et Lisa Hoarau, deux lycéens de l'Institution Notre-Dame, ont réalisé un clip vidéo sur le harcèlement scolaire intitulé « Poser les maux ». « *Achille est passionné de musique, moi de cinéma* », explique Lisa, désormais en terminale. Laquelle avait déjà tourné un court-métrage sur le sujet, intitulé *Ça se fait pas !* lors de son Service national universel effectué l'an dernier au sein des colos apprenantes des PEP28, qui lui a valu de recevoir le titre de Prodiges de la République.

« *Quand on est témoin de harcèlement scolaire, explique Achille, alias Baaguy (son nom de scène) on écoute la victime et on se tourne vers les adultes : c'est difficile de gérer seul.* » « *Le plus dur, c'est d'en parler, confirme Lisa. Les professeurs ne peuvent pas tout voir. C'est aussi à nous, élèves, de réagir, d'où l'importance de projets comme celui-ci.* »

## Poursuivre le combat

Pour ce clip, différé à cause du covid, Lisa propose à Achille de composer une chanson : « *Ma mère, écrivaine, a trouvé les paroles. Lisa et moi les avons détournées* », dit Achille, compositeur et chanteur. Lisa, elle,



Achille Mortier et Lisa Hoarau

sélectionne les acteurs et les lieux de tournage. En pleine pandémie, ils veillent à limiter les contacts lors de la journée de tournage à Notre-Dame en mai et montent et mixent la vidéo avant de la mettre en ligne en juillet sur YouTube et des plateformes de musique.

Cette vidéo a permis aux deux lycéens, qui interviendront dans les classes de 6<sup>e</sup>, d'exercer leur passion. Achille souhaite conti-

nuer la musique et Lisa devenir réalisatrice : « *C'est en travaillant qu'on apprend. Nous voulons poursuivre notre combat en nous attaquant au cyber harcèlement ou la discrimination !* »

### ► Informations

Numéro vert gratuit contre le harcèlement scolaire : 30 20  
Retrouvez le clip *Poser les maux* sur YouTube

# Les ateliers du Bij



## LES MÉTIERS DE LA GENDARMERIE NATIONALE

**Mercredi 5 octobre de 14 h à 16 h**

Venez découvrir les métiers de la Gendarmerie nationale. Permanence assurée par la gendarmerie départementale d'Eure-et-Loir.

Atelier sur inscription.

## DÉCOUVERTE DE LA BASSE

**Mercredi 13 octobre de 14 h à 16 h**

Venez découvrir la guitare basse grâce à diverses activités. Atelier sur inscription.

## INFO SERVICE CIVIQUE

**Samedi 24 octobre de 14 h à 16 h**

Les informateurs jeunesse seront à votre disposition pour vous renseigner sur le Service civique, un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans conditions de diplôme ; seuls comptent le savoir-être et la motivation.

[service-civique.gouv.fr](http://service-civique.gouv.fr)

## MON STAGE DE 3<sup>e</sup>

Vous êtes à la recherche d'un stage qui vous intéresse ? Le Bij et ses partenaires vous aident à découvrir les métiers et à préparer vos outils de prospection.

## • #Métiers

**Mercredi 27 octobre à 14 h**

Sur le principe du jeu Time's up, le Bij vous propose de venir découvrir les métiers tout en vous amusant le temps d'un après-midi.

Atelier gratuit sur inscription

## • CV et lettre de motivation

**Jeudi 28 octobre à 14 h**

Le Bij vous aide à préparer vos outils de prospection, CV, lettre de motivation, recherche d'entreprise. Atelier gratuit sur inscription.

## • Conduite d'entretien

**Vendredi 29 octobre à 14 h**

Le Bij vous aide à vous présenter à un entretien professionnel. Atelier concret pour acquérir les bases de la communication en entretien et la mise en pratique grâce à des simulations filmées.

Gratuit sur inscription.

## ► Bureau information jeunesse

3, rue de l'Étroit-Degré

Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 15

et de 13 h 30 à 17 h 15

02 37 23 42 32

[bij28@agglo-ville.chartres.fr](mailto:bij28@agglo-ville.chartres.fr)

@Bij de Chartres

# Une Semaine bleue pour des seniors bien chez eux

Pendant la Semaine bleue, le CCAS de Chartres se mobilise pour la santé et le bien-être des seniors avec l'opération « Se sentir bien chez soi ».



Ladislas Vergne, adjoint aux Solidarités, en visite à l'éhpad Marcel-gaujard.

« **N**otre objectif est d'inviter le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les « vieux » dans notre société, dit Ladislas Vergne, adjoint aux Solidarités. La programmation de la Semaine bleue prend tout son sens dans notre société marquée par le vieillissement de la population. Le CCAS et la Ville de Chartres souhaitent s'engager



*pour développer le bien-vivre ensemble, en valorisant la vie des personnes âgées et en promouvant le dialogue entre générations. »*

Une majorité des gens souhaite vieillir à domicile. Or peu de logements sont adaptés à la perte d'autonomie. Ces journées sont l'occasion de présenter les offres et services disponibles sur le territoire pour favoriser le maintien à domicile et le confort dans un logement adapté.

Adopter les bons gestes et réflexes facilite le maintien à domicile des seniors en toute sécurité. Pour les accompagner et répondre à leurs questions, l'opération « *Se sentir bien chez soi* » est reconduite les vendredi 8 et samedi 9 octobre, place des Épars et à l'auditorium de la médiathèque L'Apostrophe. Ce « *mini salon* » a pour vocation de sensibiliser les seniors et leur entourer aux enjeux et possibilités existants pour le maintien à domicile : prévention contre les risques quotidiens, aménagements de confort, sécurité, etc.

## ANIMATIONS

### Auditorium de L'Apostrophe

#### • Qui veut gagner des Watts ?

Jeu animé par l'Espace conseil faire. Kits d'énergie à gagner. Vendredi 8 octobre à 11 h 15

#### • Mon logement et moi

Outil pédagogique sous forme de maison miniature, animé par SOLIHA

Vendredi 8 octobre à 14 h. Sur inscription via Chartres Renov'Habitat au 02 37 23 40 00

#### • Débat théâtral « À petits pas »

Par la compagnie Entrées de jeu : débat sur la prévention des accidents domestiques

Samedi 9 octobre à 10 h 30 (accueil à 10 h 15)

Sur inscription via Chartres Renov'Habitat au 02 37 23 40 00

### Stands place des Épars

#### • Le Bus numérique

Des ateliers pour rester connecté.

Vendredi 8 octobre, deux sessions de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Sur inscription via Chartres Renov'Habitat au 02 37 23 40 00

#### • Le Truck Adaptation SOLIHA

Découverte d'un logement mobile et adapté à la perte d'autonomie.

#### • Plateforme Chartres Renov'Habitat

Conseils techniques et financiers pour rénover et améliorer la qualité énergétique de votre logement.

#### • CCAS de Chartres

Découverte des services proposés aux seniors en faveur du maintien à domicile.

#### • Chartres Métropole Habitat

Découverte des résidences intergénérationnelles et de l'offre de services dédiée à l'accompagnement des seniors pour faciliter le maintien à domicile.

#### • Eure-et-Loir MDA

Découverte des services et actions auprès des seniors : prévention, aides techniques...

#### • Gymnastique volontaire

Information sur les cours de gymnastique d'entretien adaptés à tous les âges, sur les ateliers équilibre et les ateliers mémoire.

#### • Familles Rurales

Découverte des ateliers prévention/bien-être et des actions solidaires pour favoriser le « *bien vieillir* ».

#### • Habitat et Humanisme

Information sur le logement des familles ou personnes seules en

situation de perte d'autonomie, dans des quartiers socialement équilibrés, avec un accompagnement de proximité.

#### • Fondation d'Aligre

Découverte de l'hébergement permanent ou temporaire, de l'accueil de jour et la plateforme de répit pour les aidants.

• **Dolc'Épars** (résidence seniors) et **Chartres Horizon** (association sportive et culturelle).

### Des activités pour les usagers du service Loisirs seniors du CCAS

La direction de l'Autonomie et des Loisirs seniors du CCAS de Chartres organise plusieurs ateliers et animations proposés dans un premier temps aux résidents de l'Ehpad Marcel-Gaujard et des résidences autonomie, puis aux usagers du service. Cette année, de nombreuses activités tournent autour de la pièce de théâtre *Bienvenue au Bel Automne* (voir page 18).

D'autres animations sont ouvertes aux usagers du service loisirs seniors sur inscription :

#### - Mardi 5 octobre à 10 h

Découverte de la médiation animale avec Julie et son chien Cali, à la Résidence Silvia-Monfort.

#### - Jeudi 7 octobre, de 10 h 15 à 11 h et de 11 h 15 à 12 h

Découverte sportive, avec Isabelle Kneip, à la résidence autonomie Marcel-Gaujard.

#### - Vendredi 8 octobre

Après-midi karaoké à la résidence autonomie Marcel-Gaujard.

#### ► Information et inscriptions

02 37 23 42 33,  
du lundi au vendredi  
de 9 h à 17 h

# La Semaine bleue de la compagnie Cavalcade

À l'occasion de la Semaine bleue, la compagnie de théâtre Cavalcade donnera les premières représentations de sa pièce *Bienvenue au Bel Automne*, accompagnées d'interventions des comédiens dans les rues de Chartres et au CM 101.

**P**our cette nouvelle édition de la Semaine bleue, la Ville de Chartres, le Conseil départemental d'Eure-et-Loir, la Maison départementale de l'autonomie d'Eure-et-Loir et ses partenaires proposent de nombreuses animations sur le thème de la vieillesse et de l'autonomie. Cet événement s'inscrit dans le cadre de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie.

## Programme

### Mercredi 6 octobre à 14 h 30

Salle Doussineau

#### BIENVENUE AU BEL AUTOMNE

Par la compagnie Cavalcade. Virginie, aide-soignante en néonatalogie, a demandé sa mutation à l'Ehpad Le Bel Automne. En parcours de PMA, elle pense soulager sa douleur en passant des nouveau-nés aux vieillards. Avec elle, on découvre les résidents des lieux, ses visiteurs et son personnel soignant, son combat pour devenir maman faisant écho à ces fins de vie qui nous racontent tellement la vie.

La représentation sera précédée de la projection du documentaire photographique 24 h à l'Ehpad Marcel-Gaujard, de Géraldine Aresteanu, et se pro-



© Adrien Godefroy

Les répétitions de *Bienvenue au Bel Automne*

longera par un échange entre le public et les comédiens.

### Samedi 9

#### et dimanche 10 octobre

#### PAROLES DE RÉSIDENTS

Après trois semaines de résidence en immersion au sein de l'Ehpad Marcel-Gaujard et les résidences autonomie Gaujard et Silvia-Monfort, où les comédiens ont mis en place des ateliers de pratiques artistiques et des groupes de parole, les membres de la compagnie Cavalcade se font les passeurs des mots et des maux des résidents. Ils vous confieront les bribes d'histoire recueillies auprès des résidents et parta-

geront avec vous leurs expériences de vies pour un moment unique de partage intergénérationnel.

- Le samedi 9 octobre, de 10 h 30 à 12 h 30, dans les rues de Chartres.

- Le dimanche 10 octobre, à la Cité de l'innovation, dans le cadre de la Fête de la science.

#### ► Cité de l'innovation

CM 101, Bâtiment 22  
36, rue des Bellangères,  
Le Coudray  
Accès libre sans réservation  
Salle Doussineau  
10, rue Maurice-Halle  
02 37 23 42 79

**Du 4 octobre au 1<sup>er</sup> décembre**



© Géraldine Aresteanu

### « VAS, VIS ET DEVIENS VIEUX »

Exposition photo sur le Chemin de mémoire, boulevard Maurice-Viollette,

Par Géraldine Aresteanu et la compagnie Cavalcade.

Impliquée dans le travail d'immersion de la compagnie Cavalcade, la photographe Géraldine Aresteanu a passé 24 heures au sein de l'Ehpad pour

« *donner un visage aux mots* ».

Ces portraits et des morceaux de textes, tirés des entretiens réalisés avec les résidents, seront exposés sur le Chemin de mémoire à partir du 4 octobre.

**Les mardi 5 et mercredi 6 octobre à 19 h 30 et les vendredi 8 et samedi 9 octobre à 20 h 30**

Salle Doussineau

**BIENVENUE AU BEL AUTOMNE**

La compagnie Cavalcade vous propose de venir assister à l'une

des représentations tout public de sa pièce.

#### ► Informations et réservations

Salle Doussineau

10, rue Maurice-Halle

02 37 23 42 79

[billetterie@theatredechartres.fr](mailto:billetterie@theatredechartres.fr)

Pass sanitaire obligatoire

#### **Mercredi 6 octobre à 10 h**

**ATELIER SUR LA THÉMATIQUE DU VIEILLISSEMENT**

**ET DE LA PARENTALITÉ**

Je vieillis, mes parents et mes enfants aussi. Un atelier pour explorer ensemble l'évolution des liens parents-enfants en vieillissant.

#### ► Salle 002 du Conseil départemental

Esplanade Martial-

Taugourdeau

Inscription obligatoire

au 02 37 23 00 09



© Géraldine Aresteanu

# De nouveaux commerces s'installent en centre-ville

Avec la reprise de l'activité économique, la Ville se félicite de voir fleurir de nombreuses nouvelles enseignes dans un centre-ville plus dynamique que jamais.

## Bulle et Coton

7, rue au Lin

Bulle et Coton est un espace bien-être pour femmes enceintes et nourrissons ainsi qu'un baby & mummy spa tenu par Julia Hurteau et Haris Tufekovic où sont proposés plusieurs activités : hydrothérapie, massages, ateliers d'accompagnement à la parentalité, yoga kids, aquabulle, etc.

« Avec le concept innovant de cet espace bien-être situé à côté du Pôle administratif, je me réjouis de voir de nouvelles enseignes s'installer à Chartres. Nous souhaitons à Julia et Haris tout le succès qu'ils méritent, » dit Martine Mokhtar, conseillère municipale déléguée aux Relations avec les commerçants et les artisans.



## Cordonnerie – serrurerie artisanale

2 bis, rue du Docteur Michel-Gibert

Abdelkader Redragui assure dans sa cordonnerie-serrurerie artisanale la reproduction de tous types de clés, l'installation et la réparation de serrures, la réparation et l'entretien de tous types de chaussures, l'ouverture de portes, plaques d'immatriculation, tampons et gravures.

Pour Guillaume Bonnet et Martine Mokhtar, « Un cordonnier-serrurier est un commerce essentiel nécessaire pour l'attractivité de la Ville, qui est heureuse de voir M. Redragui, venu de Belgique avec sa famille, ouvrir son magasin à Chartres ».

## La Coquarde

39, rue du Soleil-d'Or

Le magasin de prêt-à-porter et accessoires mixtes 100% made in France a vu le jour grâce à Olivier Choquet et Guillaume Letertre, deux professionnels de la vente soucieux de promouvoir 14 marques françaises parmi lesquelles Le Slip Français, les Hirondelles, ou encore Dagobert. Vous y retrouverez t-shirts, pulls, jeans, sous-vêtements et autres accessoires.

« Le concept de La Coquarde est une magnifique opportunité pour le centre-ville car Olivier Choquet et Guillaume Letertre ont fait le pari de ne proposer que des marques françaises au sein de leur boutique, ont déclaré en chœur Guillaume Bonnet, adjoint en charge de l'Amélioration du cadre de vie et du Commerce, et Martine Mokhtar. Leur sympathie et leur expérience de la vente de plusieurs années sont des atouts pour l'attractivité de nos commerces ».



## Les alentours du Pôle administratif prennent forme

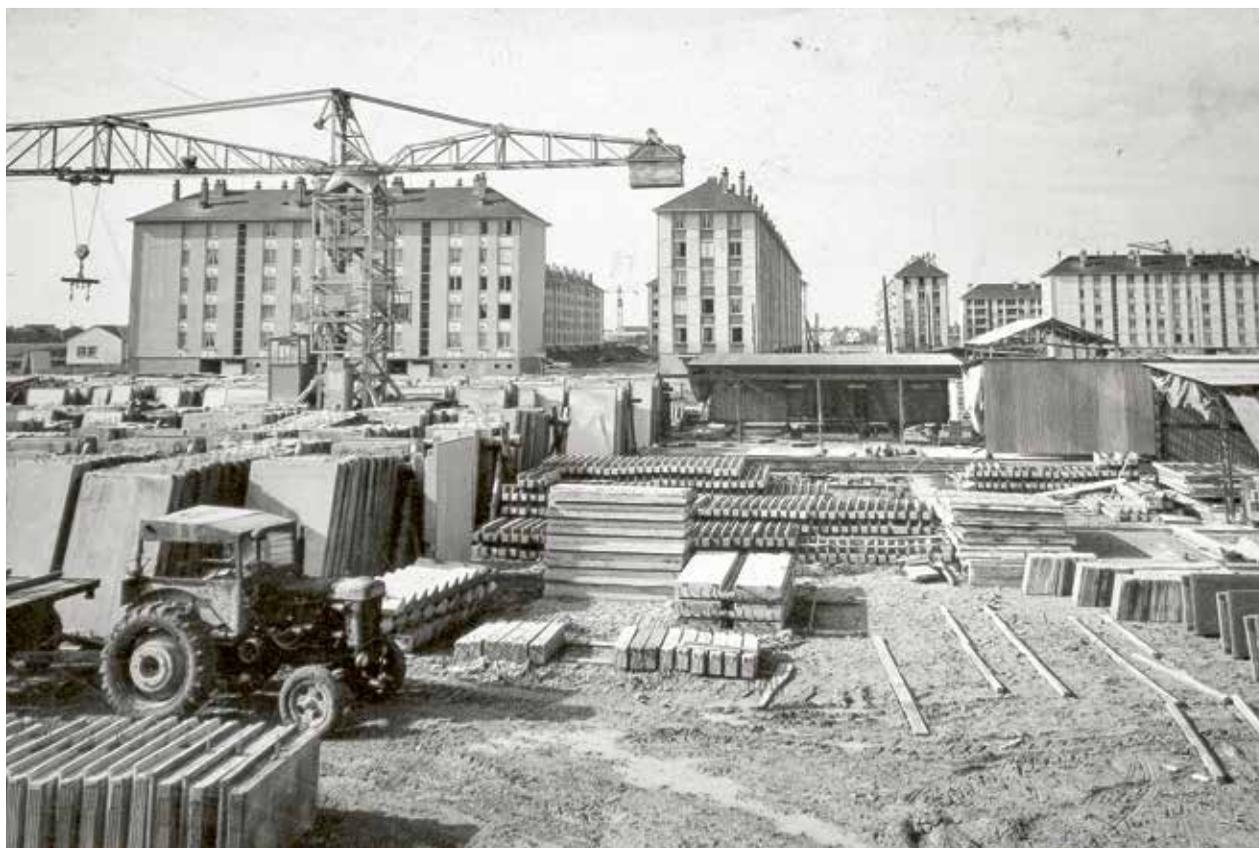
L'aménagement du périmètre du Pôle administratif se poursuit avec l'achèvement du pavage des rues environnantes. Un travail minutieux, accompli par les paveurs des entreprises Centralpose et Paveco, qui, forts de leur savoir-faire, effectuent la taille de ces pierres naturelles à la main ou à la scie avant de réaliser la pose. Ce pavage de calcaire blanc est complété d'un dallage gris clair sans dénivelé de trottoirs pour une rue de plain-pied qui affirme la vocation piétonne du cœur de ville.



# Exposition

## « Mémoire des Clos »

Pour célébrer le cinquantenaire du quartier des Clos, une exposition vous invite, à partir du vendredi 15 octobre, sur le mail des Clos, à découvrir son histoire, à rencontrer ses habitants et à suivre les transformations entreprises depuis près de quinze ans pour améliorer son cadre de vie.



**D**ix ans avant la construction de Beaulieu, plusieurs hameaux communiquaient entre eux par des voies de traverse : Les Petits-Clos, le Chemin-Doux, le Clos-Brette et la Cloche-de-Bois. Comme dans de nombreuses villes à l'époque, Chartres voit émerger de grands ensembles de logements au début des années 1960. Les premières

« barres » d'immeubles de la cité de Beaulieu s'élèvent : cinq niveaux d'habitation et 1 500 logements réalisés par l'Office municipal d'H.L.M. de Chartres.

La construction de la cité de Beaulieu est achevée en 1970, complétée par des aires de jeux, un grand parc paysager, une piscine, des écoles, un collège et un centre commercial. Construits à l'origine pour un

quartier, ces équipements s'effacent progressivement.

### Métamorphose

« Nous habitons au 8, rue de Broglie, se souvient Eric Hodebourg, qui a passé toute son enfance dans le quartier. J'ai découvert le cinéma à l'école rue Ampère le jeudi après-midi. Je fréquentais tous les dimanches après la messe le

*marché de Beaulieu qui était un lieu de rencontres conviviales et d'achats utiles pour la vie courante. Il m'en reste de nombreux souvenirs car cette période a été enrichissante. Vivre dans la mixité ethnique m'a donné par la suite des valeurs de respect envers la différence [...] Je revois toujours des anciens amis de Beaulieu avec qui on se rappelle des souvenirs, bons ou mauvais, mais qui nous unissent car nous savons d'où l'on vient et on se reconnaît grâce à cela avec une forme de modeste et amusante fierté d'avoir vécu et grandi dans ce quartier. »*

Depuis le lancement de l'opération de réaménagement en 2007, le quartier des Clos a considérablement changé de visage. L'architecture austère

des immeubles XXL des années 1960 a laissé place à des bâtiments modernes, plus bas et colorés, dotés de stationnements en sous-sol et d'ascenseurs, avec des appartements lumineux, confortables et parfaitement isolés.

### Espaces verts et équipements

Des nouvelles voies de circulation ont été percées, les rues ont été élargies, des services publics se sont installés ainsi que des commerces de proximité. Sans parler des nombreux espaces verts, à l'image de la grande promenade paysagée qui borde l'avenue François-Mitterrand, en liaison piétonne avec la zone industrielle Edmond-Poillot et leurs rues

perpendiculaires, et du mail des Petits-Clos, au centre du renouveau du quartier, qui offre une artère centrale paysagée, commerciale et piétonne. Les Clos bénéficie également à présent d'un skate park, d'un complexe de squash-badminton, d'une maison pour tous et d'un comité de quartier. Autant d'atouts qui ont transformé une morne cité enclavée en quartier résidentiel ouvert sur le reste de la ville.

La mise en place de cette exposition a été rendue possible grâce aux prêts de documents de nombreux Chartrains et Chartraines.

#### ► Mémoire des Clos

Du 15 octobre au 21 novembre  
Mail des Clos



# Le gala de Noël est de retour le jeudi 16 décembre

Annulé en 2020 pour cause de précautions sanitaires, le gala de Noël, événement incontournable réservé aux seniors chartrains, fait son retour à ChartrExpo, avec en vedette Enrico Macias, déprogrammé l'an passé.



**A**près Sheila en 2018 et Didier Barbelivien en 2019, c'est Enrico Macias qui viendra égayer le gala de Noël des seniors le jeudi 16 décembre. Près de 1 600 spectateurs de 65 ans et plus, répartis en deux séances, à 14 h et 17 h, pourront applaudir l'immortel interprète d'*Adieu mon pays*, *Le Mendiant de l'amour* ou *Enfants de tous pays*.

Vous trouverez ci-contre le bulletin qui vous permet de vous inscrire et de choisir l'horaire de la

séance à laquelle vous souhaitez assister. Les premiers inscrits seront les premiers servis : ceux qui n'auront pas pu réserver la séance de leur choix se verront proposer une place pour l'autre séance. Les invitations sont envoyées une semaine avant le spectacle, sous réserve de toute modification ou annulation pour cause de renforcement des mesures sanitaires.

## Une logistique éprouvée

Le jour-J, des navettes seront

mobilisées pour transporter le public jusqu'à ChartrExpo. Le service accompagnement social est également mis à contribution pour les plus fragiles.

Du gel hydro alcoolique sera mis à disposition des invités à leur arrivée. Les installations seront désinfectées entre les deux représentations et le masque restera obligatoire pendant les déplacements, durant toute la durée du spectacle, arrivées et départs compris.

# Enrico Macias à l'affiche !

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la Ville de Chartres et le CCAS convient les Chartrains de 65 ans et plus au gala de Noël, jeudi 16 décembre 2021, Hall Chichester à ChartrExpo. Deux séances sont programmées à 14 h et 17 h.



► **Pour vous inscrire,** complétez et retournez le coupon-réponse ci-dessous **avant le vendredi 22 octobre 2021 dernier délai,** au CCAS de Chartres, services Loisirs seniors, 32, boulevard Chasles. 28 019 Chartres Cedex.

Les inscriptions seront prises suivant l'ordre de réception et dans la limite des places disponibles.

Pour les couples, le conjoint de moins de 65 ans est invité. Une fois l'inscription validée, vous recevrez votre carton d'invitation qui vous permettra d'accéder à la salle de spectacles, sur présentation du pass sanitaire.

Un service de transport par autobus sera organisé : les points de départ et horaires figureront sur le carton d'invitation.

► **Information complémentaire :** en fonction du nombre de places, le choix de votre séance pourra être modifié. Des mesures pourront être prises en fonction de l'évolution des conditions sanitaires, mais le masque demeurera obligatoire en permanence.



## BULLETIN d'INSCRIPTION – GALA DE NOËL DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Je soussigné(e), **NOM** .....

**PRÉNOM(S)** M. .... Mme .....

**DATE(S) DE NAISSANCE** M. .... Mme .....

Domicilié(e) à Chartres, adresse : .....

Tél. (indispensable) .....

Souhaite(nt) assister à la séance de  14 H ou  17 H

### Mentions d'information obligatoires

« Les informations personnelles portées sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Ville de Chartres. Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire pour le Gala des seniors. Vos informations personnelles sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder 1 an en base active et 5 ans en base intermédiaire avant destruction. Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. L'accès à vos données personnelles est strictement limité au service Animation seniors et accompagnement social du CCAS de Chartres et, le cas échéant, à nos cocontractants. Les cocontractants en question sont soumis à une obligation de confidentialité et ne peuvent utiliser vos données qu'en conformité avec nos dispositions contractuelles et la législation applicable. En dehors des cas énoncés ci-dessus, nous nous engageons à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à des tiers à vos données sans votre consentement préalable, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.). Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification de vos données ou encore de limitation du traitement. La mise à jour des informations recueillies dans ce questionnaire peut se faire directement auprès du service Animation seniors et accompagnement social du CCAS de Chartres (contact@agglo-ville.chartres.fr) De plus, vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits (accès, rectification, effacement, limitation du traitement) en contactant les délégués à la protection des données personnelles, par mail à l'adresse dpo@agglo-ville.chartres.fr. Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'informations sur www.cnil.fr) »

# Un prix pour la passerelle du Pôle Gare

Créés en 2001, les Trophées de la construction récompensent chaque année les réalisations qui mettent en lumière l'innovation et le savoir-faire inhérents à la construction d'un ouvrage. Lors de la cérémonie de la 20<sup>e</sup> édition, qui a eu lieu le 9 septembre dernier, la passerelle du Pôle Gare a reçu le prix « Infrastructure », se classant ainsi parmi les 24 lauréats des Trophées sur un total de 214 projets participants. «Ce prix est l'aboutissement d'un travail d'équipes : un maire avec un projet, un jury qui a fait un choix esthétique

et technique, un architecte qui a dessiné un ouvrage et un constructeur qui a mis en musique, se félicite Daniel Guéret, conseiller municipal en charge du Pôle Gare. Une récompense à partager aussi avec SNCF qui a accompagné tout du long la construction. Bravo à tous ! »







## Réfection des murs de berge

**D**ans le cadre de la campagne d'entretien des bords de l'Eure, la Ville a fait procéder à la reprise des fondations des murs de soutènement, sapées par l'érosion, entre le pont Bouju et le pont des

Minimes. Débutés en août, les travaux se sont achevés en septembre. Notons que l'entretien des berges implique aussi des actions préventives, comme la réfection des enduits et l'éradication de la végétation qui fragilise les murs.

# Aménagements

## devant le nouveau collège Jean-Moulin

Après plusieurs mois de travaux d'aménagement et de sécurisation rue du Maréchal-Leclerc, les élèves du nouveau collège Jean-Moulin ont pu faire leur rentrée le 2 septembre dernier.



**L**es travaux avaient démarré en février dernier par la reprise des branchements d'eau potable et l'enfouissement des réseaux secs entre les rues Philippe-Desportes et Nicochet, suivie par la réfection des trottoirs entre ces deux voies.

Devant le collège, un plateau surélevé avec une traversée pié-

tonne réglementaire a été créé, plateau doté d'un revêtement coloré pour améliorer la visibilité. Sur le parvis du collège, un espace d'attente sécurisé protège les piétons du trafic routier et une caméra de surveillance a été installée devant l'entrée de l'établissement.

Les places de stationnement le long du trottoir en face du collège

ont été supprimées tandis que les arrêts de bus ont été repositionnés dans les deux sens de circulation. Les quais avec abribus sont désormais accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un aménagement en conformité avec ceux qui sont désormais installés devant tous les établissements d'enseignement, pour la sécurité des scolaires, dans le cadre de la ville apaisée.

# Visite guidée de l'Odyssée



**D**ans le cadre des 6<sup>e</sup> Journées nationales de l'architecture, organisées du 15 au 17 octobre, Jean-François Plaze, l'architecte de L'Odyssée, vous invite le dimanche 17 octobre à 10 h à une visite guidée du complexe aquatique sur les thèmes du dessin architectural, des techniques du bâtiment et de l'intégration dans le paysage.

Rappelons que les Journées nationales de l'architecture ont pour objectif de développer la connaissance architecturale du grand public. Elles proposent de dévoiler les richesses de l'architecture contemporaine remarquable partout où elle se trouve, de raconter l'histoire du bâti qui nous entoure, d'éveiller les curiosités et les sensibilités artistiques et de valoriser l'apport culturel, scientifique, tech-

nique et social de l'architecture pour le bien-être de tous.

► Information

Dimanche 17 octobre à 10 h  
L'Odyssée

Rue du Médecin Général-  
Beyne

02 37 25 33 33

Se présenter à l'accueil

CADRE DE VIE | RÉUNIONS PUBLIQUES

## Plan de circulation Bourgneuf - Fresnay : deux réunions publiques

**S**uite à l'expérimentation d'un nouveau plan de circulation dans le secteur des rues de Fresnay et du Bourgneuf, ceci dans le cadre de la ville apaisée, Guillaume Bonnet, adjoint en charge de l'Amélioration du cadre de vie, organise deux réunions publiques en octobre

pour échanger sur le sujet avec les riverains.

**Lundi 11 octobre à 20 h**, à la maison pour tous du Pont-Neuf : pour les résidents du secteur Bourgneuf.

**Mardi 12 octobre à 20 h**, à la maison pour tous La Cité : pour les résidents du secteur Fresnay.





## Le jardin partagé des Petits-Clos

Bien qu'impacté par la crise sanitaire, le jardin partagé des Petits-Clos n'en continue pas moins d'entretenir le lien entre les habitants et met régulièrement en œuvre de nouveaux projets.

**L**es premières graines du jardin partagé des Petits-Clos ont été plantées en 2019. « Une enquête menée par le Conseil citoyen des Clos avait montré que les habitants souhaitaient un point de rencontre », explique Jean-Louis Benarab, président du Conseil citoyen. L'idée du jardin partagé s'impose pour créer des liens entre générations. « Chacun y contribue, récolte et s'y retrouve ».

### Rassembler les habitants

L'esplanade de la maison pour tous des Petits-Clos, avenue François-Mitterrand, a donc accueilli les grosses jardinières de la butte des Charbonniers, déplacées lors d'un réaménagement, et des composteurs,

régulièrement inspectés par les agents du service Déchets. Des seaux à compost ont aussi été distribués aux habitants. « On plante des herbes aromatiques, des fraises, des tomates, des courgettes, des citrouilles... Les enfants de l'école Henri-IV qui viennent aux ateliers du mercredi peuvent rapporter des plants à la maison. » Des permanences d'information et de formation ont par ailleurs lieu tous les 15 jours (dont les 9 et 23 octobre), de 10 h 30 à 12 h.

### Découverte et convivialité

« J'entretiens les jardinières et j'achète des plantes », explique Dominique Krasso, référente du jardin partagé, lors d'une réunion du conseil citoyen. « Je passe régulièrement avec mes

deux filles pour arroser, confie de son côté David Matos, un habitant du quartier. Je n'avais pas la main verte et les conseils du jardinier de l'association Les 3R ont été bénéfiques ».

Le Conseil citoyen souhaite créer un jardin partagé à la Résidence pour jeunes actifs. Il reprend les ateliers enfants, dont celui sur le compostage le 13 octobre à 14 h 30, et organise une fête de la citrouille sur l'esplanade de la maison pour tous des Petits-Clos le 27 octobre à 14 h 30, avec, au programme, de la sculpture sur citrouille et un goûter.

► **Informations :**  
conseilcitoyen.desclos@gmail.com,  
06 16 97 17 94.



## Retour en images

**C**ontraintes sanitaires obligent, le salon des associations, organisé les samedi 4 et dimanche 5 septembre derniers, était circonscrit cette année à la butte des Charbonniers avec pass sanitaire exigé. Les visiteurs n'en étaient pas moins au rendez-vous pour rencontrer les quelque 170 associations présentes.







❶ Le maire Jean-Pierre-Gorges et José Rolo, adjoint en charge des Associations

❷ Devant le stand du C'Chartres Bridge

❸ Dominique Dutartre, adjointe aux Affaires scolaires et à la Petite enfance, et Elisabeth Fromont, 1<sup>re</sup> adjointe

❹ Le stand du C'Chartres Échecs

❺ En attendant le retour l'année prochaine de la Fête médiévale

# Répondre aux besoins des familles

Premier mouvement national de France par le nombre de familles adhérentes, l'association Familles rurales s'adapte aux besoins des familles, à l'image de son antenne eurélienne.

**A**xée sur la solidarité et les besoins des familles, l'association nationale Familles rurales agit en milieu rural et périurbain. Si elle se mobilisait à l'origine pour acheter une machine à laver commune, elle développe aujourd'hui des espaces numériques, anime les territoires ruraux et répond aux besoins de chacun, du plus jeune au plus âgé.

La fédération eurélienne compte plus de 2 000 familles adhérentes et près de 500 bénévoles. Noéline Leroy, sa directrice, y a débuté comme bénévole à 16 ans avant de devenir chargée de mission, puis directrice : « *Notre but est de créer du lien social entre les familles et les générations.* »



Anne Bureau, conseillère technique de la fédération départementale Famille rurales, et Noéline Leroy, la directrice.

## Séjour au CRJS

Avec le CCAS de Chartres, l'association organise le Café des aidants pour ceux qui accompagnent un proche malade ou porteur d'un handicap. « *En octobre, nous accueillons par ailleurs les jeunes aidants de 11 à 15 ans pendant une semaine en internat au Centre régional de la jeunesse et des sports de Chartres (CRJS), avec France handicap et le CCAS, pour leur offrir un peu de répit avec des*

*temps de création artistique, un suivi psychologique et de nombreuses activités.* »

Familles rurales forme aussi des professionnels et souhaite ouvrir un point d'accueil dédié d'ici 2023. Son antenne chartraine propose également un point de médiation numérique.

► **Familles rurales 28**  
5, boulevard Chasles  
02 45 26 01 30  
fd.eureetloir@famillesrurales.org

## Prochains cafés des aidants :

les 7 octobre et 18 novembre, à l'hôtel Ibis de Lucé.

## ► Soutenir les associations

La fédération aide les associations dans leur développement de projets et gestion administrative, et agit en tant que groupement d'employeurs. Association de défense du consommateur, elle organise des ateliers thématiques avec la Banque de France ou les collectivités.



| Une réunion du Café des aidants à la Guinguette de Chartres

## Un accompagnement pour les personnes atteintes de cancer

Après la fermeture d'Onco 28, l'association Prévention éducation pour la santé poursuit l'accompagnement des personnes atteintes de cancer.

**P**révention éducation pour la santé (PEPS) reprend la mission auparavant assurée par l'association Onco 28, fermée en 2020. « Avec Sylvie Pelletier, ancienne coordinatrice d'Onco28, et Stéphane Lantz, nous avons créé l'association PEPS pour faciliter le parcours de soins des patients et soutenir les aidants dans tout le département », explique Noéline Leroy, la trésorière de PEPS.

### Un éventail d'activités

L'association prend en charge six séances de soins de support pour les patients, comme la sophrologie et la podologie. Les aidants profitent de soins socio-esthétiques, de séances de qi gong et d'un

Café des aidants, en partenariat avec la fédération Familles rurales d'Eure-et-Loir, dont Noéline Leroy est la directrice. « Il faut prendre soin de soi pour prendre soin du patient », dit cette dernière.

PEPS participe par ailleurs à des actions d'éducation thérapeutique et met en contact les patients avec les associations qui leur viennent en aide. Avec la maison médicale de Villemeux-sur-Eure et une diététicienne, elle propose des cours de cuisine aux patients atteints de maladies chroniques, travaille avec le service pédiatrie de l'hôpital de Chartres et promeut les actions d'activité physique adaptées, collectives ou individuelles, avec la Maison sport santé 28. En 2022, elle

envisage des séances de sport adaptées pour les adolescents atteints de pathologies lourdes.

### Foulées roses

L'Écho Républicain, l'ASPTT et l'association PEPS organisent la 6<sup>e</sup> édition des Foulées roses de Chartres le 16 octobre (voir page 47), pour collecter des fonds pour la lutte contre le cancer, notamment le cancer du sein. Une partie de l'argent recueilli sera reversée à PEPS pour financer les actions destinées aux patients et leurs aidants.

#### ► Peps

5, boulevard Chasles  
06 03 54 02 95  
pepsante28@gmail.com  
pepsante.fr.

# Les femmes mènent la danse

La compagnie de danse Battement D'elles, créée par Sonia Valenti en 2017, met les femmes à l'honneur.

« **D**anser est une seconde nature pour moi », confie Sonia Valenti, chorégraphe de la compagnie Battement D'elles, qui propose des ateliers et des stages parallèlement à la création de ballets. Une carrière dessinée sur le tard pour Sonia, qui a notamment suivi une formation de professeur des écoles et pris des cours à l'école de danse Catherine Germain, avant d'obtenir son diplôme d'État en 2009 au Centre des arts vivants à Paris.

C'est en 2017 que Sonia a fondé la compagnie Battement D'elles, qui compte dix danseuses, d'anciennes élèves devenues amies ou des amies devenues élèves. « *Les femmes sont une inspiration naturelle* », dit-elle. Ses ballets, qui composeront une pièce unique (*Pluri'elles*), s'inspirent de sa formation classique et modern jazz : « *Mes origines espagnoles amènent un mélange de douceur et de puissance et je fusionne les styles de musique et de danse.* »

## Elle fait danser les malades

Sonia propose des stages ouverts à tous, un dimanche tous les deux mois, ainsi que des ateliers qui illustrent son credo : « *Chacun peut créer, chacun peut danser, quel que*



*soit son état physique ou psychologique* ». En partenariat avec la Ligue contre le cancer, elle donne ainsi bénévolement des cours à des malades ou anciennes malades du cancer. Elle se forme aussi par ailleurs à la « danse thérapie ».

Depuis la fin du confinement, Battement D'elles se produit à la maison de retraite Villa Evora, à Chartres : « *On y apporte un peu de joie tout en goûtant au*

*plaisir de recommencer à danser devant un public.* » La compagnie souhaite enfin mettre en valeur Chartres et son patrimoine grâce à la danse, en partenariat avec l'office de tourisme.

### ► Compagnie Battement D'elles

06 08 56 23 63

compagniebattementdelles.com  
ciebattementdelles@gmail.com

# S'investir pour le rayonnement du territoire

Les bénévoles de la Jeune chambre économique de Chartres s'essaient à la gestion de projets pour valoriser le territoire.



**Ê**tre un « incubateur de leaders citoyens » : l'objectif de la Jeune chambre économique de Chartres (JCE) et sa région, ambitieuse, passe par la formation et l'action. « *Prise de parole, maîtrise du pitch, développement personnel, gestion de projet ou de bénévoles...* Ces formations organisées par l'association sont mises en pratique à travers des actions qui répondent à une problématique d'intérêt général », résume Caroline Richard, l'une des membres bénévoles de l'antenne chartreuse de l'association créée en 1963 et reconnue d'utilité publique.

## Richesse des actions

Chacun apporte ses projets et ceux qui profitent au territoire

sont mis en œuvre au sein de commissions autonomes financièrement. « *Nous appliquons les objectifs de développement durable des Nations unies. Au plan national, nous avons valorisé le recyclage du verre, les zones piétonnes...* À Chartres, nous avons créé l'after-work Smile In et le marché de producteurs locaux Je Croque Eurélien, qui a les mêmes initiales que l'association. Les partenaires reprennent l'organisation des actions réussies ». Cette année, la JCE travaille sur quatre projets : Made in 28, qui met en avant 28 entreprises euréliennes, Val'Eure & Loir, une box d'activités et produits du département, la valorisation de la filière agricole dans l'orientation des jeunes, et HandiVillage, un événement qui sensibilise les habitants aux différents handicaps.

## Un réseau et un laboratoire d'essai

L'association compte plusieurs strates : les antennes locales, une fédération par région, un bureau national ainsi qu'un niveau européen et mondial. « *Cela nous permet de reprendre les bonnes idées mises en place ailleurs. La JCE fonctionne comme un incubateur : on s'essaie à entreprendre des projets, on peut échouer... et on trouve toujours un réseau de gens avec qui échanger.* »

### ► Informations

Jeune chambre économique de Chartres et sa région  
jce-chartres.fr  
chartres@jcef.asso.fr,  
Pages Facebook, Instagram  
et LinkedIn

# Canis club chartrain : pour le bonheur du chien

Marie-Annick et Etienne Duplan ont fondé le Canis club chartrain en 1976 avec l'envie de tisser un lieu unique entre le maître et son chien.



**L'**éducation canine est le meilleur moyen pour apprendre au chien à se socialiser, communiquer et nouer une véritable relation avec son maître, au travers d'exercices comme le rappel, assis, couché, etc. Au Canis club, une règle domine : le bonheur du chien par le jeu. « Il n'est pas utile de crier pour se faire comprendre, explique Etienne Duplan. L'ordre peut être exprimé par une syllabe et un geste, avec une récompense à la clé ». En prélude des cours d'éducation, l'école du chiot (dès 2 mois) permet de favoriser l'intégration de l'animal dans la famille.

« J'ai moi-même emmené mon chien au club pendant un an afin qu'il obtienne son CSAU (certificat de sociabilité et d'aptitude à

*l'utilisation)*, confie Sophie Beurel, conseillère municipale chargée de la mission Animal en ville. *J'invite les propriétaires à s'y rendre afin de créer des liens forts avec leur animal de compagnie. Chacun peut partager ses expériences personnelles et les adhérents apprécient la convivialité du lieu ».*

## Plusieurs disciplines

Au Canis club chartrain, diverses disciplines permettent aux chiens de renforcer la complicité avec leur maître et pour les plus aguerris, de participer à des concours. Justine, le berger malinois d'Étienne, a notamment pris part aux championnats de France de « ring », qui comprend des épreuves de saut, d'obéissance et de mordant.

Sophie Beurel, conseillère municipale chargée de la mission Animal en ville, entre Marie-Annick et Étienne Duplan

« L'agility » séduit également les adhérents. Elle permet de travailler par le jeu grâce un parcours d'obstacles à franchir en un temps chronométré (saut de haies, tunnel, slalom, balançoire, passerelle).

Les cours du Canis club chartrain sont animés par une vingtaine d'éducateurs bénévoles. Le club organise un concours d'agility le samedi 9 octobre.

### ► Renseignements

Canis Club chartrain  
Lieu-dit « La Brosse »  
Crucey-Villages  
canis-club-chartrain.fr  
canisclubchartrain@gmail.com  
02 37 51 63 99  
ou 06 10 31 50 57



La commémoration du 77<sup>e</sup> anniversaire de la libération de Chartres, butte des Charbonniers



L'arrivée du cortège à la cathédrale pour le *Te Deum* de la Libération



Le pavoisement de la statue du Général Marceau, place des Épars

## Retour en images

Le dimanche 29 août, la ville de Chartres commémorait le 77<sup>e</sup> anniversaire de la libération de Chartres, en présence notamment d'Elisabeth Fromont, première adjointe, de Ladislav Vergne, adjoint à la Citoyenneté et la Mémoire, et d'Adrien Bayle, secrétaire général de la préfecture d'Eure-et-Loir.

La cérémonie terminée, les participants se sont rendus à la cathédrale pour assister au *Te Deum* de la Libération.

Le mardi 21 septembre, place des Épars, la Ville a également honoré le souvenir du général Marceau à l'occasion du 225<sup>e</sup> anniversaire de sa mort.

Prochaine cérémonie le jeudi 11 novembre à 18 h 30 : Commémoration de la victoire et de la paix et hommage à tous les Morts pour la France.

# PRÉSENTATION DES ÉQUIPES C'CHARTRES : le coup d'envoi est donné

Suite et fin de notre présentation des équipes chartraines pour la saison 2021-2022. Dans ce numéro, focus sur le basket, le volley-ball et le tennis de table, impatients à l'idée de reprendre la compétition.



## ► C'Chartres Basket Masculin

Avec sept départs dont celui de Du'Vaughn Maxwell - envolé pour l'Ukraine - le C'Chartres Basket Masculin repart sur de nouvelles bases à l'aube d'un championnat de N1 qui s'annonce une nouvelle fois très relevé. « Les

fortes ambitions d'une dizaine de clubs ont pour conséquence une hausse du niveau global. La N1 est une vraie division professionnelle, constate Milan Vasic, manager général du C'CBM. Notre objectif reste de retrouver la Pro B. Si notre recrutement paraît moins clinquant sur le papier avec l'arrivée de jeunes

joueurs, l'effectif reste tout aussi qualitatif ». L'arrière-shooteur américain Steven Green, en provenance d'Andrézieux, où il tournait à 14 points de moyenne, et de l'Espagnol Federico Uclès, font partie des éléments centraux du projet chartrain, qui espère finir dans le Top 5 à l'issue de la première phase.

Après un stage de cohésion à SuperDévoluy dans les Hautes-Alpes, les joueurs de Sébastien Lambert ont enchaîné une série de matchs amicaux. « *Le staff a relevé plusieurs points positifs, notamment la volonté et la combativité du groupe. On retient aussi une belle victoire contre Evreux, équipe de Pro B, un vrai motif de satisfaction et d'encouragement pour la suite* », se félicite Milan Vasic.

À l'image des autres clubs de la Ville, le C'CBM souhaite s'appuyer sur son vivier grâce à un centre de formation qu'il espère homologuer s'il parvient à retrouver la Pro B de manière durable. « *Nos jeunes joueurs âgés de 18 et 20 ans peuvent continuer à progresser en ayant du temps de jeu dans notre équipe réserve en N3. Christopher Bekoule Ekambi et Ugo Doumbia, originaires de*

*Mainvilliers et Dreux, illustrent notre envie d'intégrer progressivement nos pépites locales* ».

L'effectif : Steven Green, Kévin Thalien, Paul Bouloukouet, Federico Uclès, Ugo Doumbia, Yann Siegwarth, Mounir Bernaoui, Olivier Kabongo, Christopher Bekoule Ekambi, Valentin Mukuna, Patrick Clerence

### ► **C'Chartres Basket Féminin**

Elles ont désormais un nom : les « *Bluelights* », en référence à Chartres en lumières et au bleu de Chartres. Les joueuses du C'Chartres Basket Féminin entament leur neuvième saison consécutive en Ligue 2 avec un effectif largement remanié. Si Camille Hillotte, Margot Bienvenu et Elise Marié sont res-

tées, le recrutement a eu pour objectif de « *densifier le secteur intérieur et d'amener des joueuses capables de jouer arrière et meneuse, résume le coach Benoît Marty. La plupart de nos recrues sont habituées à évoluer en Ligue 2. Ce choix s'explique aussi par la saison blanche des championnats inférieurs et notre volonté d'aligner une équipe compétitive* ». L'Américaine Rayte'a Long, arrivée de La Tronche-Meylan, aura la mission d'apporter son leadership et son talent au scoring pour compenser le départ de Kekelly Elenga, meilleure marqueuse et rebondeuse du C'CBF sur l'exercice précédent.

Au cours de sa préparation, l'équipe a effectué une série de matchs amicaux marqués par une victoire de référence à Mondville, prétendant à la montée en Ligue Féminine. « *Nous avons*





*pu voir des séquences défensives et offensives intéressantes que l'on souhaite reproduire cette saison en respectant notre envie de développer un jeu attrayant », poursuit Benoît Marty.*

Seul point noir de cette pré-saison, la blessure aux ligaments croisés de Mariama Niang, absente pour plusieurs mois.

L'effectif : Camille Hillotte, Nahan Niaré, Eve Mahoutou, Alicia Griard, Margot Bienvenu, Ginette Mfutila, Rayte'a Long, India Farcy, Mariama Niang, Elise Marié, Marine Debaut.

### ► **C'Chartres Tennis de Table**

Place à un nouveau challenge en Pro A pour le C'CTT, de retour dans l'élite du tennis de table français après deux saisons d'absence. Le club revêt un nouveau statut, loin de l'attente qu'il a connue l'année dernière en Pro B. *« Nous étions clairement parmi les favoris pour la montée, rappelle Emmanuel Rassouw, coach de l'équipe. Nous ne sommes plus dans la même configuration puisque notre objectif est le maintien. Toutefois, nous resterons en embuscade car le niveau est peut-être un peu moins élevé*

*qu'auparavant dans ce championnat. »*

Le club chartrain a conservé son trio de jeunes joueurs : Bence Majoros, Florent Lambiet et Vitor Ishiy. Il a aussi enregistré le renfort de l'expérimenté Abdel-Kader Salifou (31 ans, 182<sup>e</sup> joueur mondial), en provenance du club allemand du TSV Bad Königshofen, qui remplace Irvin Bertrand, parti découvrir la Bundesliga, à Mühlhausen.

Le Sud-coréen Kim Minyeok (24 ans, 231<sup>e</sup> mondial) fait office de joker de luxe et va ainsi continuer sa progression après de belles prestations sur la scène internationale, dont une victoire

à l'Open d'Espagne en 2018. Depuis début septembre, le centre d'entraînement du C'CTT a ouvert ses portes avec la volonté de former des jeunes joueurs à haut potentiel et de les accompagner vers le plus haut niveau.

L'effectif : Bence Majoros, Vitor Ishiy, Florent Lambiet, Abdel-Kader Salifou, Kim Minhyeok.

### ► **C'Chartres Volley-Ball**

Le C'Chartres Volley repart pour une nouvelle saison en N2 après une longue période d'inactivité. « *La reprise de l'entraînement a été difficile pour les joueurs, explique l'entraîneur-joueur Marwen Chtioui. Heureusement, ils sont restés actifs physiquement ces derniers mois en faisant de la musculation, du vélo et de la course à pied. Ce qui a permis au groupe de vite reprendre ses habitudes. Surtout, nous avons retrouvé le plaisir de partager de bons moments ensemble en dehors des entraînements* ».

L'effectif a connu quelques ajustements suite aux départs de David Chaudet au Canada et du Bulgare Ivan Tasev, rentré au pays. En retour, deux jeunes compatriotes de ce dernier, Aleksandar Ivanov (19 ans) et Rusko Tonev (21 ans), arrivent à Chartres en plus de Quentin Dunou, venu de Fleury-les-Aubrais.

Le C'CV travaille sur le développement de ses jeunes catégories et peut s'appuyer cette saison sur l'ancien joueur professionnel croate passé par l'Etoile Rouge du Sahel, club formateur de Marwen. « *Il va apporter aux jeunes son expérience du très haut niveau pour les accom-*



*pagner vers la N2. D'ailleurs, nous observons depuis les JO de Tokyo un boum des inscriptions suite au titre de l'équipe de France masculine, un élan dont il faut profiter* ».

Bien que rajeuni, l'effectif chartrain ne sera pas dénué d'ambition dans une poule relevée où figure Asnières, un sérieux concurrent. Le C'CV a noué par ailleurs un partenariat avec le complexe L'Odyssée, qui met ses bassins à disposition. « *C'est un équipement dont pourrait profiter une équipe de*

*niveau professionnel. La récupération en milieu aquatique est bénéfique pour soigner les petites blessures* ».

Après deux matchs amicaux en septembre, place au championnat le 3 octobre à Villers-Cotterêts (Aisne).

L'effectif : Marouane Chtioui, Rusko Tonev, Aleksandar Ivanov, Quentin Dunou, Rémi Cormier, Nicolas Besnard, Maurice Onanga, Martin Glandier, Alban Dherbet, Anthony Debruyne, Clément Colignon-Blondel.

# PARIS-TOURS

## en centre-ville

La « Classique des feuilles mortes » partira pour la quatrième année consécutive depuis la place Châtelet le dimanche 10 octobre avant d'effectuer un passage au pied de la cathédrale, comme en 2020.



Les coureurs de l'équipe néerlandaise Roompot-Charles sur le podium de départ de l'édition 2020.

**R**endez-vous automnal désormais traditionnel à Chartres, le Paris-Tours – épreuve majeure du calendrier international en UCI ProSeries et de la Coupe de France – revient en centre-ville le 10 octobre avec un départ donné place Châtelet, comme ces trois dernières années.

Séduit par le passage inédit au pied de la cathédrale en 2020, l'organisateur A.S.O (Amaury sport organisation), a décidé de faire emprunter au peloton quasiment le même itinéraire pour cette 115<sup>e</sup> édition. Les coureurs auront l'occasion lors des

premiers kilomètres « fictifs » de parcourir le centre historique, de descendre par la rue Saint-Pierre puis de se diriger vers Morancez avant de prendre la route vers Tours, où l'arrivée aura lieu en fin d'après-midi, avenue de Grammont.

### Pass sanitaire obligatoire

Pour accéder à la zone de départ et au podium lors de la présentation des coureurs, la présentation du pass sanitaire sera demandée au public, dans le respect du protocole sanitaire.

À l'heure où nous imprimons

ce magazine, la composition du peloton n'avait pas encore été dévoilée. L'organisation avait toutefois confirmé la présence de coureurs de renom, du calibre de Nacer Bouhanni, Romain Bardet ou Warren Barguil, ces deux derniers devancés l'an dernier sur la ligne d'arrivée par le Danois Casper Pedersen.

#### ► Dimanche 10 octobre

10 h 20 : présentation des coureurs sur le podium de la place Châtelet  
11 h 30 : départ place Châtelet

► La course sera retransmise en direct sur France 3  
[paris-tours.fr](http://paris-tours.fr)

# LE RETOUR des Foulées

Les deux épreuves organisées par L'Écho Républicain et l'ASPTT Chartres avec le concours de PEPS feront leur retour dans le centre-ville le samedi 16 octobre.

## Programme des Foulées roses

10 h : ouverture du village, place des Épars, pour les dernières inscriptions et la remise des dossards.

Après-midi : départ libre du boulevard Maurice-Viollette, devant L'Apostrophe, entre 14 h et 17 h 30

La course/marche solidaire de 5 km au profit de la lutte contre le cancer du sein vous propose cette année, soit de participer à la balade sur un parcours balisé mais ouvert à la circulation, soit de vous élaner à 19 h à allure libre sur un tracé fermé à travers le centre historique. Arrivée place des Épars.

Pour cette course alliant convivialité, bien-être et sport, le port du t-shirt rose, offert aux 5 000 premiers inscrits, est obligatoire.

## Programme des Foulées de la cathédrale

À partir de 14 h, la place des Épars accueillera des animations, dont un échauffement collectif en musique par l'Orange Bleue, partenaire de l'événement.

20 h 30 : départ du boulevard Maurice-Viollette.

Les participants s'élancent en nocturne pour un nouveau parcours de 9,6 km réduit à deux boucles au lieu de trois dans le but de fluidifier la course. Le



tracé emprunte la butte des Charbonniers, les bords de l'Eure, la rue Saint-Pierre et la rue Saint-Eman dans le sens de la montée, le parvis de la cathédrale et enfin la place des Épars, ou sera jugée l'arrivée. Certificat médical obligatoire exigé.

### ► Informations

foules-de-la-cathedrale.fr  
foulesdelacathedrale@  
centrefrance.com  
foulesrosesdechartres@  
centrefrance.com

**Sous réserve de renforcement  
des mesures sanitaires**

# RENAUD GOURDON :

## « Inscrire Chartres sur la carte du rugby français »

Nouvel entraîneur du C'Chartres Rugby, Renaud Gourdon, 50 ans, veut s'appuyer sur son expérience et sa philosophie de jeu pour rendre le club compétitif en Fédérale 1. Portrait.

**L**e rugby, c'est sa vie. Renaud Gourdon avait 14 ans lorsqu'il a débuté dans son club local de La Couronne, près d'Angoulême (Charente). « J'ai ensuite intégré le Stade Toulousain, d'abord en sport-étude puis au centre de formation. À 20 ans, j'avais le choix entre rester au club et jouer avec la réserve en espérant faire mon trou ou aller ailleurs à un étage inférieur. J'ai décidé de signer à Istres en ProD2 ».

Tour à tour demi d'ouverture ou ailier, il foule les pelouses jusqu'en 2001, date où une grave blessure le contraint à une reconversion plus rapide que prévue. « J'ai subi une triple fracture cheville-tibia-péroné qui m'a empêché de marcher pendant un an, se souvient-il. Mon retour sur le terrain a engendré des appréhensions qui se répétaient à chaque match. J'ai alors décidé de passer mes diplômes d'entraîneur ».

### Un meneur d'hommes

Leader dans l'âme, aussi bien dans le vestiaire que lors des troisièmes mi-temps, le Charentais a souvent connu la



réussite depuis ses débuts sur le banc de touche avec quatre montées en Fédérale 1 et une en ProD2. Pour autant, cet amoureux de la Corse ne prétend pas détenir la recette miracle. « Chaque aventure est unique. La priorité est de créer une symbiose et un respect commun entre les joueurs pour qu'ils soient prêts à souffrir ensemble sur le terrain ».

C'est dans cette logique que le président du CCR, Thomas Louis, l'a recruté alors que d'autres propositions s'offraient à lui. « Il a montré une envie affirmée de me faire venir, apprécie Renaud. Le projet est complexe mais j'aime ce genre de défi. L'objectif est d'inscrire Chartres sur la carte du rugby français. On a du temps devant nous pour travailler, je suis confiant ».

**HANDBALL, LIQUI MOLY  
STARLIGUE**

C'CHARTRES MÉTROPOLE  
HANDBALL / TOULOUSE  
Vendredi 1<sup>er</sup> octobre, 20 h  
Halle Jean-Cochet

**BASKET-BALL, NATIONALE1  
MASCULINE**

C'CHARTRES BASKET MASCULIN /  
ANDREZIEUX  
Samedi 2 octobre, 20 h 30   
Halle Jean-Cochet

**RUGBY, FÉDÉRALE1**

C'CHARTRES RUGBY / STADE  
LANGONNAIS  
Dimanche 3 octobre, 15 h   
Stade des Bas-Bourgs

**COURSES HIPPIQUES  
COURSES PMH ÉLEVAGE**

Samedi 9 octobre, 13 h 30  
Hippodrome

**FOOTBALL, NATIONAL 2**

C'CHARTRES FOOTBALL / BLOIS  
Samedi 9 octobre, 18 h   
Stade Jacques-Couvret

**BASKET-BALL, LIGUE 2 FÉMININE  
C'CHARTRES BASKET FÉMININ /  
PÔLE FRANCE**

Samedi 9 octobre, 20 h   
Halle Jean-Cochet

**CYCLISME**

PARIS-TOURS  
Dimanche 10 octobre, 9 h 30  
Place Châtelet

**TENNIS DE TABLE, PRO A**

C'CHARTRES TENNIS DE TABLE /  
CAEN  
Dimanche 10 octobre, 15 h   
Complexe Roskopf

**VOLLEY-BALL, NATIONALE 2**

C'CHARTRES VOLLEY /  
BOULOGNE-BILLANCOURT  
Dimanche 10 octobre, 15 h   
Halle Jean-Cochet

**BASKET-BALL, NATIONALE1  
MASCULINE**

C'CHARTRES BASKET MASCULIN /  
PONT-DE-CHERUY  
Mardi 12 octobre, 20 h   
Halle Jean-Cochet



Au fil des mois, vivez le sport chartrain en direct,  
en public, et sur **Chartres** 

**HANDBALL, LIQUI MOLY  
STARLIGUE**

C'CHARTRES MÉTROPOLE  
HANDBALL / CRÉTEIL  
Jeudi 14 octobre, 20 h  
Halle Jean-Cochet

**RUNNING**

FOULÉES ROSES DE CHARTRES  
Samedi 16 octobre, 14 h et 19 h  
Place des Épars

**RUNNING**

FOULÉES DE LA CATHÉDRALE  
Samedi 16 octobre, 20 h 30  
Boulevard Maurice-Viollette

**BASKET-BALL, NATIONALE1  
MASCULINE**

C'CHARTRES BASKET MASCULIN /  
CAEN  
Samedi 16 octobre, 20 h 30   
Halle Jean-Cochet

**COURSES HIPPIQUES**

JOURNÉE PREMIUM  
Vendredi 22 octobre, 12 h  
Hippodrome de Chartres

**BASKET-BALL, LIGUE 2 FÉMININE  
C'CHARTRES BASKET FÉMININ /  
TOULOUSE**

Samedi 23 octobre, 20 h   
Halle Jean-Cochet

**RUGBY, FÉDÉRALE1**

C'CHARTRES RUGBY / SAINT-DENIS  
Dimanche 24 octobre, 15 h   
Stade des Bas-Bourgs

**BASKET-BALL, NATIONALE1  
MASCULINE**

C'CHARTRES BASKET MASCULIN /  
BOULOGNE-SUR-MER  
Mardi 26 octobre, 20 h   
Halle Jean-Cochet

**HANDBALL, LIQUI MOLY  
STARLIGUE**

C'CHARTRES MÉTROPOLE  
HANDBALL / LIMOGES  
Jeudi 28 octobre, 20 h  
Halle Jean-Cochet

**COURSES HIPPIQUES  
COURSES PMH**

Dimanche 31 octobre, 13 h 30  
Hippodrome

# AGENDA

Chaque jour, des rendez-vous culturels pour tous les goûts.



Alexandra Rousseau



## EXPOSITIONS

### DANS LA PEAU D'UN ARBRE

Du 1<sup>er</sup> octobre au 28 novembre  
Accueil de L'Apostrophe  
02 37 23 42 00

### ARBRES REMARQUABLES D'EURE-ET-LOIR

Du 1<sup>er</sup> octobre au 28 novembre  
Bibliothèque Louis-Aragon  
02 37 88 45 20  
Accueil de L'Apostrophe  
02 37 23 42 00

### RÉTROSPECTIVE ANTOINE VINCENT

Du 2 octobre au 7 novembre  
Collégiale-Saint André  
Inauguration le samedi 9 octobre  
02 37 23 40 82

### VAS, VIS ET DEVIENS VIEUX

Exposition photo  
Chemin de mémoire,  
Esplanade de la Résistance  
Du 4 octobre au 1<sup>er</sup> décembre

### PIERRE CARRON

Du 9 octobre au 4 janvier  
Musée des Beaux-Arts  
02 37 90 45 80

### CHEMIN DES ARTS : ANDRÉE DUMAS

Du 18 septembre au 12 décembre  
Chapelle Saint-Éman  
Du mardi au dimanche  
de 14 h à 18 h  
Tél. 02 37 23 41 43

## SPECTACLES/THÉÂTRES/ CONCERTS

### FESTIVAL DES CLAVECINS DE CHARTRES

Concert de musique baroque  
Dimanche 3 octobre à 17 h  
Église Saint-Aignan  
06 26 90 33 78

### MEAULNES (ET NOUS L'AVONS ÉTÉ SI PEU)

Jeudi 7 octobre à 20 h 30  
Théâtre de Chartres  
02 37 23 42 79

### BIENVENUE AU BEL AUTOMNE

Mardi 6 et mercredi 7 octobre  
à 19 h 30  
Vendredi 8 et samedi 9 octobre  
à 20 h 30  
Théâtre  
Salle Doussineau  
02 37 23 42 79

### TURBO NIGLO

Vendredi 8 octobre à 20 h 30  
Concert Jazz de mars  
Foyer d'accueil chartrain  
12, rue Hubert-Latham  
02 37 88 40 00

### PINGOUIN (DISCOURS AMOUREUX)

Mardi 12 octobre  
à 14 h 30 et 19 h 30  
Théâtre de Chartres  
02 37 23 42 79

### DREAM

Vendredi 15 octobre à 20h30  
Danse  
Théâtre de Chartres  
02 37 23 42 79

### LES STÉRÉO' TYPES

Chansons comico-bruitées  
Vendredi 15 octobre à 21 h,  
samedi 16 octobre à 17 h et 21 h  
Théâtre Portail Sud  
02 37 36 33 06

### FESTIVAL DES CLAVECINS DE CHARTRES

Concert de musique baroque  
Samedi 16 octobre à 20 h 30  
Église Saint-Aignan  
06 26 90 33 78

### LE SYNDROME DE LA VIE EN ROSE

Mardi 19 octobre à 20 h 30  
Danse  
Théâtre de Chartres  
02 37 23 42 79

### LE JOUEUR D'ÉCHECS

Du mercredi 20 au samedi  
23 octobre, le mercredi, jeudi,  
vendredi et samedi à 21 h,  
le samedi à 17 h  
Théâtre Portail Sud  
02 37 36 33 06

### ERWAN PINARD

Samedi 20 octobre à 20 h 30  
Chanson rock décalée  
Théâtre du Seuil  
07 64 27 93 47

### ROYAN

Avec Nicole Garcia  
Vendredi 22 octobre à 20 h 30  
Théâtre de Chartres  
02 37 23 42 79





## CONFÉRENCES/CINÉMA

### CINÉ-CLAP : L'ENFANT RÊVE

Vendredi 1<sup>er</sup> octobre à 20 h 30  
Cinéma Les Enfants du Paradis  
02 37 28 28 87

### AU CŒUR DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU PERCHE

Film documentaire  
Samedi 2 octobre à 15 h 30  
Auditorium de l'Apostrophe  
02 37 23 42 00

### NEUROMYTHES, ET SI ON PARLAIT DU CERVEAU ?

Conférence théâtralisée  
Mardi 5 octobre à 18 h 30  
Eure-et-Loir Campus

### QUAND LES ARBRES SE PARLENT...

Conférence  
Samedi 9 octobre à 15 h 30  
Auditorium de l'Apostrophe  
02 37 23 42 00

### CINÉ-CLAP : LA POISON

Mardi 12 octobre à 20 h 30  
Auditorium de l'Apostrophe  
02 37 28 28 87

### CINÉ-CLAP : LA COMMUNE (PARIS 1871)

Dimanche 17 octobre  
Cinéma Les Enfants du Paradis  
02 37 28 28 87

### CINÉ-CLAP : LE LOUP-GAROU DE LONDRES

Jeudi 21 octobre à 20 h 30  
Cinéma Les Enfants du Paradis  
02 37 28 28 87

## ANIMATION/VISITES

### À L'EURE DES MÉTIERS D'ART

Du vendredi 1<sup>er</sup>  
au dimanche 3 octobre  
Exposition d'artisans d'art  
1, rue du Massacre

### FÊTE DE LA SCIENCE

Du 1<sup>er</sup> au 11 octobre  
(voir page 69)

### FOULÉES ROSES

Samedi 16 octobre  
Entre 14 h et 17 h 30

### FOULÉES DE LA CATHÉDRALE

Samedi 16 octobre  
Départ à 20 h 30



# Antoine Vincent

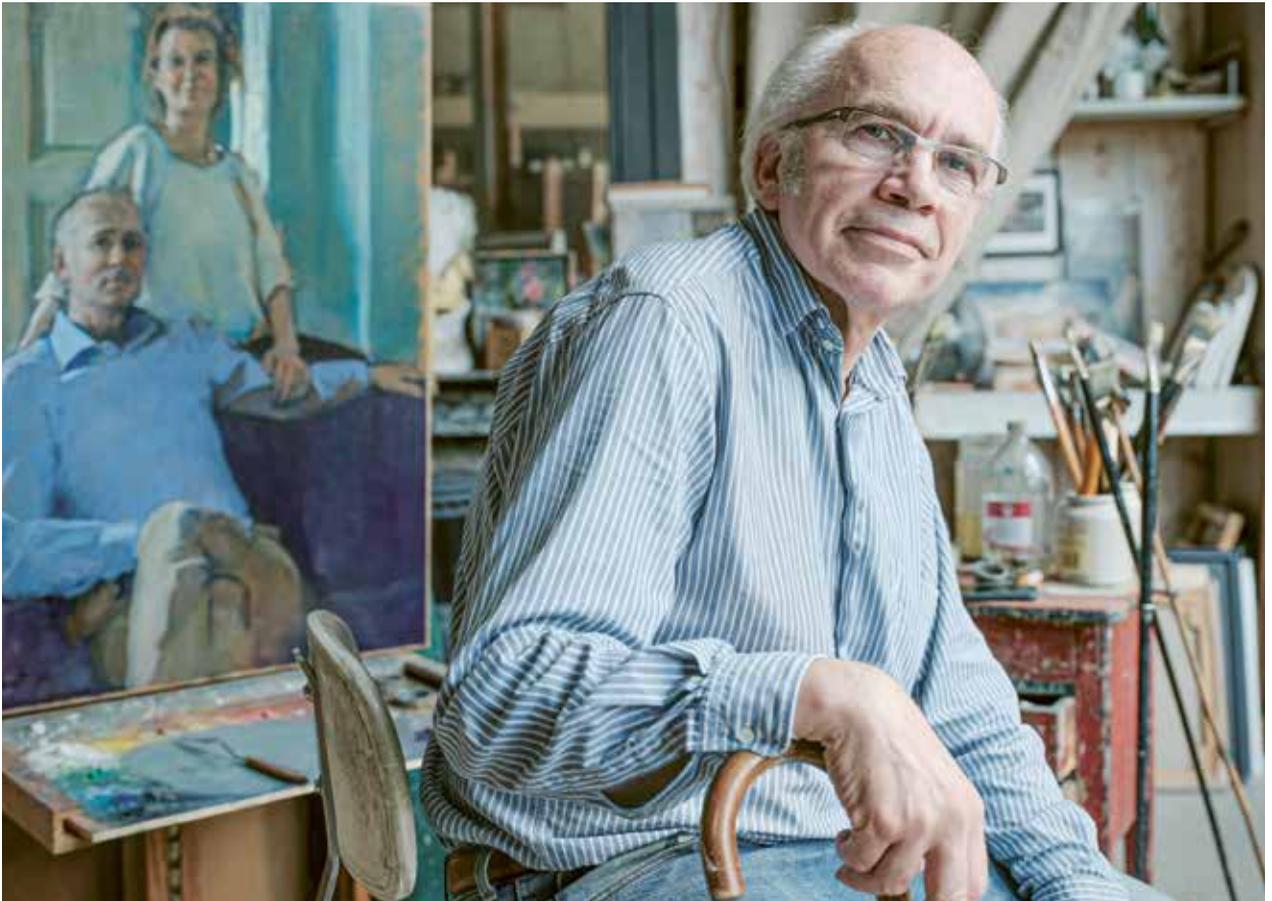
## Rétrospective à la Collégiale

Dans le cadre du Chemin des arts, le peintre chartrain Antoine Vincent vous propose une rétrospective de trente ans de carrière à la collégiale Saint-André, du 2 octobre au 7 novembre. Entretien.

« **J**'ai vu mon grand-père maternel, Maurice Perrot, qui était artiste peintre, poser son chevalet sur les bords de Seine quand j'avais 8 ans, se souvient Antoine Vincent. Il a dû me transmettre quelques gênes... » Et pourtant, la peinture n'a pas tout de suite guidé ses pas, lui qui a étudié le droit et passé quatre ans au Conservatoire national supérieur de musique de Paris. « Je suis sorti du conservatoire sans rien. J'aurais voulu être chanteur d'opéra. Mais comme je n'ai jamais été à l'aise en public, ma carrière a tourné court. Et puis on n'échappe pas à sa vocation ! »

Une rencontre va s'avérer déterminante, celle du peintre Philippe Lejeune, fondateur de l'école d'Étampes. « Jusque-là, je crayonnais et je barbouillais tout seul dans mon coin. Lejeune m'a fait venir à son atelier et, après m'avoir vu à l'œuvre, il m'a dit : "Pour moi, tu es peintre !" Et j'ai rejoint son école. Il nous citait tout le temps cette phrase de Maurice Denis dont il fut l'élève, qui nous a tous marqués à jamais : "Se rappeler qu'un tableau, avant d'être un cheval de bataille, une femme nue ou une quelconque anecdote, est essentiellement une surface plane





*recouverte de couleurs en un certain ordre assemblées.” »*

## L'art du portrait

Pour monter cette rétrospective, qui retrace trente ans de carrière, de 1990 à 2021, Antoine Vincent est allé glaner des toiles à droite et à gauche chez des collectionneurs « *d'autant plus qu'il faut des grands formats pour exposer à la collégiale* ». Il a aussi fouillé dans sa réserve pour en sortir « *celles qui semblaient encore "tenir le mur", comme on dit dans le métier.* »

À la collégiale Saint-André, vous pourrez faire le tour des thèmes qui ont jalonné le parcours de l'artiste : scènes de plage, intérieurs, natures mortes et surtout portraits. « *La difficulté du portrait, confie-t-il, c'est qu'il faut*

*trouver le bon profil du modèle pour que celui-ci soit satisfait et qu'à mes yeux ce soit un bon tableau.* » Un art d'équilibriste, en quelque sorte. Vous trouverez aussi à l'exposition des esquisses et une section baptisée « *confinement* ». « *Privé d'expositions et de cours pendant le premier confinement, explique l'artiste, j'en ai profité pour peindre les tableaux dont j'ai toujours rêvé et qui reflètent ma passion pour Rembrandt, Velasquez, Caravage...* »

## Le domaine de l'indicible

« *Vous aurez remarqué que je suis un peu un ours...* », plaisante Antoine qui n'aime pas plus parler de lui que de ses œuvres. « *Pour moi, la peinture est du domaine de l'indicible ; Je m'exprime plus facilement avec mes*

*pinceaux qu'avec des mots* ». Confronté à l'insatisfaction inhérente à tout artiste digne de ce nom, il ajoute : « *On ne peut néanmoins porter un regard trop critique sur ce qu'on a fait, sinon on n'expose plus rien.* »

« *J'ai eu la grande chance de pouvoir élever mes cinq enfants grâce à ma peinture, conclut-il. J'en remercie le Ciel tous les jours. Mais il a fallu bosser. L'inspiration nécessite une grande discipline.* » Le travail, le travail, encore et toujours le travail, tel est le credo d'Antoine Vincent.

### ► Informations

Du 2 octobre au 7 novembre  
Collégiale Saint-André  
02 37 23 40 82  
Inauguration le samedi 9 octobre

# 6 peintures inédites de Pierre Carron

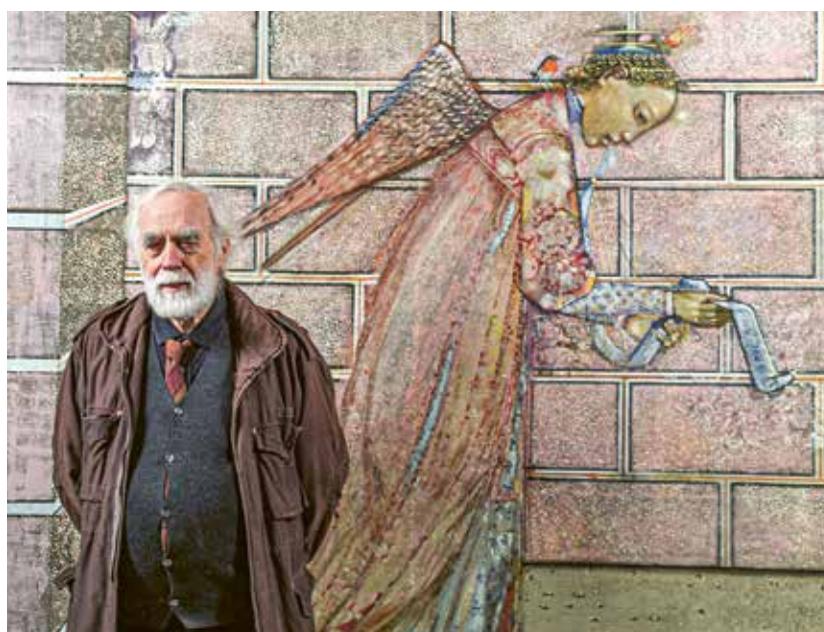
Dans « Exposition inédite d'un projet d'exception », Pierre Carron, peintre et sculpteur de renommée mondiale, présente du 9 octobre au 4 janvier au musée des Beaux-Arts six peintures d'un polyptique qui aurait dû prendre place dans le chœur de la cathédrale de Meaux.

**N**é à Fécamp (Seine-Maritime) en 1932, Pierre Carron abandonne ses études au lycée pour se consacrer au dessin à l'école régionale des Beaux-Arts du Havre. En raison de la Seconde Guerre mondiale, il est un temps le seul élève de l'établissement et en profite pour dessiner d'après des reproductions d'œuvres. L'idée de devenir peintre germe alors. Il s'inscrit à l'atelier préparatoire des Grandes écoles, fréquente l'École nationale supérieure des Arts décoratifs et intègre en 1951 les Beaux-Arts de Paris.

Pensionnaire de 1961 à 1964 de la Villa Médicis à Rome, Pierre Carron s'y lie d'amitié avec le directeur des lieux, Balthasar Klossowski, plus connu sous le nom de Balthus. Il avoue également une grande admiration pour Piero della Francesca, Ingres et Courbet.

## Académicien

En 1967, il est nommé professeur aux Beaux-Arts de Paris, où il enseignera pendant trente ans la peinture figurative, exposant en parallèle dans le monde entier. En 1990, il est élu membre de l'Académie des Beaux-Arts,



► Pierre Carron devant un panneau de son polyptique.

qu'il présidera en 2002 et 2019.

Pierre Carron a notamment peint de spectaculaires verrières pour les chapelles du déambulatoire de la cathédrale d'Orléans. Il a aussi réalisé deux triptyques pour celle de Meaux, où ils ne furent jamais installés. C'est cette œuvre magnifique qui sera présentée au musée des Beaux-Arts du 9 octobre au 4 janvier à l'initiative de l'Association des amis du musée. En position fermée, les deux retables présentent de part et d'autre de l'autel une représen-

tation de la création du monde et de la Sainte Croix. En position ouverte, ils font apparaître des représentations de l'Annonciation, avec l'archange Gabriel et Marie, vers le centre, et à l'extérieur, à gauche le martyr de Saint Etienne, et à droite saint Paul qui s'échappe de Damas, descendu des remparts dans une corbeille.

## ► Informations

Du 9 octobre au 4 janvier  
au musée des Beaux-Arts  
02 37 90 45 80  
Entrée libre

# Objet du mois



## Sainte Catherine d'Alexandrie et saint André

Jacopo Amigoni

(Naples ou Venise, 1682 – Madrid, 1752)

Vers 1715 - Huile sur toile ; H. 57 x L. 30,5 cm

Don Justin Courtois, 1888, inv. 5640

**F**ormé dans l'entourage de Luca Giordano (1634-1705) et Francesco Solimena (1657-1747) dont il retient le goût pour les grandes compositions caractéristiques du baroque italien, Jacopo Amigoni est enregistré comme peintre à Venise en 1711. Il est alors perméable au style rococo des peintres à la mode comme Sebastiano Ricci (1659-1734) et Giovanni Antonio Pellegrini (1675-1741).

Cette œuvre est une esquisse – appelée aussi « modello » – pour une grande toile de plus de trois mètres de haut exposée aujourd'hui dans l'église San Stae à Venise. Sainte Catherine, en partie haute, est reconnaissable à la roue que tient l'ange à sa droite. Cette roue renvoie au martyre qu'elle subit et qui est rappelé par la palme dans sa main gauche. En partie basse, saint André est reconnaissable à sa croix en X ainsi qu'à son filet de pêche, rappel de sa profession.

## Maître du rococo XVIII<sup>e</sup>

La composition est construite selon un mouvement ondulatoire ascensionnel : le regard du spectateur est attiré par le pied droit de saint André, court le long de sa jambe et de son torse, puis part de son regard pour toucher le bras gauche de sainte Catherine, sa manche et enfin son visage tourné vers le ciel. Par ce procédé très lisible, le fidèle est efficacement conduit à lever son regard vers celui qui, bien qu'absent de la composition, concentre l'attention des deux saints : Dieu le Père.

Deux ans après cette réalisation, en 1717, Amigoni partit travailler en Bavière, puis séjourna en Angleterre de 1730 à 1739, avec un intermède à Paris en 1736, et s'installe à Madrid en 1747. Son style, qui évoluera vers des compositions légères, gracieuses et aux coloris clairs, sera alors diffusé dans toute l'Europe. Amigoni est ainsi l'un des plus grands représentants du style rococo au XVIII<sup>e</sup> siècle.

# Un colloque international d'archéologie à Chartres

Du 29 septembre au 2 octobre, la direction de l'Archéologie de Chartres métropole organise, en partenariat avec la direction des Affaires culturelles du Centre-Val de Loire, l'Inrap et la société d'archéologie Éveha, les 41<sup>es</sup> Journées internationales de l'Association française d'archéologie mérovingienne à l'hôtellerie Saint-Yves à Chartres.

## Programme

**Mercrèdi 29 septembre :** « *De quelle histoire du vêtement sommes-nous capables ?* » Conférence inaugurale animée par Gil Bartoleyns, responsable du master Sciences et cultures du visuel à la Faculté des sciences historiques, artistiques et politiques de l'Université de Lille. L'occasion de dresser un état des lieux de la recherche à partir du potentiel documentaire pour mener des histoires à la fois culturelles, sociales, économiques ou politiques sur les façons de s'habiller au cours du Moyen Âge.

## Un colloque articulé autour de trois thèmes

### 1. Se vêtir au haut Moyen Âge : productions, usages et représentations

Avec un point sur les découvertes, notamment celles issues de l'archéologie préventive, et les études récentes, qui permettront d'alimenter cette thématique aux multiples aspects.

### 2. L'archéologie du haut Moyen Âge (V<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.) en Centre-Val de Loire

La région, qui accueille pour la première fois les Journées internationales d'archéologie méro-

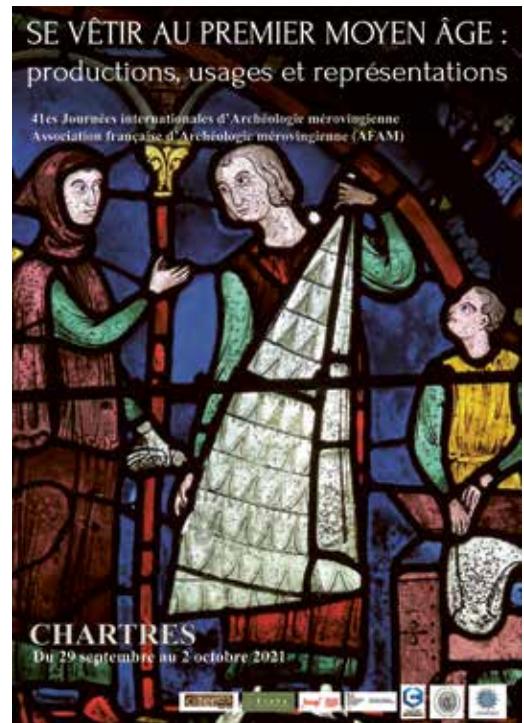
vingienne, a connu ces deux dernières décennies de très nombreuses découvertes archéologiques concernant le haut Moyen Âge, majoritairement issues d'opérations préventives.

### 3. Actualités du haut Moyen Âge

La dernière demi-journée sera dédiée aux actualités archéologiques en rapport avec le haut Moyen Âge.

### Le retour de l'exposition *Ô Moyen Âge ! Les Mérovingiens en pays chartrain*

Afin de faire découvrir la richesse du patrimoine archéologique chartrain, la direction de l'Archéologie de Chartres métropole réinstalle pour ces quelques jours une partie de l'exposition *Ô Moyen Âge ! Les Mérovingiens en pays chartrain*, présentée au musée des Beaux-Arts d'octobre 2020 à mai 2021 et dont l'accessibilité au public a été fortement perturbée par la crise sanitaire.



Vous pourrez suivre l'intégralité des conférences en ligne sur [archeologie.chartres.fr/vos-rendez-vous/conferences/](http://archeologie.chartres.fr/vos-rendez-vous/conferences/)

► C'Min, permettra aux absents de voir et revoir les communications sur [archeologie.chartres.fr](http://archeologie.chartres.fr)

# Archéologue d'un jour

Dans le cadre de la Fête de la science, les 9 et 10 octobre, à la Cité de l'innovation au CM 101 au Coudray, la direction de l'Archéologie de Chartres métropole vous propose de vous plonger dans la peau d'un archéologue à la fin de son chantier de fouilles et de recueillir des indices pour mieux comprendre un site archéologique.



## Une journée pour les scolaires

Le vendredi 8 octobre sera dédié à l'accueil des scolaires qui pourront découvrir le dépôt archéologique où sommeille le mobilier issu des opérations archéologiques de Chartres et son agglomération ! Les élèves pourront s'initier à du remontage de céramiques et se familiariser à des objets préhistoriques !

## Un événement familial

Que deviennent tous les objets une fois le chantier de fouille achevé ? Le temps de ce week-

end, plongez-vous dans la peau d'un jeune étudiant en archéologie chargé de faire la lumière sur une fouille ancienne. Vous partirez en quête d'indices qui vous aideront à comprendre, dater et interpréter un site, avec l'aide des archéologues présents sur place pour vous fournir des explications. Vous serez aussi en contact direct avec des vestiges archéologiques datés de plusieurs centaines, voire milliers d'années !

Samedi 9 octobre de 14 h à 19 h et dimanche 10 octobre de 10 h à 19 h

## Des ateliers fouilles archéologiques pour les vacances

Pendant les vacances d'automne, les enfants de 6 à 12 ans pourront fouiller un chantier comme de véritables archéologues.

Lundi 25 et mardi 26 octobre : 6 à 8 ans.

Jeudi 28 et vendredi 29 octobre : 9 à 12 ans

### ► Inscriptions à partir du lundi 11 octobre.

[boutique.chartres-tourisme.com](http://boutique.chartres-tourisme.com)

10 enfants maximum par atelier. Tarif : 5 € l'atelier  
[archeologie.chartres.fr](http://archeologie.chartres.fr)



## Retour en images

Les samedi 18 et dimanche 19 septembre derniers, les restrictions sanitaires encore en vigueur n'ont pas découragé les quelque 5 000 visiteurs des Journées européennes du Patrimoine, à l'occasion desquelles la Ville proposait, une fois encore, de nombreuses animations.

- ❶ Isabelle Vincent et la céramiste Andréée Dumas à la chapelle Saint-Eman, pour l'inauguration de l'exposition de cette dernière dans le cadre du Chemin des arts
- ❷ Un concert de jazz au conservatoire dans le cloître des Cordeliers
- ❸ Visite du sanctuaire gallo-romain de Saint-Martin-au-Val et en particulier des vestiges de la fontaine monumentale
- ❹ Un concert classique dans la chapelle du musée des Beaux-Arts
- ❺ Découverte d'une cabine de locomotive à la gare SNCF



# Une saison très prometteuse

Après deux exercices en pointillé, le conservatoire de musique et de danse vous a concocté un programme aussi riche qu'éclectique pour la saison 2021-2022.



**E**ntamée en octobre avec deux concerts de musique baroque dans le cadre du festival des Clavecins de Chartres (voir page 62), la saison se poursuivra le 18 novembre avec l'hommage d'un quatuor au compositeur Camille Saint-Saëns, au musée des Beaux-Arts. Un mois de novembre marqué également par le festival Carré d'as (le 20), grande et joyeuse journée sous le signe de l'inclusion organisée dans les ateliers de fabrication flamboyant neufs de l'ESAT Chartres, et la masterclass de la harpiste Ghislaine Petit-Volta (le 27).

En décembre, janvier, mars et juin 2022, les élèves du 3<sup>e</sup> cycle

et des ensembles du conservatoire seront à l'honneur au musée des Beaux-Arts, avec les cartes blanches aux jeunes talents, inscrites dans le cadre des Jeudis au musée.

## Noël russe

Le 4 décembre, le jazz fera son retour à la salle Doussineau avec le traditionnel Bœuf de Noël en partenariat avec l'association Improphile. Le 12 décembre, Doussineau sera le théâtre d'un Noël russe, avec un programme de musique de chambre puisé dans le répertoire de Glinka, Rimski-Korsakov et Stravinsky. L'année se clôturera par le toujours attendu concert de l'Orchestre d'harmo-

nie de Chartres, le 18 décembre, au théâtre.

L'année 2022 débutera en musique le 20 janvier avec une carte blanche à Pierre Walter, accompagné d'un trio à cordes, qui vous fera découvrir le répertoire méconnu du basson à travers des œuvres de Paganini, Hersant, Mozart et Danzi.

Le 29 janvier, la harpiste et compositrice Youliana Patrouilleau vous entraînera l'après-midi dans un « Voyage autour des cinq continents », tandis que l'orchestre symphonique de Chartres proposera le soir aux spectateurs du théâtre des œuvres de Sibelius, Schubert et Grieg. Le lendemain, les jeunes pianistes Clément Lefebvre et



Alexandre Lowry donneront un récital à quatre mains dans le cadre des Samedis musicaux.

### Masterclass d'Héloïse Lefebvre

Février mettra le jazz à l'honneur avec, le 3, la masterclass d'Héloïse Lefebvre, figure montante de la scène jazz française, et, le 25, une soirée hommage à Chick Corea à la salle Doussineau. Le mois s'achèvera avec le récital de Guillaume Bellom, étoile montante du piano français dans le cadre des Samedis musicaux le 27 à la salle Doussineau.

Le 12 mars, le grand chœur, la maîtrise et la pré-maîtrise du conservatoire vous convieront à un concert dans l'église Saint-Jean-Baptiste de Rechèvres, constitué notamment d'œuvres de Brahms et Mendelssohn. Le 31 du même mois, le musée des Beaux-Arts accueillera un concert-spectacle autour de la guitare et du clavecin.

### Carmina Burana

Le mois de mai sera particulièrement riche, avec, pour com-



mencer, le concert de printemps de l'Orchestre d'harmonie de Chartres le 7 mai au Théâtre. Le 13 mai, l'église Saint-Aignan abritera le Barocco Festivo, où Jean-Luc Thellin (orgue et clavecin), Irène Assayag (clavecin) et Frédérique Veyrac (flûte à bec) joueront des œuvres de Bach, Haendel et Telemann. Le 14, à la salle Doussineau, un ensemble composé d'une danseuse, d'une harpiste et d'une percussionniste vous présentera le spectacle « *Gaïa ou la terre vivante* ». Le 19, des élèves des classes CHAM 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> revisiteront la commedia dell'arte et ses personnages emblématiques. Le 20, enfin, le grand chœur et la maîtrise du conservatoire interpréteront le grandiose *Carmina Burana*, de Carl Off.

Le 1<sup>er</sup> juin, au théâtre, les orchestres et la maîtrise du conservatoire vous proposeront un programme sud-américain autour du célèbre compositeur et bandonéoniste argentin Astor Piazzola, pour le centenaire de sa naissance. Piazzola, qui sera encore célébré le 10 juin avec un concert tango. Les 3 et 4 juin, se tiendra au théâtre

le gala annuel des élèves du département danse.

L'année se conclura en beauté le 11 juin avec un hommage au fado, sublimé par un trio original voix, violoncelle et guitare inscrit au programme des Samedis musicaux.

### ► Informations et réservations

Conservatoire de Chartres  
Cloître des Cordeliers  
22, rue Saint-Michel  
Les réservations ouvrent  
un mois avant la date de  
représentation :  
[boutique.chartres-tourisme.com](http://boutique.chartres-tourisme.com)  
et partenariat avec les  
associations musicales.

Retrouvez l'ensemble de la saison du conservatoire sur le site [chartres.fr](http://chartres.fr), rubrique Sortir à Chartres / Culture / Conservatoire de musique et danse ou dans la plaquette disponible au Guichet unique, dans les maisons pour tous et dans les lieux d'accueil du public.



# Festival des Clavecins de Chartres

En partenariat avec le festival des Clavecins de Chartres,  
le conservatoire propose deux concerts de musique ancienne au mois d'octobre.



Photo : Paul Attali

## **Dimanche 3 octobre à 17 h en l'église Saint Aignan**

Au programme des œuvres de Georg Friedrich Haendel, Henry Purcell (des extraits de *Fairy Queen*), John Baston, Johann Christoph Pepusch et Robert Woodcock.

Avec les élèves des classes de cordes du conservatoire de Chartres, Frédérique Veyrac (flûte à bec), Irène Assayag (clavecin), Charlotte Lesage (percussions), Jean-Luc Thellin (orgue) et Ziska Gouppinsperg (accompagnement), du conservatoire de Chartres, Ayumi Nakagama (clavecin) et Marjolaine Garin (chant), du

conservatoire de Lucé, Alissa Duryee (clavecin), du conservatoire de Dreux. Mari Akagama (violoncelle), des écoles de musique de La Loupe, Maintenon et Lèves.

Direction artistique : Olivier Clémence.

## **Samedi 16 octobre à 20 h 30 en l'église Saint Aignan**

Pour conclure le festival des Clavecins de Chartres, vous pourrez découvrir la magnifique *Messe pour le vent d'ouest* de Christopher Tye ainsi que le *Laudate Dominum H.159* de Marc-Antoine Charpentier avec la maîtrise du conservatoire de

Chartres dirigée par Philippe Frémont et un quintet de violes de gamba associé à un luth comme ensemble instrumental.

Une belle rencontre qui vous permettra de goûter aux sonorités et au phrasé unique de ces instruments Renaissance et de leur précieux répertoire musical.

### **► Renseignements et réservations**

06 26 90 33 78

clavecinsdechartres@gmail.com

Tarif : 15 €

N'oubliez pas votre masque  
et votre pass sanitaire

# Turbo Niglo

## au Festival Jazz de Mars

**Vendredi 8 octobre à 20 h 30**

Adeptes du do it yourself, Sami Chaibi et Mike Davis font tout eux-mêmes, de la composition à la mise en scène, ils contrôlent les jeux de lumière, les vidéos et leurs effets scéniques, ce qui leur permet d'aborder leur univers musical avec une liberté artistique totale et sans concession. Turbo Niglo, une expérience musicale dynamique et festive, une bougie d'allumage qui propulse les délires déjantés et planants des deux guitaristes.

► **Informations**

Foyer d'accueil chartrain  
12, rue Hubert-Latham  
Tarif : 10 €



ARTISANS D'ART | CULTURE

# À l'Eure

## des métiers d'art

**A**près l'annulation des Artisanales, l'ébéniste Lydwine Le Galludec et six autres artisans d'art, une brodeuse, un abajouriste, une designer textile, un coutelier, une tapissière et un relieur ont décidé d'organiser le premier week-end d'octobre un événement baptisé « À l'Eure des Artisanales », pour présenter leurs créations et réaliser des démonstrations de leur savoir-faire au 1, rue du Massacre.

Vendredi 1<sup>er</sup> octobre de 12 h à 19 h  
(inauguration à 18 h)

Samedi 2 octobre de 10 h à 22 h

Dimanche 3 octobre de 10 h à 18 h

Diplômée de l'ESAA Boule à Paris en ébénisterie et marqueterie, Lydwine Le Galludec, crée aussi dans son atelier des objets de décoration, du mobilier, des accessoires de mode.



Un travail de marqueterie de Lydwine Le Galludec

► **Le Galludec Marqueterie**

1, rue du Massacre  
06 85 86 86 60  
legalludecmarqueterie.com

# THÉÂTRE DE CHARTRES

## EN OCTOBRE

### MEAULNES (ET NOUS L'AVONS ÉTÉ SI PEU)

**Judi 7 octobre à 20 h 30**

Théâtre

De Nicolas Laurent.

Grande salle (Durée : 1h30)

Librement adapté du classique d'Alain Fournier *Le Grand Meaulnes*, le spectacle de Nicolas Laurent fait entendre la voix du récit romanesque tout en se demandant quels échos cette histoire peut éveiller en nous. Comment blouses d'écoliers, carrioles et ombrelles peuvent-ils toucher des adolescents d'aujourd'hui ?

### PINGOUIN (DISCOURS AMOUREUX)

**Mardi 12 octobre  
à 14 h 30 et 19 h 30**

Théâtre

*La Tête Noire – La Compagnie*  
Grande salle (Durée : 1h)

Amazone s'ennuie et veut jouer à l'amour. Mais Abélard refuse : il a déjà une amoureuse. Pour lui, on ne badine pas avec l'amour, c'est une affaire sérieuse et compliquée ; pour elle, c'est une fête, un manège qui fait tourner la tête. Intrépide et espiègle, Amazone insiste. Mais quand Abélard lui parle d'engagement et d'éternité, c'est elle qui fuit.

Avec poésie et humour, Sarah Carré explore la relation amoureuse dans des fragments de discours à hauteur d'enfant.

### DREAM

**Vendredi 15 octobre à 20h30**

Danse

Ballet Julien Lestel

Grande salle (Durée : 1h20)

Julien Lestel impose un style singulier avec ses créations résolument modernes, uniques, esthétiques et puissantes. Dans cette chorégraphie puissante et charnelle, il entraîne le spectateur dans un monde propre à l'imagination où s'expriment, dit-il, « rêves inavoués, pulsions et passions inassouvies. Nos peurs et nos angoisses s'y abritent, territoire parfois inconnu de nous-mêmes. »

### LE SYNDROME DE LA VIE EN ROSE

**Mardi 19 octobre à 20 h 30**

Danse

Compagnie Éponyme

Chorégraphe : Karine

Vayssettes

Grande salle

Cinq fruits et légumes par jour, du bio, du local, du frais, du vitaminé, sans oublier les fibres. Pas de gras, pas d'alcool, pas

de drogues. Faire 10 000 pas par jour, du vélo, du yoga, des abdos... Des diktats de la pensée positive, les danseuses-comédiennes de la compagnie Éponyme tirent une chorégraphie à la fois belle et drôle, qui évoque la façon dont le bien-être s'est transformé en dogme.

### ROYAN

**Vendredi 22 octobre à 20 h 30**

Théâtre

De Marie Ndiaye

Avec Nicole Garcia

Grande salle (Durée : 1h30)

En rentrant à son appartement, une professeure de français perçoit la présence sur son palier, un étage plus haut, d'un couple qu'elle connaît et qu'elle veut à tout prix éviter. Commence pour elle une nuit d'errance dans les rues de Royan. Un monologue intérieur flamboyant, doublé d'une évocation de la fragilité et de la puissance du féminin et d'un portrait de femme en clair-obscur.

#### ► Informations

theatredechartres.fr.

02 37 23 42 79

billetterie@theatredechartres.fr

Du mardi au vendredi

de 13 h 30 à 18 h 30,

le samedi de 10 h à 13 h



| Meaulnes (et nous l'avons été si peu)



| Pingouin (discours amoureux) - Photo Mélina Kielb



| Syndrome de la vie en rose - Photo Véronique Clément



| Royan - Photo Carole Bellaïche

# TOUTE L'ACTU DES THÉÂTRES

## THÉÂTRE PORTAIL SUD

► Réservations  
02 37 36 33 06  
theatreportailsud.com  
Tarifs : 17 € et 13 €



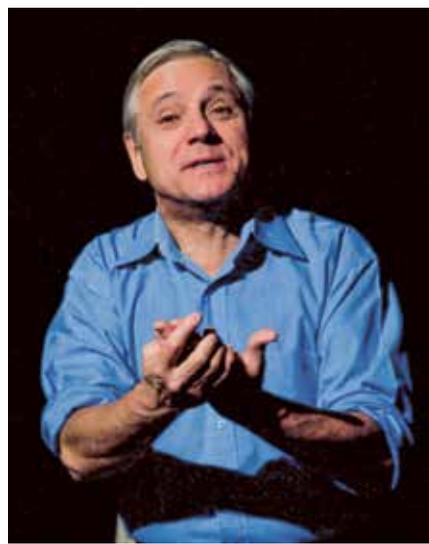
### LES STÉRÉO' TYPES

Chansons comico-bruitées

**Vendredi 15 octobre à 21 h,  
samedi 16 octobre à 17 h et 21 h**

Avec Bruno Buijtenhuis et Xavier Vilsek, l'un à la guitare et aux chants, l'autre à... tout le reste ! Tour à tour chanteurs, comédiens, imitateurs d'instruments de musique, auteurs, bruiteurs, Bruno et Xavier vous présentent leur duo plein d'humour.

« *Voici des esprits espiègles, à l'ironie mordante et fantaisiste. Ne vous privez pas, lutez avec eux contre la morosité !* »



### LE JOUEUR D'ÉCHECS

De Stefan Zweig

Adapté et interprété  
par André Salzet

**Du mercredi 20  
au samedi 23 octobre,  
le mercredi, jeudi, vendredi  
et samedi à 21 h,  
le samedi à 17 h**

De la rencontre sur un paquebot de Mirko Czentovic champion du monde d'échecs, et de M.B., adversaire, aussi mystérieux que redoutable naît le troublant affrontement entre un homme intelligent mais frustré et un inconnu au douloureux secret. Seul en scène, André Salzet incarne tous les protagonistes et, sur un rythme de plus en plus vertigineux, revit un crescendo hallucinant qui le conduit au bord de la folie.

**ERWAN PINARD***Chanson rock décalée***Samedi 9 octobre à 20 h 30**

Mi-punk, mi-crooner, Erwan Pinard débarque sans mode d'emploi avec ses chansons piégées : baroques, farouches, absurdes et toujours bienveillantes. Des pogos pour dire je t'aime, des slows à s'arracher la calvitie servis sur un bel enrobé d'humour. On ne peut rouler tranquille et pourtant on en redemande.

Va comprendre, va voir !

*Pinard est un personnage étonnant. Atypique dans le milieu de la chanson. Le genre de personnages qui ne sont pas légion, qui visitent la chanson avec une caisse à outils assez différente de celle des autres (Hexagone).*

*Un charisme de menhir, un baryton au-dessus de l'ordinaire et un répertoire façon éponge à deux faces, plein émotif et crin abrasif, sensibilité et absurdité (Midi Libre).*



*Des textes forts, des mélodies très structurées qui accrochent l'oreille et un message fort pour qui sait lire entre les lignes (Francofans)*

**THÉÂTRE  
DU SEUIL**

## ► Renseignements

07 64 27 93 47

Réservations :

theatreduseuil.com

ou info.theatreduseuil

@gmail.com

Tarifs : 20 et 15 €

**À NOS AILLEURS***D'après des textes de Marc Pastor, Natacha Räber et Evelyne Torroglosa***Les jeudi 7 octobre, vendredi 8 et samedi 9 octobre à 20h30***Mise en scène de Nicolas Pichot*

Enlaçant les récits et les souvenirs puisés dans leur histoire intime, Natacha Räber, Marc Pastor et Evelyne Torroglosa, auteurs de leurs propres textes, parlent de la perte d'un lieu, le leur ou celui des générations qui les ont précédées. De cet abandon fondateur d'un pays aimé, d'une maison protectrice, ils élaborent un conte où l'on retrouve ce qui les a construits. Leurs parents, leurs objets, les phrases



rituelles nées dans chaque famille, le terreau qu'ils transmettent maintenant aux nouvelles générations.

**THÉÂTRE  
EN PIÈCES**

## ► Théâtre de Poche

Abbaye Saint-Brice,  
2, rue Georges-Brassens.Réservation indispensable  
au 02 37 33 02 10

ou par mail :

theatre-en-pieces@  
wanadoo.fr

www.theatre-en-pieces.fr

Tarifs : 15 € et 11 €

# Halloween

## au théâtre du Labyrinthe

**L**e mercredi 27 octobre de 10 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 15 h 30, à la chapelle Saint-Julien, le théâtre du Labyrinthe fête Halloween avec des ateliers festifs.

Au programme, séance de maquillage et costumes, chasse au trésor théâtralisée et spectacle d'improvisations filmé

► Informations et réservation  
gwen.anglade@gmail.com  
06 20 66 49 76  
Gratuit sur inscription.  
Réservation obligatoire  
Nombre de places limité

Le Théâtre du Labyrinthe propose par ailleurs des ateliers de toute sorte pour enfants, ados et adultes à la chapelle



Saint-Julien : exercices ludiques pour travailler la confiance en soi, le lâcher prise, la diction et le corps dans l'espace, séances de relaxation, training corporel en musique, ateliers d'improvisations, textes classiques ou contemporains. Avec un spectacle en public pour

clôturer l'année. Il reste quelques places dans les ateliers, n'hésitez pas à venir faire un cours d'essai !

► **Information**  
chapelle Saint-Julien  
13, rue Saint-Julien  
theatredulabyrinthe.com

**MÉDIATHÈQUE,  
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE,  
MUSÉE DES BEAUX-ARTS,  
MAISON PICASSIETTE,  
DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE**



**Réservez  
vos places sur :**  
[www.chartres-tourisme.com](http://www.chartres-tourisme.com)



**VOS  
RENDEZ-VOUS  
CULTURELS**

EN UN CLIC,  
avec la billetterie en ligne !



# La Fête de la science

## à 30 ans

Organisée du 1<sup>er</sup> au 11 octobre, la 30<sup>e</sup> édition de la Fête de la science a pour thème « L'Émotion et la découverte », afin de favoriser le dialogue entre le public et les scientifiques.

**P**lacée sous le thème de « L'Émotion et la découverte », la 30<sup>e</sup> Fête de la science célèbre cette année le partage de la science, de la technique et de l'innovation dans des domaines aussi divers que la biodiversité, le climat, l'énergie, la santé, l'alimentation ou le numérique. Rencontre entre le public et les scientifiques, l'événement s'attache, par une approche conviviale, à rendre la science accessible et à encourager les vocations.

### Programme

#### VILLAGE DES SCIENCES POUR LES SCOLAIRES

Vendredi 8 octobre de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Projection du documentaire sur la chaudronnerie « 100% orientation », réalisé par le lycée Jehan-de-Beauce.

#### ► CM101

36, rue des Bellangères  
Le Coudray

#### VILLAGE DES SCIENCES

Samedi 9 octobre de 14 h à 19 h  
Dimanche 10 octobre de 10 h à 18 h

Parmi les nombreuses animations, une évocation des pionniers de l'aviation en Beauce, de l'archéologie et bien d'autres surprises.

Présence, l'après-midi du 10



octobre, de la compagnie Cavalcade, qui vous chuchotera les bribes d'histoires recueillies auprès des résidents de l'Ehpad Marcel-Gaujard et des résidences autonomie Gaujard et Silvia-Monfort.

#### ► CM101

36, rue des Bellangères  
Le Coudray

#### ARCHÉOLOGIE

Activités proposées par la direction de l'Archéologie de Chartres métropole

Séances scolaires le vendredi 8 octobre de 9 h à 17 h

Séances tous publics le samedi 9 octobre de 14 h et 19 h et le dimanche 10 octobre de 10 h à 18 h

La direction de l'Archéologie s'associe à Centre sciences pour vous inviter à découvrir le dépôt rassemblant les collections archéologiques issues des fouilles de Chartres et son agglomération.

#### EXPOSITIONS

« Arbres remarquables d'Eure-et-Loir » et « Dans la peau d'un arbre »

Samedis 2 et 9 octobre de 10 h à 18 h

Dimanches 3 et 10 octobre de 14 h à 18 h

Médiathèque L'Apostrophe

#### CONFÉRENCE THEÂTRALISÉE

« Neuromythes, et si on parlait du cerveau ? »

Par Olivier Richard, maître de conférences en neurobiologie à l'Université d'Orléans

Mardi 5 octobre à 18 h 30

► Eure-et-Loir Campus  
21 rue Loigny la Bataille

Programme complet sur :  
[centre-sciences.org](http://centre-sciences.org)  
et [fetedelascience.fr](http://fetedelascience.fr)

#### ► Renseignements

djamel.hellal@centre-sciences.fr  
02 38 77 11 06



| Laurent Charbonnier et son équipe en tournage dans le parc de Perche



| Le jardin d'horticulture

# Auprès de mon arbre

En cette saison automnale propice à une immersion au cœur des mystères des arbres, les bibliothèques de Chartres proposent pendant les mois d'octobre et novembre des expositions, des conférences, des films et des lectures pour en apprendre davantage sur ces géants qui nous entourent.

## Du 1<sup>er</sup> octobre au 28 novembre DANS LA PEAU D'UN ARBRE

*Exposition réalisée par Catherine Lenne, enseignante chercheuse en biologie végétale.*

La (véritable) vie secrète des arbres est fascinante. Organisme monumental, vivant fixé au sol par ses racines, immobile, sans fuite possible, l'arbre traverse les saisons, s'adaptant à chacune. À l'échelle de l'homme et dans son quotidien, de par sa présence inébranlable, il semble immortel. Se glisser « dans sa peau », avec photographies à l'appui, permet de comprendre les mystères de sa croissance, de sa reproduction, de sa sensibilité et de son incroyable adaptation au monde qui l'entoure.

► L'Apostrophe, accueil

## ARBRES REMARQUABLES D'EURE-ET-LOIR

*Exposition*

*Photos d'arbres d'intérêt départemental réalisées lors d'une campagne photographique du Conseil départemental à l'été 2021.*

Une rencontre avec un arbre, c'est une émotion avant tout ! Chaque territoire a ses géants,

ses vénérés, ses patriarches, ses historiques, ses exotiques, ou encore ses insolites.

Un partenariat entre le Conseil départemental et l'association A.R.B.R.E.S. a été lancé en 2020 pour identifier les spécimens pouvant prétendre à l'attribution du label national.

► Bibliothèque Louis-Aragon et accueil de L'Apostrophe.

## Samedi 2 octobre à 15 h 30

### AU CŒUR DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU PERCHE

*Film documentaire de Laurent Charbonnier (2017, 52 minutes)*  
Cinéaste animalier, Laurent Charbonnier retrace une journée dans le parc du Perche, en compagnie d'habitants qui se mobilisent pour la préservation des milieux naturels. Le tout en observant vivre des animaux emblématiques comme le chevreuil et la chouette chevêche. L'occasion de montrer la richesse et la diversité des espèces qui peuplent le Perche.

► Auditorium de L'Apostrophe

Retrouvez l'ensemble  
de la programmation sur  
[mediatheque.chartres.fr](http://mediatheque.chartres.fr)

## Samedi 9 octobre à 15 h 30

### LES ARBRES REMARQUABLES D'EURE-ET-LOIR : UN PATRIMOINE NATUREL À VALORISER

*Découverte*

*Par l'association Arbres 28*

Présentation de la démarche de labellisation des spécimens intéressants en tant qu'arbres remarquables.

► Auditorium de L'Apostrophe

## Samedi 6 novembre à 15 h 30

### QUAND LES ARBRES SE PARLENT...

*Conférence. Par Catherine Lenne, enseignante chercheuse en biologie végétale.*

La communication entre les arbres est-elle un mythe ou une réalité ? Oui, les arbres sont des êtres hypersensibles d'un point de vue scientifique, mais le sont-ils vraiment selon notre filtre humain ? Les géants qui nous entourent ont bien des secrets et mystères à nous faire partager.

► Auditorium de L'Apostrophe



# L'OHC a un nouveau chef

Benoît Fourreau, qui fête ce mois-ci ses 45 ans, a pris ses fonctions de chef de l'Orchestre d'harmonie de Chartres début septembre. Nous l'avons rencontré le jour de sa première répétition.

## **Votre Ville : Qu'est-ce qui vous a poussé à candidater à l'OHC ?**

**Benoît Fourreau :** C'est une opportunité qui s'est présentée. Comme beaucoup de musiciens, j'ai débuté dans le monde amateur et j'y suis très attaché. Tout ce qu'on m'a donné, j'ai envie à présent de le faire partager. C'est important la transmission. Je suis fier de représenter Chartres, où la programmation culturelle est très riche, avec ce bel orchestre d'harmonie, qui fait partie des ambassadeurs de la ville. C'est le début d'une nouvelle aventure, d'une belle aventure.

## **Vous êtes 1<sup>er</sup> prix de tuba du Conservatoire national supérieur de musique de Paris. Comment êtes-vous venu à cet instrument ?**

Je voulais jouer un instrument grave. Les sons graves, on les reçoit plutôt au niveau du ventre, les aigus plus au niveau de la tête. J'ai débuté avec un petit tuba nommé saxhorn. Puis, très vite, à 14 ans, je suis passé au gros tuba.

## **Et la direction d'orchestre ?**

J'ai beaucoup travaillé dans les grands orchestres parisiens. Et comme on ne joue pas en permanence quand on est tubiste, j'ai pris l'habitude d'observer le travail des chefs pendant les nombreuses poses. Mon envie de diriger a ainsi mûri progressivement et, vers la trentaine, je me suis inscrit dans un cursus

de trois ans au conservatoire d'Evry. Ça m'a ouvert les yeux sur beaucoup de choses. On ne joue pas comme on le sent. Tout s'explique, musicalement, historiquement...

## **Comment avez-vous rejoint le renommé quintette de cuivres Magnifica, créé en 1985 ?**

J'y suis entré en 1998 en remplacement de l'un des membres, Hervé Brisse, qui était mon professeur assistant au CNSM. La musique de chambre, pour un tubiste, c'est ce qu'il y a de mieux. J'ai déjà fait près de 900 concerts avec Magnifica, en France et dans le monde entier.

## **Quels genres de musique écoutez-vous ?**

Aussi bien des messes de Mozart que du AC/DC. Je suis ouvert à tout.

## **Quelles sont vos premières impressions chartraines ?**

Il existe un authentique esprit associatif à l'OHC. C'est très important. Qu'il s'agisse d'une équipe de sport collectif ou d'un orchestre, si l'on a cette envie de faire des choses ensemble, de passer du temps ensemble, ça facilite le travail. J'ai tout de suite senti qu'il y avait ici un vrai groupe.

## **Comment gère-t-on les différences de niveau et d'âge dans un orchestre amateur ?**

Tout le monde n'a forcément pas les mêmes attentes. Mais si,

sur dix pièces d'un programme, il y en a la moitié qui plaisent à tout le monde, c'est déjà bien. En tout cas, c'est comme ça que je vois les choses. Je tiens à expliquer mes choix aux musiciens pour les faire adhérer au projet.

## **Quels sont vos objectifs ?**

On va d'abord apprendre à se connaître et, après un an et demi pratiquement sans répétitions, reprendre en douceur avec des fondamentaux et des basiques que les musiciens aiment jouer. J'ai entendu l'orchestre au mois de juillet lors des auditions et je ne suis pas inquiet.

Si les commémorations font partie des missions d'un orchestre d'harmonie municipal, on veut par ailleurs s'inscrire dans la saison culturelle de la ville avec des concerts à thème. Je pense qu'il y a beaucoup de belles choses à faire à Chartres en travaillant avec tous les acteurs culturels, et en priorité le conservatoire. Dans l'immédiat, on va monter un programme autour des influences folkloriques des grands compositeurs pour le concert de l'OHC de décembre au théâtre.

► **Concerts de l'OHC au Théâtre de Chartres**  
Samedi 18 décembre 2021  
et samedi 7 mai 2022

# Ciné-Clap, le programme d'octobre



**Vendredi 1<sup>er</sup> octobre  
à 20 h 30**  
au cinéma Les Enfants  
du Paradis



## L'ENFANT RÊVÉ

*Raphaël Jacoulot  
(France, 2020, 1h47)*  
Avec *Jalil Lespert, Louise  
Bourgoin et Mélanie Doutey*

François a consacré sa vie au bois, celui des arbres des forêts du Jura. Il dirige la scierie familiale avec sa femme Noémie. Tous deux rêvent d'avoir un enfant sans y parvenir. C'est alors que François rencontre Patricia, nouvelle venue dans la région, avec laquelle il entame une liaison passionnelle. Patricia tombe très vite enceinte et François vacille...

*Projection suivie d'une rencontre avec le réalisateur Raphaël Jacoulot.*  
Tarif réduit avec la carte ciné-clap

**Mardi 12 octobre  
à 20 h 30,**  
à la médiathèque  
L'Apostrophe



## LA POISON

*Sacha Guitry  
(France, 1951, 1h25)*  
Avec *Michel Simon*

Paul Braconnier et sa femme Blandine n'ont qu'une seule idée en tête : trouver le moyen d'assassiner l'autre sans risque. Paul rencontre dans ce but un célèbre avocat qui lui explique comment procéder...

*Un petit chef-d'œuvre d'humour noir, magnifiquement interprété par un Michel Simon au sommet de son art !*

**Dimanche 17 octobre  
à 15 h**  
au cinéma Les Enfants  
du Paradis



## LA COMMUNE (PARIS 1871)

*Peter Watkins  
(France, 2007, 3h30)*

Peter Watkins a réalisé une fiction sur la Commune comme un documentaire contemporain. Pour raconter la Commune il montre une télévision aux ordres (Télévision Nationale Versailles) qui débite des informations lénifiantes, tandis qu'une télévision libre jaillie du Paris insurgé s'efforce de capter la fureur populaire.

**Jeudi 21 octobre  
à 20 h 30**  
au cinéma Les Enfants  
du Paradis



## LE LOUP-GAROU DE LONDRES

*John Landis (Grande-Bretagne,  
1981, 1h37, vostf)*

Deux jeunes routards américains, David et Jack, effectuent un voyage en Europe de plusieurs mois. Alors qu'ils se trouvent au beau milieu de la campagne anglaise et malgré les avertissements des habitants de la région, ils s'aventurent dans la lande. Traqués par une créature mythique assoiffée de sang, les deux voyageurs vont voir leurs vies basculer totalement...

### ► Renseignements

02 37 28 28 87,  
cine-clap.com  
Tarifs adhésion : 20 € (10 € pour les moins de 25 ans)

# Rencontres avec Ravenne et Evora



Patrick Géroutet, conseiller municipal délégué entouré d'Ugo Baldrati, président des Amichi de Chartres, Claire Crezé, présidente de l'association des Amis des jumelages de Chartres et Julien Bersanetti, président de la commission Ravenne, avec le groupe de Ravenne dans la salle des mariages de l'hôtel Montescot.

**L**e traditionnel échange annuel entre Chartres et Ravenne, en Italie, s'est déroulé du jeudi 9 au mardi 14 septembre. Nos amis ravennates ont pu visiter le château de Chambord et, plus localement, Thirons-Gardais et le zoo refuge La Tanière. Le groupe d'une trentaine de personnes a été reçu en mairie par Patrick Géroutet, conseiller municipal délégué, où ont été évoqués les projets futurs d'échanges entre les deux villes jumelées depuis soixante-quatre ans. Le maire, Jean-Pierre Gorges, a offert le livre de planches aquarellées de Patrick Souday, préambule à une exposition à Ravenne sur le patrimoine chartrain.

Toute l'année 2021, la ville de Ravenne commémore les 700 ans de la mort de Dante, le

célèbre auteur de La Divine comédie. Une œuvre artistique dessinée par l'artiste designer Luisa Bocchietto, qui représente une couronne de 1423 feuilles de lauriers en cuivre, est en cours de réalisation dans le jardin jouxtant la tombe du grand écrivain. L'association des Amis des jumelages de Chartres et la Ville de Chartres ont reçu chacune une feuille de laurier en cuivre, qui seront finalement toutes deux insérées dans l'installation pour symboliser la participation à l'œuvre collective.

## Visite à Evora

À l'invitation de la ville jumelée d'Evora, une délégation municipale composée de Jean-Maurice Duval et Patrick Géroutet, conseillers municipaux délégués, s'est par ailleurs rendue au Portugal fin juin pour le lance-

ment officiel de la candidature d'Evora, capitale européenne de la culture 2027. L'occasion d'échanger avec Carlos Manuel Rodrigues Pinto de Sá, maire d'Evora, sur des projets concernant le sport et les échanges scolaires. Une mise en relation entre nos deux Conseils municipaux des jeunes pourrait être envisagée, celui d'Evora ayant déjà quelques années d'expérience. La délégation a aussi rencontré les présidents des clubs de bridge, de rugby et d'échecs.

Précisons que les relations avec l'ensemble de nos villes jumelles se sont poursuivies depuis dix-huit mois grâce aux visioconférences. Les rencontres en présentiel se programment à nouveau.

# Terres de Chartres

Le programme des propositions originales du mois d'octobre, concoctées par le label Terres de Chartres, récemment créé par C'Chartres Tourisme.



**Les samedis 9 octobre et 6 novembre**

## ATELIER INITIATION À LA MARQUETERIE DE BOIS

Avec Lydwine Le Galludec, diplômée de l'école Boule en ébénisterie et marqueterie.

Vous aborderez diverses techniques, dont la coupe au ciseau et au scalpel, choisirez un type de bois de plaquage et réaliserez un petit tableau carré en marqueterie de bois.

Stage adapté aux débutants.

Tarif : 35 €

**Vendredi 22 octobre à 19 h 30**

## IN VINO VERITAS !

Lectorales et dégustations

Lectures en public sur le thème du vin, par Antoine Marneur et Bruno de Saint-Riquier.

Une nouvelle façon d'aborder les textes : la sonorité des mots et la respiration des phrases, leur musique et leur sens prennent une dimension harmonique.

Office de tourisme

8, rue de la Poissonnerie

Tarif : 25 €



**Samedi 23 octobre à 15 h**

## CATHÉDRALE DE CHARTRES, BIBLE DE PIERRE, BIBLE DE VERRE

Classé au patrimoine mondial de l'Unesco, ce bijou d'architecture qu'est la cathédrale Notre-Dame de Chartres vous dévoilera ses 3 façades et ses 9 portails, qui comptent plus de 1 500 statues et sculptures très bien préservées, et ses vitraux qui font partie du plus vaste ensemble de vitraux médiévaux au monde.

Rendez-vous devant L'Office de tourisme, 8, rue de la Poissonnerie.

Tarif : 10 €

**Samedi 23 octobre à 16 h****VISITE-ENQUÊTE :  
RETOUR VERS LE FUTUR**

Une visite qui vous plonge en 911, année de la troisième attaque de Chartres par les Vikings. Pour faire déguerpir Rollon et ses hommes, vous devrez voyager entre le X<sup>e</sup> siècle et nos jours, muni d'un livret-jeux à compléter, pour aller à la rencontre Des grands hommes de l'histoire de Chartres.

A partir de 13 ans.

Tarif : 15 €

**Samedi 30 octobre à 14 h 30****VISITE-ENQUÊTE :  
À LA POURSUITE DU VOLEUR**

Découverte à la fois ludique et historique de la cathédrale.

Un voleur s'amuse à dérober les bourses de visiteurs de la cathédrale. Pour le démasquer, interrogez les personnages représentés sur la statuaire et les vitraux afin de trouver des indices. Un livret-jeux à compléter est remis en début de visite.

Spécialement conseillé aux familles avec enfants. Rendez-vous devant l'Office de tourisme, 8, rue de la Poissonnerie.

Tarifs : 6 € (à partir de 13 ans), 10 € (de 6 à 12 ans).  
Gratuit pour les moins de 6 ans

**Dimanche 31 octobre à 11 h****VISITE GUIDÉE DE LA MAISON PICASSIETTE**

Une visite intime et immersive par Véronique Domagalski, revêtue du costume d'Adrienne Isidore, qui vous invitera à découvrir l'oeuvre d'une vie de son époux Raymond.

Rendez-vous 22, rue du Repos

Tarifs : 15 € et 10 €.

**Dimanche 31 octobre à 18 h 45****LÉGENDES ET ILLUMINATIONS  
SUR LES BORDS DE L'EURE**

Le soir d'Halloween, à la lueur de Chartres en lumières, plongez dans l'imaginaire des légendes de la cité d'autrefois. À la veillée, les femmes racontent de vieilles histoires. Parfois le diable s'invite au bal. Le long de l'Eure, la vouivre rôde. Plus loin, alors que la cathédrale se construit, des miracles se produisent sur le chantier. Et des enfants rêvent de trésors cachés dans les entrailles de la ville, tandis que la rivière se couvre d'une végétation luxuriante et qu'une faune étrange fait son apparition.

Rendez-vous devant l'église Saint-Pierre  
6, rue Pétion

Tarifs : 15 € (à partir de 13 ans)  
et 10 € (de 6 à 12 ans)



# Loëns

## La puissance du chapitre de la cathédrale

●

**L'enclos de Loëns incarna sous l'Ancien Régime la puissance temporelle du chapitre de la cathédrale, grand seigneur ecclésiastique, percepteur de dîmes et justicier. Dans un îlot situé au nord du cloître, entre les rues du Cardinal Pie, Henri IV et des Lisses, face aux services de l'évêque et à l'opposé du pouvoir comtal, le chapitre stocka et administra ses immenses revenus agricoles et exerça sa justice.**

●

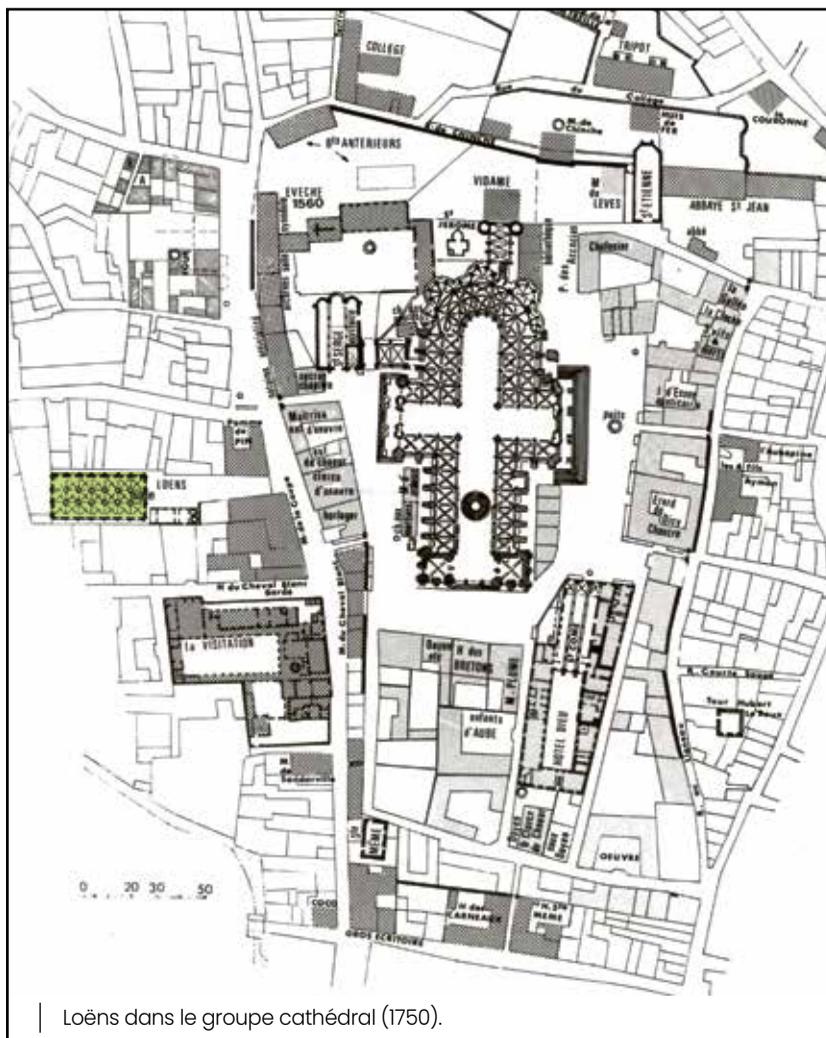
### Un nom et un lieu

L'existence d'un lieu de stockage nommé « loen » est attestée depuis le XII<sup>e</sup> siècle. L'entrée dans la langue locale du mot danois « Lo-en » (« grange » + article « la ») remonterait au passage des hommes du Nord à Chartres, en 858. Des actes de 1120 à 1150 disent qu'on y dépose et retire du blé (« in loen », « de loen »). Au XIII<sup>e</sup> siècle, dans des actes de 1223 à 1257, « loen » est latinisé (« *bladi de Loeno* », « *ad valorem loenii* »). Puis il passe au français en devenant le nom propre « Loing » puis « Loëns » avec « s » final et tréma rappelant l'articulation des deux syllabes.

### I. Un élément du groupe cathédral du XIII<sup>e</sup> siècle

#### Deux édifices

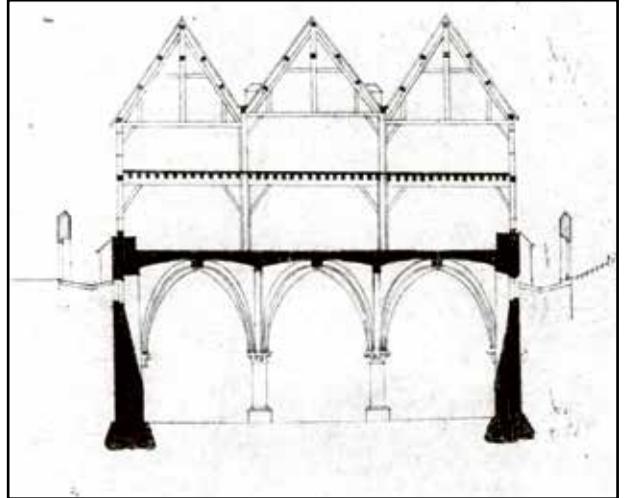
Deux édifices de construction et de dates différentes composent le bâtiment visible aujourd'hui. Ils sont liés car l'un a servi d'as-



Loëns dans le groupe cathédral (1750).



Site avant restauration (1974).



Cellier et grenier. 3 nefs et 3 pignons.

sisse à l'autre. Le cellier, pièce maîtresse, fut amputé à hauteur de sa voûte, au niveau du sol remblayé et nivelé, pour fournir une base et un vide sanitaire à un immense grenier. Les deux éléments offrent une structure homogène grâce au prolongement des trois nefs de cellier dans les trois pignons du grenier. L'ancienne toiture, réparée en 1330 et 1394, fut refaite et renforcée au XVI<sup>e</sup> ou au XVII<sup>e</sup> siècle.

### Une campagne de modernisation

L'élément inférieur, un cellier, fut bâti au tournant du XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle, début de la campagne de reconstruction et de modernisation du groupe cathédral, dont l'incendie de 1194 fut le déclencheur ou le prétexte. Il s'intègre à l'ensemble gothique voulu par le chapitre : nouvelle cathédrale, nouvel hôtel-Dieu au sud du cloître, nouvelle grange au nord. Sa construction ayant fait disparaître le « loen » du XII<sup>e</sup>, des fouilles pratiquées en 1975 ne décelèrent à son pourtour que des murs gallo-romains et gaulois, une canalisation de plomb, un puits, des remblais...

### Un cellier

Ce cellier est une salle voûtée creusée à 1,70 m au-dessous du sol (aujourd'hui 3 m). On y accédait par un portail ogival au tympan trilobé et un escalier droit. Son niveau d'origine, ses contreforts (8 latéraux, 4 en façade), son portail et ses fenêtres ogivales (en façade et latérales) sont dégagés et visibles grâce à l'aménagement d'une « cour à l'anglaise » inspirée des maisons londoniennes. Le cellier comporte 3 nefs égales constituées de 3 travées formant 21 croisées d'ogives, supportées par 20 consoles appuyées sur les murs latéraux et portées par 12 colonnes.

Ses structures sont en calcaire gris de Berchères, ses voûtains (espaces entre les ogives) en tuffeau, une craie



Cellier (1974).

blanche et lisse, son sol en terre battue. Au bas des voûtes subsistent des boulins. Des sculptures à motifs végétaux ornent les chapiteaux des colonnes, comme ceux de l'hôtel-Dieu.

### Un grenier

L'élégante et complexe géométrie de sa « forêt » de chêne porte les 6 hautes pentes aux angles aigus des 3 pignons. Des fermes blanchies d'un enduit de chaux alternent avec des lambris et des bois plus récents.

### Chapelle, prétoire, prison

Une chapelle accompagnait les bâtiments de la justice de Loëns, à l'angle des rues du Cardinal Pie et Henri IV. Sous l'une des maisons particulières actuelles, on aurait identifié la prison.

## II. Siècle de la puissance temporelle du chapitre

### Gestion des ressources

Le chapitre confie la gestion de Loëns et des subsistances à son chambrier. Dans ses entrepôts, on emmagasine, outre

les récoltes effectuées sur ses 6 000 hectares de terre à blé, les dîmes et champarts perçus en nature comme redevances. Deux « clerks de Loëns » gèrent ces magasins, collectent ces redevances, tiennent la comptabilité des entrées et sorties pour la boulangerie de Loëns et le four banal. Le « froment convenable » sert à la cuisson du « pain de Loëns » distribué aux chanoines à l'issue des mâtines.

### **Maîtrise des poids et mesures**

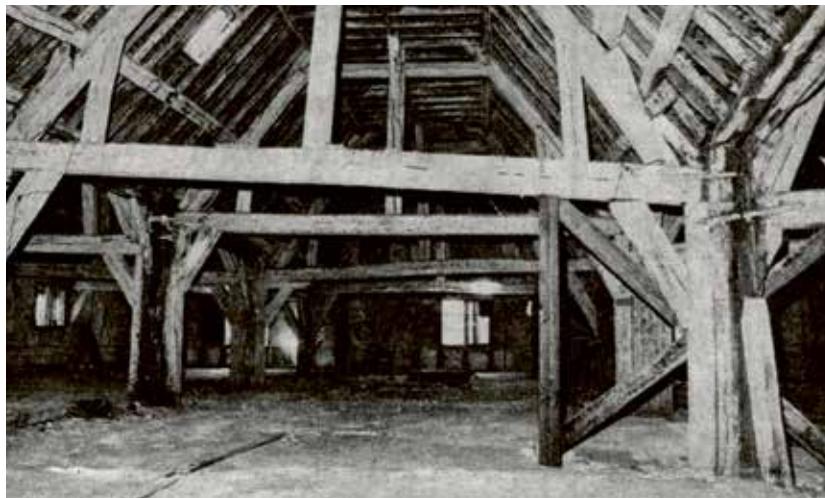
Le chapitre attribue au procureur fiscal de la « Mairie de Loëns » l'étalonnage de ses poids et mesures. Les taux pratiqués au cellier capitulaire de Loëns servent de référence dans les contrats chartrains : un acte de l'hôtel-Dieu (1223) dit : « *ad valorem bladi de Loeno* » (à la valeur du blé de Loen), un autre (1257) : « *ad valorem loenii* » (à la valeur de Loen).

### **Justice capitulaire**

Le chapitre a juridiction sur le cloître, 72 paroisses et plus de 150 hameaux. Ses audiences,



Cellier restauré (J. C. 2021).



Les vastes greniers en mauvais état (1974).

dans la salle capitulaire de la cathédrale, sont présidées par un laïc assisté de chanoines. En 1344, le chapitre transporte sa justice à Loëns, où sont les prisons de sa juridiction. Il en délègue l'exercice au « Maire de Loëns », le plus ancien des avocats du conseil capitulaire. Une partie du marché aux chevaux (aujourd'hui angle des rues Cardinal Pie et Henri IV), qui jouxte le cloître et Loëns, sert aux exécutions. Elle est pavée et signalée comme appartenant à sa juridiction par des lisses et deux carcans.



| Grenier restauré. Charpente, pignon, mur à pan de bois (J. C. 2021).

### III. Vocations postrévolutionnaires

Le chapitre est supprimé en 1790. En 1800, ses cachots accueillent les brigands d'Orgères puis le lieu retrouve sa fonction de stockage et de boulangerie pour la manutention militaire et la fourniture du pain de la garnison. Le 11 avril 1848, jour de la plantation d'un arbre de la Liberté, la Garde nationale offre un banquet au 13<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval dans le cellier. Puis l'enclos devient le Quartier Loëns, caserne de passage pour les réservistes. En 1896, on y projette un film de 50 secondes des frères Lumière, *L'arrivée d'un train en gare de La Ciotat* (Lyon, 1895), au programme d'une tournée. Vers 1940-1950,



| Cellier restauré. Portail à ogive et tympan trilobé (J. C. 2021).

du sel de voirie entreposé sur le sol du grenier rongé voûtes et colonnes du cellier (extraction en 1996, B. Mouton). Une photo de 1945 montre des salles de classe en préfabriqué dans la cour. Propriété de la Ville depuis 1976, le site actuel résulte de sa restauration et de sa restructuration (Guy Nicot, 1974-1978) pour y ouvrir un musée du vitrail (P. Firmin-Didot, 22 mai 1978).

### Épilogue

Le cellier de Loëns est classé monument historique dès la liste de 1862. Mais celle-ci mentionne : « ancienne église de Loëns », et note : « non trouvé ? » L'erreur perdura. Personne ne semble s'être inquiété de son identité ni de sa localisation avant la fin du XX<sup>e</sup> siècle...

#### **Juliette Clément,**

Directrice de Publication de la Société archéologique d'Eure-et-Loir.  
Sources : Fonds SAEL, AD 28, AM Chartres, Médiathèque L'Apostrophe, fonds BMC/SA, presse.  
Clichés : Fonds SAEL, J. Clément.

## COMPTE RENDU SUCCINCT DU 16 SEPTEMBRE 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean-Pierre GORGES, Maire DESIGNÉ Monsieur José ROLO Secrétaire de séance,

Étaient présents : M. Patrick AUDAT, M. Jean-Michel BAZIN, M. Guillaume BONNET (jusqu'à la délibération n°7), M. Jean-François BRIDET, M. Alain CONTREPOIS, Mme Brigitte COTTEREAU, Mme Geneviève CRESSAN, M. Yves CUZIN, Mme Karine DORANGE, Mme Dominique DUTARTRE, M. Jean-Maurice DUVAL, Mme Elisabeth FROMONT, M. Gaël GARREAU, M. Patrick GEROUDET, Mme Sophie GORET (jusqu'à la délibération n°7), M. Jean-Pierre GORGES, M. Quentin GUILLEMAIN, Mme Maria JEBLI-CHEDEVILLE, Mme Laurence JOLY, M. Laurent LHUILLERY, M. Richard LIZUREY, Mme Lucie M'FADDEL, Mme Jacqueline MARRE, M. Franck MASSELUS, M. Olivier MAUPU, Mme Isabelle MESNARD, Mme Martine MOKHTAR, M. Jean-François PLAZE, M. Boris PROVOST, M. José ROLO, M. Fabien STANDAERT, M. Ladislav VERGNE, Mme Isabelle VINCENT.

Étaient représentés : M. Guillaume BONNET par pouvoir à Mme Maria JEBLI-CHEDEVILLE (à compter de la délibération n°8), Mme Sophie BEUREL par pouvoir à M. Jean-Michel BAZIN, Mme Céline DEVENDER par pouvoir à M. Ladislav VERGNE, Mme Virginie CHAUVEL par pouvoir à M. Gaël GARREAU, Mme Emmanuelle FERRAND par pouvoir à Mme Karine DORANGE, M. Daniel GUERET par pouvoir à M. Franck MASSELUS, Mme Sophie GORET par pouvoir à M. Alain CONTREPOIS (à compter de la délibération n°8).

Était absente : Mme Agnès VENTURA.

Le procès-verbal de la séance du 30 juin 2021 a été approuvé à l'unanimité, M. Jean-Pierre GORGES et M. Patrick AUDAT n'ont pas pris part au vote.

### FINANCES ET PROSPECTIVE

#### 1 Rapport des représentants de la Ville de Chartres au sein de la SPL Chartres Aménagement - année 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : MM. Jean-Pierre GORGES, Franck MASSELUS

APPROUVE le rapport des représentants de la Ville de Chartres au sein de la Société Publique Locale Chartres

Aménagement (SPL CA) et pour la gestion 2020 (et pour les deux périodes concernées en 2020 suite au renouvellement de l'assemblée).

2 Rapport des représentants de la Ville de Chartres au sein de la SPL Transports - année 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : MM. Jean-Pierre GORGES, Guillaume BONNET

APPROUVE le rapport des représentants de la Ville de Chartres au sein de la Société Publique Locale Transports et pour la gestion 2020 (et pour les deux périodes concernées en 2020 suite au renouvellement de l'assemblée).

#### 3 Rapport des représentants de la Ville de Chartres au sein de la SEM Chartres Développements Immobiliers - année 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 5 abstentions, 4 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : MM. Jean-Pierre GORGES, Guillaume BONNET, Jean-François BRIDET, Mme Elisabeth FROMONT

APPROUVE le rapport des représentants de la Ville de Chartres au sein de la Société d'Economie Mixte Chartres Développements Immobiliers (SEM CDI) et pour la gestion 2020 (et pour les deux périodes concernées en 2020 suite au renouvellement de l'assemblée).

#### 4 Rapport des représentants de la Ville de Chartres au sein de la SPL C'CHARTRES TOURISME - année 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : MM. Jean-Pierre GORGES, Guillaume BONNET, Mme Isabelle MESNARD

APPROUVE le rapport des représentants de la Ville de Chartres au sein de la Société Publique Locale C'Chartres Tourisme et pour la gestion 2020 (et pour les deux périodes concernées en 2020 suite au renouvellement de l'assemblée).

#### 5 Rapport des représentants de la Ville de Chartres au sein de la SPL

#### Chartres Métropole Evénements - année 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions, 4 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : MM. Jean-Pierre GORGES, Guillaume BONNET, Laurent LHUILLERY, Mme Karine DORANGE

APPROUVE le rapport des représentants de la Ville de Chartres au sein de la Société Publique Locale Chartres Evénements (SPL Evénements) et pour la gestion 2020 (et pour les deux périodes concernées en 2020 suite au renouvellement de l'assemblée).

### ADMINISTRATION GENERALE

#### 6 Société publique locale «Chartres métropole Evénements» - Modification des statuts

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 5 abstentions, 4 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : MM. Jean-Pierre GORGES, Guillaume BONNET, Mmes Karine DORANGE, Dominique DUTARTRE

APPROUVE la modification des statuts tels qu'annexés de la Société Publique Locale dénommée « CHARTRES METROPOLE EVENEMENTS » ;

AUTORISER le représentant de la Ville de Chartres à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires à ratifier la modification et les nouveaux statuts de Chartres métropole Evénements.

#### 7 Création de la Société Publique Locale «C'CHARTRES SPECTACLES» - Participation au capital - Approbation des statuts

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix pour, 1 voix contre, 5 abstentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES, Mme Martine MOKHTAR

APPROUVE la création de la Société Publique Locale dénommée « C'CHARTRES SPECTACLES » ;

APPROUVE les statuts de la SPL tels qu'annexés ;

AUTORISE le Maire à signer les statuts

de la société publique locale ;

APPROUVE le montant de la participation de la ville de Chartres au capital de la SPL correspondant à la souscription de 750 actions de 100 € de valeur nominale chacune, soit 75 000 €, à souscrire en numéraire et à verser sur le compte séquestre ouvert à cet effet ;

AUTORISE le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer les bons de souscription d'actions liés à la constitution de la SPL et procéder aux insertions légales.

### **8 Désignation des représentants de la Ville de Chartres à la SPL «C'CHARTRES SPECTACLES»**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DESIGNE Mme Dominique DUTARTRE et M. José ROLO secrétaires du dépouillement.

ACTE les candidatures de Mmes Isabelle MESNARD, Isabelle VINCENT, Karine DORANGE, Martine MOKHTAR, MM. Laurent LHUILLERY, Patrick GEROUDET, Jean-Maurice DUVAL, Ladislav VERGNE, Fabien STANDAERT pour siéger au sein du Conseil d'administration de la SPL « *C'Chartres Spectacles* », et Mme Isabelle MESNARD pour siéger au sein de l'assemblée générale

PROCEDE, au scrutin secret, à l'élection des membres pour siéger au conseil d'administration et à l'assemblée générale au sein de la SPL « *C'Chartres Spectacles* »

Conseil d'administration de la SPL « *C'Chartres Spectacles* » :

Mme Isabelle MESNARD

Nombre de votants : 34

Suffrages exprimés : 33

Mme Isabelle MESNARD a obtenu 33 voix

Mme Isabelle VINCENT

Nombre de votants : 34

Bulletin blanc : 1

Suffrages exprimés : 33

Mme Isabelle VINCENT a obtenu 33 voix

Mme Karine DORANGE

Nombre de votants : 34

Bulletin blanc : 1

Suffrages exprimés : 33

Mme Karine DORANGE a obtenu 33 voix

Mme Martine MOKHTAR

Nombre de votants : 34

Bulletin blanc : 1

Suffrages exprimés : 33

Mme Martine MOKHTAR a obtenu 33 voix

M. Laurent LHUILLERY

Nombre de votants : 34

Bulletin blanc : 1

Suffrages exprimés : 33

M. Laurent LHUILLERY a obtenu 33 voix

M. Patrick GEROUDET

Nombre de votants : 34

Bulletin blanc : 1

Suffrages exprimés : 33

M. Patrick GEROUDET a obtenu 33 voix

M. Jean-Maurice DUVAL

Nombre de votants : 34

Bulletin blanc : 1

Suffrages exprimés : 33

M. Jean-Maurice DUVAL a obtenu 32 voix

M. Ladislav VERGNE

Nombre de votants : 34

Bulletin blanc : 1

Suffrages exprimés : 33

M. Ladislav VERGNE a obtenu 33 voix

M. Fabien STANDAERT

Nombre de votants : 34

Bulletin blanc : 1

Suffrages exprimés : 33

M. Fabien STANDAERT a obtenu 29 voix

SONT DECLARES ELUS, Mmes Isabelle MESNARD, Isabelle VINCENT, Karine DORANGE, Martine MOKHTAR, MM. Laurent LHUILLERY, Patrick GEROUDET, Jean-Maurice DUVAL, Ladislav VERGNE, Fabien STANDAERT pour siéger au sein du Conseil d'administration de la SPL « *C'Chartres Spectacles* »,

Assemblée générale de la SPL « *C'Chartres Spectacles* » :

Mme Isabelle MESNARD

Nombre de votants : 34

Bulletin blanc : 1

Suffrages exprimés : 33

Mme Isabelle MESNARD a obtenu 32 voix

M. Fabien STANDAERT

Nombre de votants : 34

Bulletin blanc : 1

Suffrages exprimés : 33

M. Fabien STANDAERT a obtenu 3 voix

M. Olivier MAUPU

Nombre de votants : 34

Bulletin blanc : 1

Suffrages exprimés : 33

M. Olivier MAUPU a obtenu 1 voix

Mme Jacqueline MARRE

Nombre de votants : 34

Bulletin blanc : 1

Suffrages exprimés : 33

Mme Jacqueline MARRE a obtenu 1 voix  
EST DECLAREE ELUE, Mme Isabelle MES-

NARD, ayant obtenu 32 voix, pour siéger au sein de l'Assemblée générale de la SPL « *C'Chartres Spectacles* » ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 22 voix pour, 3 voix contre, 2 abstentions, 11 conseillers municipaux n'ont pas pris part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : MM. Jean-Pierre GORGES, Mmes Isabelle MESNARD, Isabelle VINCENT, Karine DORANGE, Martine MOKHTAR, MM. Laurent LHUILLERY, Patrick GEROUDET, Jean-Maurice DUVAL, Ladislav VERGNE, Fabien STANDAERT, Boris PROVOST,

AUTORISE, les représentants de Ville de Chartres ainsi désignés :

- À être candidat et exercer les fonctions de Président du Conseil d'Administration de la SPL et, le cas échéant, occuper la fonction de Directeur Général de la société ; le président à percevoir une rémunération mensuelle nette qui ne pourra excéder 2000 € net mensuel ; le président qui exerce, le cas échéant, la fonction de directeur général à percevoir une rémunération mensuelle nette qui ne pourra excéder 5200 € net mensuel et bénéficier le cas échéant des accords collectifs en vigueur dans la société ;

- A exercer, le cas échéant, les fonctions de Vice-Président du Conseil d'Administration de la SPL ; à accepter toutes fonctions dans l'exercice de la représentation qui pourraient être leur être confiées au sein de la SPL par le Conseil d'administration ou son Président ; à percevoir une rémunération annuelle nette qui ne pourra excéder 1800 €.

APPROUVE la convention relative à la réception par télétransmission des informations, des avis, des convocations et des documents afférents pour les assemblées des actionnaires de la SPL Ville de Chartres ;

AUTORISE le maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les documents afférents.

## **SERVICES À LA POPULATION**

### **9 Gestion et exploitation de l'Auberge de jeunesse et du Centre Régional Jeunesse et Sport - Concession de service public en quasi-régie - lancement de la procédure**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES, Mme Karine DORANGE

APPROUVE le principe de la conces-

## CONSEIL MUNICIPAL |

sion de service public pour la gestion et l'exploitation des deux équipements d'hébergement (Auberge de jeunesse et CRJS) ;

APPROUVE les caractéristiques des prestations que devra assurer le futur concessionnaire, décrites dans le rapport de présentation ;

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant, à lancer la procédure de concession de service public en quasi-régie conformément aux articles L. 1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales ; ainsi qu'aux articles L3200-1, L3211-1 à L3211-5 du Code de la commande publique ; et à prendre tous les actes nécessaires dans le cadre de cette procédure.

### 10 Gestion et exploitation du camping municipal - Concession de service public en quasi-régie - Lancement de la procédure

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES, Mme Isabelle MESNARD

APPROUVE le principe de la concession de service public pour la gestion et l'exploitation du camping municipal ;

APPROUVE les caractéristiques des prestations que devra assurer le futur concessionnaire, décrites dans le rapport de présentation ;

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant, à lancer la procédure de concession de service public en quasi-régie conformément aux articles L. 1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales ; ainsi qu'aux articles L3200-1, L3211-1 à L3211-5 du Code de la commande publique ; et à prendre tous les actes nécessaires dans le cadre de cette procédure.

## FINANCES ET PROSPECTIVE

### 11 Produits irrécouvrables - Admission en non-valeur et créances éteintes 2021 - correctif

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES

PREND ACTE de la créance en non-valeur

DATE RECEPTION	COLLECTIVITE	BUDGET	Créance éteinte compte 6542	
			TTC	Année
22/04/2021	Ville de CHARTRES	PRINCIPAL	62,53 €	2018

PRECISE que les crédits sont inscrits dans le budget principal de la collectivité Ville de Chartres ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les éventuels documents liés à ce dossier.

### 12 Groupement de commandes pour la fourniture de tous types de véhicules - autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la convention de groupement de commandes portant sur la fourniture de tous types de véhicules pour Chartres Métropole, la ville de Chartres, le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Chartres Métropole et le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Chartres ;

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer la convention portant sur la fourniture de tous types de véhicules pour Chartres Métropole, la ville de Chartres, le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Chartres Métropole et le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Chartres.

### 13 Accord cadre relatif à la fourniture, à l'installation et à l'exploitation d'une patinoire mobile - autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 4 voix contre, 1 abstention, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES, Mme Maria JEBLI-CHEDEVILLE

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'accord-cadre suivant :

Désignation	Entreprise retenue	Montant
Fourniture, installation et exploitation d'une patinoire mobile.	SYNERGACE domicile 2, rue de la Forêt à HELPSBURUN (58990)	Accord-cadre sans montant minimum ni maximum. Montant annuel estimé : 134 000,00€ HT

### 14 Incorporation de biens présumés sans maître non bâtis - rue des Petites Filles Dieu

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES, Mme Virginie CHAUVEL

AUTORISE l'incorporation dans le domaine privé communal, des parcelles non bâties présumées sans maître, cadastrées section CY n°s 2-3-6-7 et 8 d'une superficie respective de 82 m<sup>2</sup> - 193 m<sup>2</sup> - 44 m<sup>2</sup> - 48 m<sup>2</sup> et 39 m<sup>2</sup>, situées rue des Petites Filles Dieu à Chartres.

AUTORISE le constat de cette incorporation par arrêté du Maire, conformément à l'article L1123-4 du Code

Général de la Propriété des Personnes Publiques.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

### 15 3 rue Charles Tellier - Désaffectation et déclassement d'une partie du domaine public pour cession

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES

CONSTATE la désaffectation du domaine public, de la parcelle cadastrée section CE n° 511, d'une surface de 230 m<sup>2</sup>, située 3 rue Charles Tellier à Chartres, conformément au plan ci-joint.

APPROUVE le déclassement, du domaine public de la Ville de Chartres, de ce bien en vue de sa cession.

APPROUVE la cession, par la Ville de Chartres, de la parcelle cadastrée CE n° 511, d'une surface de 230 m<sup>2</sup>, situé 3 rue Charles Tellier à Chartres, au prix de 5 750 € HT (cinq mille sept cent cinquante euros hors taxes) au profit de la société STONEHEDGE PROMOTION ou toutes autres personnes physique ou morale pouvant s'y substituer.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

### 16 Modification du tableau des emplois

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la modification du tableau des emplois, tenant compte de :

- L'évolution d'un poste d'Enseignant(e) artistique à temps non complet 14h/20ème en temps non complet 15h/20ème, relevant du cadre d'emplois des Assistants d'enseignement artistique (catégorie B), au Conservatoire de Musique et de Danse,
- L'évolution d'un poste d'Enseignant(e) artistique à temps non complet 19h30/20ème en temps complet, relevant du cadre d'emplois des Assistants d'enseignement artistique (catégorie B), au Conservatoire de Musique et de Danse,
- La création d'un poste de Référent(e) en santé du jeune enfant à temps non complet 8h45/35ème, relevant du cadre d'emplois des Médecins territoriaux (catégorie A), à la Direction petite enfance,
- La création de 11 postes d'Agent d'entretien ménager et/ou de restaura-

tion, relevant du cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux (catégorie C), à la Direction Vie Scolaire, se déclinant comme suit :

- 2 postes à temps complet,
- 1 poste à temps non complet 95%, soit 33h15/35ème
- 3 postes à temps non complet 92%, soit 32h15/35ème
- 1 poste à temps non complet 88.53%, soit 31h/35ème
- 3 postes à temps non complet 60%, soit 21h/35ème
- 1 poste à temps non complet 42.15%, soit 14h45/35ème

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les actes nécessaires au recrutement pour ces postes et, en cas de recherche infructueuse de candidat(e)s fonctionnaires, proposer un engagement par voie contractuelle en application des articles 3-2 ou 3-3 pour les emplois de catégorie A, de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale.

ACCEPTE en cas de recrutement d'un(e) agent(e) non titulaire, le principe d'une rémunération fixée par référence au grade du cadre d'emplois visé dans l'exposé, sur la base de l'indice afférent à un échelon déterminé eu égard à l'expérience et à la technicité détenue, et complétée du régime indemnitaire afférent au grade de recrutement.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les contrats correspondant ou tout avenant à intervenir pour la gestion de la situation administrative des agent(e)s recruté(e)s.

### **17 Déplacement d'Isabelle VINCENT aux 18<sup>es</sup> Rencontres annuelles de l'Association des Biens Français du Patrimoine Mondial**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 abstentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES, Mme Isabelle VINCENT

AUTORISE le déplacement d'Isabelle VINCENT aux 18<sup>es</sup> Rencontres annuelles de l'Association des biens français Patrimoine Mondial qui se tiendra du 6 au 8 octobre 2021 inclus à Beaune.

APPROUVE la prise en charge des frais réels engagés par l'élue à l'occasion de ce déplacement plafonné à 650 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

### **18 Déplacement d'Isabelle VINCENT à l'Assemblée Générale Ordinaire de Ville et Métiers d'Art à Vincennes**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 abstentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES, Mme Isabelle VINCENT

AUTORISE le déplacement d'Isabelle VINCENT à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra du 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2021 inclus à Vincennes.

APPROUVE la prise en charge des frais réels engagés par l'élue à l'occasion de ce déplacement plafonné à 400 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

### **19 Déplacement de Maria JEBLI-CHEDEVILLE aux Rencontres Nationales du Transport Public au MEETT de Toulouse**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 abstentions, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : MM. Jean-Pierre GORGES, Alain CONTREPOIS, Mme Maria JEBLI-CHEDEVILLE

APPROUVE la prise en charge des frais réels engagés par Maria JEBLI-CHEDEVILLE, Adjoint au Maire chargée de la Démarche Echo-Ville et Vice-présidente du Club des Villes & Territoires Cyclables, pour son déplacement à Toulouse du 27 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2021 pour participer aux Rencontres Nationales du Transport Public «Le Vélo évidemment !».

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

## **SERVICES À LA POPULATION**

### **20 Charte de gestion du plan de gestion Cathédrale Unesco**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la Charte de gestion pour l'élaboration et la mise en œuvre du plan de gestion Unesco de la Cathédrale avec les partenaires suivants : l'Etat, la Ville de Chartres, le diocèse de Chartres, le Centre des Monuments Nationaux, le Conseil Régional Centre Val-de-Loire, le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir et Chartres Métropole.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la Charte de gestion Unesco de la Cathédrale.

### **21 Création comité consultatif pour le Conseil Municipal de la Jeunesse**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir

délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la création d'un comité consultatif pour la définition des modalités d'organisation et de fonctionnement du Conseil Municipal de la Jeunesse. Ce comité consultatif sera composé de 9 membres, il sera présidé par Ladislav Vergne.

### **22 Association des Maires d'Eure-et-Loir - Congrès des Maires et Présidents d'EPCI d'Eure-et-Loir 2021 - Subvention 2021**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : MM. Jean-Pierre GORGES, Quentin GUILLEMAIN, Mme Virginie CHAUVEL

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 20 500 € à l'association des Maires et Présidents d'EPCI d'Eure-et-Loir dans le cadre de l'organisation de son congrès annuel le 25 septembre 2021 à Chartrexp.

PRECISE pour permettre le bon déroulement de cette manifestation d'envergure, la Ville apportera son soutien logistique dans la limite de ses contraintes et de ses disponibilités.

PRECISE que compte tenu de la crise sanitaire, si la manifestation ne pouvait avoir lieu, conformément aux échanges avec l'association, la subvention versée en 2021 devra être intégralement remboursée.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

### **23 Conseil Départemental 28 - Avenant 2 à la Convention de partenariat - Course cycliste Paris Tours - Subvention**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE l'avenant n°2 à la convention de partenariat 2019-2021 entre le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir et la Ville de Chartres relatif aux modalités de partenariat et notamment l'attribution d'une subvention de 10 000 € pour l'organisation de l'édition du « Paris-Tours 2021 ».

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférents.

### **24 Association «C'CHARTRES FOOTBALL» - Avenant n°8 à la convention d'objectif 2019/2021 - Subvention complémentaire 2021**

### Saison 2020/2021

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 abstentions, 7 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : MM. Jean-Pierre GORGES, Guillaume BONNET, Patrick AUDAT, Mmes Elisabeth FROMONT, Maria JEBLI-CHEDEVILLE, Céline DEVENDER, Sophie BEUREL

APPROUVE l'avenant n°8 à la convention d'objectifs entre l'Association « C'Chartres Football » et la Ville de Chartres attributif d'une subvention complémentaire de fonctionnement au titre de l'exercice 2021.

FIXE le montant de la subvention complémentaire de fonctionnement 2021, saison sportive 2020/2021, à 75 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°8 à la convention d'objectifs avec l'Association « C'Chartres Football » ainsi que tout document y afférent.

### 25 Partenariat pour l'accompagnement des sections sportives des établissements scolaires

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE les partenariats pour l'accompagnement des sections sportives des établissements scolaires Lycée Notre Dame, Lycée Jehan de Beauce, Lycée Marceau, Collège Hélène Boucher, Collège Jean Moulin, Collège Mathurin Régnier, Collège Victor Hugo et Collège Saint Marie, par la mise à disposition gracieuse des installations sportives de la Ville.

APPROUVE la convention de partenariat type à intervenir avec les établissements précités.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférents.

### 26 Association pour la Promotion et la Formation en Histoire Vivante - Convention d'objectifs 2021 - subvention 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 33 voix pour, 3 voix contre, 1 abstention, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES

RESILIE la convention d'objectifs initiale et son avenant n°1 entre l'association pour la Promotion et la Formation en Histoire Vivante et la Ville de Chartres autorisant le report en 2021 de la subvention allouée dans le cadre de l'organisation de la fête médiévale «

Chartres 1254 ».

DEMANDE le remboursement de la subvention de 75 000 € initialement allouée à l'association pour la Promotion et la Formation en Histoire Vivante en 2020 et reportée en 2021.

AUTORISE le versement en 2021, d'une subvention, pour un montant identique de 75 000 € dans le cadre des animations estivales et la remise en état de son parc d'animations.

PRECISE que ces opérations comptables feront l'objet d'une compensation par le comptable public.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs 2021 avec l'association pour la Promotion et la Formation en Histoire Vivante et la Ville de Chartres ainsi que tous les documents afférents.

### 27 Secours Populaire Français d'Eure-et-Loir - Journée «Pour que l'été n'oublie personne, offrez des journées de bonheur» - Subvention 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES

ATTRIBUE une subvention de 1 000 € au Secours Populaire Français d'Eure-et-Loir dans le cadre de l'organisation, en 2021, de la journée « Pour que l'été n'oublie personne, offrez des journées de bonheur ».

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

### Aménagement et Grands projets

#### 28 Zone d'Aménagement Concerté du Plateau Nord Est - Avenant n°8 au traité de concession d'aménagement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 27 voix pour, 6 voix contre, 3 abstentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : MM. Jean-Pierre GORGES, Franck MASSELUS

APPROUVE l'avenant n°8 au traité de concession d'aménagement confié à la SPL Chartres Aménagement dans le cadre de la ZAC du Plateau Nord Est à Chartres

AUTORISE le maire ou son représentant à signer ledit avenant et tous les actes y afférents.

#### 29 Compte rendu annuel à la collectivité locale 2020 - Opération «Îlot Courtille»

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix pour,

2 voix contre, 2 abstentions, 4 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : MM. Jean-Pierre GORGES, Franck MASSELUS, Quentin GUILLEMAIN, Jean-François BRIDET

APPROUVE le compte rendu annuel à la collectivité locale 2020 relatif à la concession d'aménagement de l'opération « Îlot Courtille » confiée à la SPL Chartres Aménagement.

#### 30 Compte rendu annuel à la collectivité locale 2020 - Opération «Plateau Nord-Est»

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 26 voix pour, 6 voix contre, 3 abstentions, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : MM. Jean-Pierre GORGES, Franck MASSELUS, Mme Geneviève CRESSAN

APPROUVE le compte rendu annuel à la collectivité locale 2020 relatif au traité de concession d'aménagement confié à la SPL Chartres Aménagement pour l'opération « Plateau Nord-Est ».

#### 31 Compte rendu annuel à la collectivité locale 2020 - Opération «Hauts Saumons»

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix pour, 4 voix contre, 2 abstentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : MM. Jean-Pierre GORGES, Franck MASSELUS

APPROUVE le compte rendu annuel à la collectivité locale 2020 relatif au traité de concession d'aménagement confié à la SPL Chartres Aménagement dans le cadre de l'opération « Hauts Saumons ».

#### 32 Compte rendu annuel à la collectivité locale 2020 - Opération «Pôle gare».

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 27 voix pour, 6 voix contre, 3 abstentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : MM. Jean-Pierre GORGES, Franck MASSELUS

APPROUVE le compte rendu annuel à la collectivité 2020 relatif au traité de concession d'aménagement confié à la SPL Chartres Aménagement dans le cadre de l'opération « Pôle gare ».

#### 33 Compte rendu annuel à la collectivité locale 2020 - Opération «Rechèvres»

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 29 voix pour, 1 voix contre, 4 abstentions, 4 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : MM. Jean-Pierre GORGES, Franck MASSELUS, Yves CUZIN, Mme Brigitte COTTEREAU

APPROUVE le compte rendu annuel à la collectivité locale 2020 relatif au traité de concession d'aménagement confié à la SPL Chartres Aménagement dans le cadre de l'opération « *Rechèvres* ».

### **34 Compte rendu annuel à la collectivité locale 2020 - Opération «Roseraie»**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 29 voix pour, 4 voix contre, 2 abstentions, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : MM. Jean-Pierre GORGES, Franck MASSELUS, Yves CUZIN

APPROUVE le compte rendu annuel à la collectivité locale 2020 relatif au traité de concession d'aménagement confié à la SPL Chartres Aménagement dans le cadre de l'opération « *Roseraie* ».

### **35 Compte rendu annuel à la collectivité locale 2020 - Opération «Plateau Nord-Ouest»**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix pour, 5 voix contre, 1 abstention, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : MM. Jean-Pierre GORGES, Franck MASSELUS

APPROUVE le compte rendu annuel à la collectivité locale 2020 relatif au traité de concession d'aménagement confié à la SPL Chartres Aménagement dans le cadre de l'opération « *Plateau nord-est* ».

### **36 Engagement d'une Opération de Restauration Immobilière d'un immeuble sis 19 rue Saint-Pierre**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : MM. Jean-Pierre GORGES, Fabien STANDAERT

DECIDE d'engager la procédure d'Opération de Restauration Immobilière (ORI) sur l'immeuble sis 19 rue Saint-Pierre à Chartres, en lançant la concertation publique prévue au Code de l'Urbanisme

APPROUVE les modalités de concertation décrites dans la délibération (information dans la presse locale et

mise à disposition pendant un mois d'un dossier au guichet unique ainsi que sur le site de la Ville de Chartres)

DECIDE d'élaborer le dossier d'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique de l'Opération de Restauration Immobilière sur cet immeuble, en vue de sa transmission à Madame le Préfet

AUTORISE le Maire ou son représentant à prendre toutes dispositions pour exécuter la présente délibération.

AUTORISE le Maire ou son représentant à déposer auprès de la Commission Nationale de Lutte contre l'Habitat Indigne un dossier d'éligibilité des travaux sur cet immeuble aux subventions de l'ANAH (agence nationale de l'habitat) ou de demande de subvention directe.

### **37 Opération ravalement de façades - Attribution de subventions**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : M. Jean-Pierre GORGES, Mme Maria JEBLI-CHEDEVILLE

APPROUVE l'attribution d'une subvention de 1 227 € à Monsieur de SAINT LEGER Ismaël pour les travaux effectués au 11 rue au Lin - 28000 Chartres dans le cadre de l'opération de ravalement de façades.

APPROUVE l'attribution d'une subvention de 3 784 € au Syndicat de copropriétaires dénommé « *Copro 17 rue des Grenets* », inscrit au registre national d'immatriculation des copropriétés sous le numéro AF2-950-301 et représenté par Monsieur DUCLOS Nicolas pour les travaux effectués au 17 rue des Grenets - 28000 Chartres dans le cadre de l'opération de ravalement de façades.

APPROUVE l'attribution d'une subvention de 2 221 € à Monsieur ALLAIS Roland pour les travaux effectués au 24 place des Halles - 28000 Chartres dans le cadre de l'opération de ravalement de façades.

APPROUVE l'attribution d'une subvention de 4 101 € à Monsieur MONTHEAN Michel pour les travaux effectués au 4, place du Cygne - 28000 Chartres dans le cadre de l'opération de ravalement de façades.

APPROUVE l'attribution d'une subvention de 34 905 € à Madame GALLAS Juliette et Monsieur GALLAS Benjamin pour les travaux effectués au 22-24, rue Marceau - 28000 Chartres dans le cadre de l'opération de ravalement de façades.

APPROUVE l'attribution d'une subvention de 12 465 € à la SCI CTBM, immatriculée au RCS sous le numéro 439 497

033 et représentée par Monsieur MAY Bertrand, pour les travaux effectués au 18, rue de la Poêle Percée - 28000 Chartres dans le cadre de l'opération de ravalement de façades.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférent.

**Le Maire,**  
**Jean-Pierre GORGES**



## 5<sup>e</sup> Montgolfiade

La Montgolfiade, organisée par Chartres Montgolfières, était de retour pour une 5<sup>e</sup> édition, les 10, 11 et 12 septembre derniers. Profitant des conditions météorologiques favorables, plus de vingt ballons venus de toute la France ont ainsi enchaîné les vols matins et soirs pendant trois jours, depuis l'aire de départ de la pelouse de l'hippodrome.

## Club de nutrition

Nutritionniste, Emilie Duchaussoy vient d'ouvrir au 60, avenue du Maréchal Maunoury un club de bien-être baptisé The Body Shape Center. Ce club, constitué en association, organise des ateliers sports (tous les samedis à 14 h 30 dans la cour), des ateliers beauté et des petits déjeuners pour sensibiliser les personnes à la nutrition et les aider à se remettre en forme tout en contrôlant leur poids à long terme.

**The Body Shape Center**  
60, avenue du Maréchal  
Maunoury  
06 46 31 42 24

## Atelier Histoire familiale

ou initiation à la recherche généalogique

Vous vous interrogez sur les origines de votre famille ? Vous souhaitez réaliser votre généalogie et vous ne savez pas comment vous y prendre ou vous êtes bloqués dans vos recherches ?

Les Archives départementales vous proposent de vous initier à la généalogie et de pousser la recherche afin de reconstituer votre histoire familiale grâce à un cycle de 4 ateliers complémentaires. Atelier animé par Virginie Todorovic-Le Bourhis, de 9 h à 12 h 30 au service éducatif (théorie) et de 13 h 30 à 16 h en salle de lecture (pratique).

Programme : Archives notariales (présentation de la série, typologie documentaires) et archives modernes (présentation séries par séries avec typologie).

2<sup>e</sup> séance le 8 octobre

3<sup>e</sup> séance le 5 novembre

4<sup>e</sup> séance le 10 décembre.

**Archives départementales**  
Esplanade Martial -Taugourdeau  
02 37 88 82 20  
archives28.fr

## Quinzaine gourmande

La Chambre de commerce et d'industrie Eure-et-Loir, la Chambre syndicale de l'industrie hôtelière d'Eure-et-Loir, l'Association des cuisiniers et restaurateurs de métier d'Eure-et-Loir, les Logis d'Eure-et-Loir et Métro organisent du 9 au 25 octobre la 15<sup>e</sup> édition de la Quinzaine gourmande en Eure-et-Loir. L'occasion unique de découvrir ou redécouvrir nos restaurateurs autour d'un menu gourmand tout compris à un prix très attractif ! Les plus jeunes pourront également déguster les saveurs de notre département à travers le menu « *Gourmet en Herbe* ».

Pour sa 15<sup>e</sup> édition, la Quinzaine gourmande en Eure-et-Loir arborera une cuisine élaborée qui mettra en valeur les compétences culinaires des restaurateurs participants et la qualité des produits de nos producteurs euréliens.

## Du spectacle aux Enfants du Paradis

Les projections spectacles reprennent en octobre au cinéma les Enfants du Paradis.

Au programme

### Théâtre

- À partir du jeudi 14 octobre

### LE MALADE IMAGINAIRE

Par la troupe de la Comédie française

Enregistré au théâtre Marigny

### Opéra

- Samedi 9 octobre

### BORIS GODOUNOV

D Modeste Moussorgski

En direct du Metropolitan Opera de New York

- Samedi 23 octobre

### COMME UN FEU DEVORANT

### RENFERME DANS MES OS

De James Robinson

En direct du Metropolitan Opera de New York

## Le vide-grenier

d'Espace Diabètes 28

L'association Espace Diabètes 28 organise un vide-grenier le dimanche 3 octobre dans le quartier Saint-Chéron. Rappelons que l'association présidée par Géraldine Linet accompagne les personnes atteintes de diabète ainsi que leur entourage et agit à titre préventif auprès de tous.

**Pour tout renseignement ou demandes d'inscription, contactez le 06 13 07 40 75**

## Marché aux jouets et vêtements

des Blouses roses

L'association des Blouses roses organise un marché aux jouets et vêtements le mercredi 27 octobre de 9 h 30 à 17 h 30, à la maison pour tous du Pont-Neuf.

Pass sanitaire obligatoire.

**Maison pour tous du Pont-Neuf 9, place des Fondeurs**

Solution grille 133 septembre	R	A	P	I	L	A					
	V	E	N	D	A	N	G	E	S		
	A	N	N	U	I	T	E	S			
	T	E	R	R	A	S	S	E			
A	E	C	R	A	S	E	R	U	R		
O	S	L	I	E	U	I	D	E	M		
S	E	T	E	X	T	E	S	R	E		
C	O	N	R	A	D	A	R	S	A	N	
A	C	U	I	T	E	R	E	A	G	I	T
C	I	M	A	I	S	E	S	B	U	E	
A	E	O	C	R	E	L	I	N			
T	R	N	L	S	T	E	R	E			
S	I	A	L	A	S	A	L	O	B		
R	O	T	I	S	S	E	U	R	A	N	A
A	N	I	S	E	S	S	A	I	N	L	
S	O	I	R	E	E	U	D	I	A		
C	N	E	E	S	E	D	R	E	N		
P	S	R	I	D	A	U	O	C			
C	V	E	N	D	E	M	I	A	I	R	E

### LA TAXE DE TROP !

Elle est arrivée dans la boîte aux lettres de tous les propriétaires de l'agglomération, habitants, commerçants, artisans ! Et elle fait mal en cette rentrée...

La taxe foncière additionnelle, votée en conseil communautaire de Chartres métropole en décembre 2021 s'applique désormais sur votre imposition foncière. Les témoignages se multiplient, les habitants peinent à y croire : « habitués à régler 1 300 € à Chartres, nous voilà passés d'un coup à 1 500 €, il doit y avoir une erreur, que pouvons-nous faire ? ».

Il n'y a malheureusement pas d'erreur. Le montant s'élève effectivement de 15 % en moyenne. Énorme dans une agglomération qui, jusque-là, avait su maîtriser son imposition par des hausses constantes mais modérées.

Malgré notre vote contre ainsi que 27 autres conseillers communautaires, cette taxe a été votée dans des conditions assez dantesques le 17 décembre 2020 et rentre en application. Nous vous invitons à revoir un extrait du débat en quelques minutes dans la séquence vidéo réalisée par nos soins : youtube/chartresecologie. Les élus ont subi une pression inadmissible. En clair le choix ne leur a pas été laissé : soit vous votez pour cette majoration fiscale pour payer les grands équipements surdimensionnés tous situés à Chartres, soit votre commune prend la porte de l'agglomération !

Ayant atteint le seuil critique d'endettement, la majorité de l'agglomération doit trouver de l'argent à tout prix pour continuer à réaliser des équipements titanesques, parfois inutiles, et surtout excessivement mal conduits.

Prenons l'exemple du Pôle administratif de la ville et de l'agglomération, initialement prévu dans un budget d'environ 35 millions d'euros qui coûtera finalement près du double ! Chaque foyer de l'agglomération payera plus de 1 000 € un équipement luxueux, encore inachevé après 4 ans de retard, peut-être sans jamais y mettre les pieds !

Et en attendant, les vrais projets d'intérêt général sont toujours à l'arrêt, à l'image du bus à haut niveau de service sur des voies dédiées, qui devait être mis en service en 2018. Faute d'offre alternative efficace, la circulation automobile s'intensifie avec la pollution qui l'accompagne. Il ne suffit pas de cacher les voitures en sous-sol pour faire une ville « verte ».

Au fait, Jean-Pierre Gorges et son équipe ne s'étaient-ils pas engagés à ne pas augmenter la taxe foncière dans leur livret de campagne ?

**Quentin GUILLEMAIN, Brigitte COTTEREAU,  
Jean-François BRIDET, Olivier MAUPU**  
[chartresecologie.fr](mailto:chartresecologie.fr) [contact@chartresecologie.fr](mailto:contact@chartresecologie.fr)

### LES « SATELLITES » ET LA VIE MUNICIPALE

Au dernier conseil municipal la Société publique locale (SPL) « Spectacles » a été créée pour la gestion et la programmation du théâtre, du OFF, de la salle Doussineau et de la future salle au grand complexe culturel et sportif.

Une SPL est une société juridique de droit privé, pour une délégation de service public, avec des actionnaires, un conseil d'administration, des salariés. Les actionnaires, le conseil d'administration et le capital sont exclusivement publics. Depuis 2010, la Ville et l'Agglomération ont délégué plusieurs services publics à de telles sociétés sous des formes diverses : SPL, SEM, SEMOP, EPIC, GIP, associations... Pourquoi cette multiplication de sociétés ? Beaucoup de villes se servent de ces outils qui facilitent l'exercice comptable.

Mais un outil n'est jamais neutre.

En régie directe le gestionnaire de la structure est un employé de la collectivité, sous couvert de l'adjoint en charge de la mission de service public. Dans une SPL le directeur général est recruté par le conseil d'administration, il est salarié sous le régime de droit privé (CDI, CDD, vacataires...). Il en est de même des employés. La dépendance vis-à-vis du donneur d'ordre est plus importante.

Et si le président du conseil d'administration cumule le poste de directeur général, ce qui est possible, son pouvoir est plus grand. De plus, les élus qui ne siègent pas dans les C.A sont dépossédés du droit d'intervention sur les discussions présidant aux décisions. À Chartres, au vu de la multiplication de ces structures, le Conseil municipal devient une chambre d'enregistrement de leurs décisions.

La notion de service public disparaît au bénéfice d'une gestion d'entreprise avec des tarifs qui augmentent et des impacts négatifs sur les services à la population.

**Jacqueline MARRE** [jacqueline.marre@ville-chartres.fr](mailto:jacqueline.marre@ville-chartres.fr)  
**Boris PROVOST** [boris.provost@ville-chartres.fr](mailto:boris.provost@ville-chartres.fr)

UNE RENTRÉE RÉUSSIE !

Comme chaque année, le mois de septembre est largement consacré à la rentrée. Nous pouvons nous réjouir qu'elle se soit bien passée pour les jeunes Chartrains. Merci aux enseignants et au personnel scolaire ! Bravo également aux associations qui offrent une multitude d'activités et font le plein d'inscriptions en cette rentrée.

Les bonnes nouvelles sont également au rendez-vous sur le plan sanitaire.

Alors que les esprits critiques regrettaient que la France ait pris du retard sur la vaccination, la prise de parole du Président de la République et la mise en place du pass sanitaire ont permis d'accélérer, avec désormais 50 millions de Français vaccinés et un taux de vaccination parmi les plus élevés au monde. Les indicateurs économiques sont également encourageants. Avec une croissance supérieure à 6 %, un taux de chômage en-dessous de 8 % et un niveau d'emploi supérieur à celui d'avant crise, notre pays peut regarder l'avenir avec confiance.

Ce mois d'octobre est également celui du paiement de la taxe foncière. Et sur ce plan, les Chartrains n'ont pu que constater qu'ils allaient être amputés de plusieurs dizaines voire plusieurs centaines d'euros. La cause ? La création d'une taxe additionnelle de 7,5 % sur le foncier bâti, votée par la majorité municipale au sein de l'intercommunalité, comme cela est écrit noir sur blanc sur l'avis que vous avez reçu.

Certains de ceux qui ont voté cette hausse se défausseront courageusement sur l'État. La ficelle est facile : quand tout va bien c'est grâce à eux, quand ça ne va pas c'est à cause de l'État !

Non, la raison est à trouver ailleurs. Dès fin 2019, lors de la campagne des élections municipales nous alertions sur le mur de la dette qui nous guettait. Investir, d'accord, mais selon nos moyens !

À l'occasion, n'oubliez pas de leur rappeler que l'État a intégralement compensé la taxe d'habitation, maintenu les dotations et même mis la main à la poche sur de multiples projets Chartrains, qui n'auraient pas vu le jour sans le soutien d'Action Cœur de Ville ou de France Relance.

Réjouissons-nous que la fiscalité nationale, elle, ait baissée avec constance, tout au long du quinquennat. Taxe d'habitation, impôts sur les sociétés, impôts de production (...) ce sont 50 milliards d'euros qui ont été rendus aux Français, à moitié sur les ménages et à moitié sur les entreprises. C'est un record de baisse d'impôts depuis 20 ans.

Nous vous souhaitons un bel automne !

**M. Gaël Garreau**  
[gael.garreau@ville-chartres.fr](mailto:gael.garreau@ville-chartres.fr)

**Mme Virginie Chauvel**  
[virginie.chauvel@ville-chartres.fr](mailto:virginie.chauvel@ville-chartres.fr)

**M. Fabien Standaert**  
[fabien.standaert@ville-chartres.fr](mailto:fabien.standaert@ville-chartres.fr)

**Réseaux Sociaux :**  
**FB:** [facebook.com/gael.garreau.1](https://www.facebook.com/gael.garreau.1)  
**Instagram:** [instagram.com/osonschartresautrement](https://www.instagram.com/osonschartresautrement)

« VERTS DE PEUR » ?  
 NON, LA JOIE DE L'ÂME EST DANS L'ACTION !

Au moment où nous écrivons, la primaire écologiste n'a pas livré son verdict : Jadot ou Rousseau ? L'écologie sociale-démocrate ou son opposée gauchiste ? Notons que Delphine Batho, éliminée dès le premier tour, s'est refusée à donner une consigne de vote pour le second. C'est soutenir sans le dire l'extrémiste Sandrine Rousseau. Il a bonne mine son porte-voix Quentin Guillemain, accessoirement conseiller municipal à Chartres, lui qui s'indignait lorsque nous dénoncions ses propos de militant d'extrême gauche... Ces gens-là ne voient aux changements climatiques qu'une seule solution : la décroissance. Se serrer la ceinture, fut-elle maraichère, quel beau projet ! L'avenir au rétroviseur...

Cette idéologie présente toutes les formes profanes des anciennes théories apocalyptiques. Dès l'an 1000, les « millénaristes » promettaient la fin des temps à cette date. Plus tard, le philosophe Malthus certifiait que le monde courait à sa perte, la faute à sa surpopulation. À son époque, nous nous comptons moins d'1 milliard... Faut-il que le Terrien ait la peau dure pour avoir passé l'an 2000 ! Mais nos pastèques pensantes (peau verte, cœur rouge) ont simplement verdi les vieilles lunes marxistes de la fin de l'Histoire.

Les prophètes de malheur ont toujours existé. Ils prospèrent sur la peur des autres. Dans nos sociétés en manque de repères, ce CO2 mental pollue les cerveaux des plus jeunes. Il les culpabilise, il les déprime. Une étude mondiale révèle même que 45% des jeunes souffriraient d'« angoisse écologique ». C'est ce que l'éditorialiste Philippe Val qualifie « d'écologie naturaliste ».

Pour notre part, nous avons choisi l'écologie « culturaliste » qui reprend les codes de conduite du bon sens et du progrès : l'homme a toujours avancé en apprenant de ses erreurs pour mieux les corriger et avancer encore. Personne de sensé ne songerait à nier les changements climatiques en cours, la nécessité d'économiser et de varier l'énergie, celle de mesurer l'usage des produits chimiques, etc. Mais les « naturalistes », tel Savanarole poussant Botticelli à brûler ses tableaux à Florence, cherchent à nous imposer leurs dogmes destructeurs de statues... et de modes de vie. Ils peuplent les métropoles démesurées, mais nous ordonnent d'y réinstaller la campagne dans les villes à taille humaine. On sait depuis Pétaïn que « la terre ne ment pas », mais quand même... Chez nous, leurs disciples municipaux hurlent à la fin du monde dès qu'un trait vert disparaît d'un plan d'urbanisme.

À l'inverse nous agissons concrètement nous réduisons la vitesse automobile en ville, tout en supprimant les feux rouges. Nous assurons la continuité écologique du flot tranquille de l'Eure. Nous construisons des bâtiments de moins en moins consommateurs d'énergie. Nous travaillons à améliorer sans cesse la qualité des aliments servis dans les cantines scolaires. Nous plantons des arbres par centaines. Nous appelons à la création de l'A154 pour éviter aux camions d'embouteiller et de polluer les zones urbaines, etc, etc.

Bref, nous agissons quand ces gens-là restent dans l'imprécation. Ces fanatiques ont toujours existé. Ils essaient toujours de vous vendre leur rêve d'un « homme nouveau », qui ferait du passé « table rase ». L'Histoire nous apprend que leur orgueil ne crée que drames, violence et pauvreté. Si la France est aujourd'hui un pays encore riche (malgré ses gouvernants récents) c'est que nos parents et nos aïeux ont beaucoup travaillé, rivalisé de créativité, de confiance en l'avenir qu'ils construisaient.

Ils ne sont jamais restés « verts » de peur ! Car nos Verts jouent sur les peurs... comme les plus populistes de leurs ennemis.

Nous croyons au contraire que « la joie de l'âme est dans l'action » !

**Les élus de la majorité municipale**



© Archives municipales



## *La fête médiévale de 1994*

**L**es samedi 10 et dimanche 11 septembre 1994, Chartres célébra en grande pompe le 8<sup>e</sup> centenaire de la pose de la première pierre de la cathédrale avec une grande fête médiévale restée dans toutes les mémoires. Au programme ce week-end-là : 2000 personnes costumées, une marche depuis Berchères-les-Pierres, des combats singuliers de chevaliers, une messe pontificale, un repas de noces dans les jardins de l'Évêché, où 150 personnes jouèrent aussi un mystère - pièce mettant en scène des sujets religieux au Moyen Âge, un marché médiéval, des joutes nautiques, du tir à l'arc, des campements, des expositions, des conférences, plus de cinquante artisans bâtisseurs, du théâtre de rue, des tavernes, des bateleurs, des musiciens, des saltimbanques, des seigneurs, des marchands, un ours savant, des mendiants et des gueux, des sorciers et des arracheurs de dents, un bourreau débonnaire, et la mort, qui rôdait avec sa faux.

# La Bonne adresse

## Place Châtelet

La place Châtelet, plus précisément la place de la porte Châtelet, a l'allure d'un « petit château », qui n'était qu'un élément de la défense de la ville. Porte et place ont fait ménage à deux, jusqu'à la destruction de la première.



**S**i la porte est signalée dès le XVI<sup>e</sup> siècle, (elle disparaîtra en 1833), la place, comme beaucoup d'autres situées aux entrées de la ville (Morard, Épars, Drouaise, Saint-Michel,...) n'était qu'une salle d'attente hors les murs avant de pénétrer dans la ville. On y travaillait également, on y commerçait...

❶ Devenue place de la République lors de la période révolutionnaire, elle s'est agrandie en rognant sur la butte des Charbonniers d'un côté, et sur celle des Épars de l'autre. Le peintre Jean-Baptiste Camille Corot,

nous l'a laissée encombrée de matériaux de construction. Cette toile peinte en 1830, sera reprise par le peintre bien des années plus tard, avec quelques ajouts (dont le personnage au premier plan). En 1989, les Maldives en ont fait un timbre-poste.

❷ Sa superficie permettait d'y recevoir un marché, qui avait besoin d'espace. Sur des emplacements très spécialisés, se négociaient les produits à l'achat ou à la vente. Chartres a ainsi hébergé des marchés aux chevaux, aux moutons, à la volaille, au vin, aux grains... Place Châtelet, ce seront les vaches :

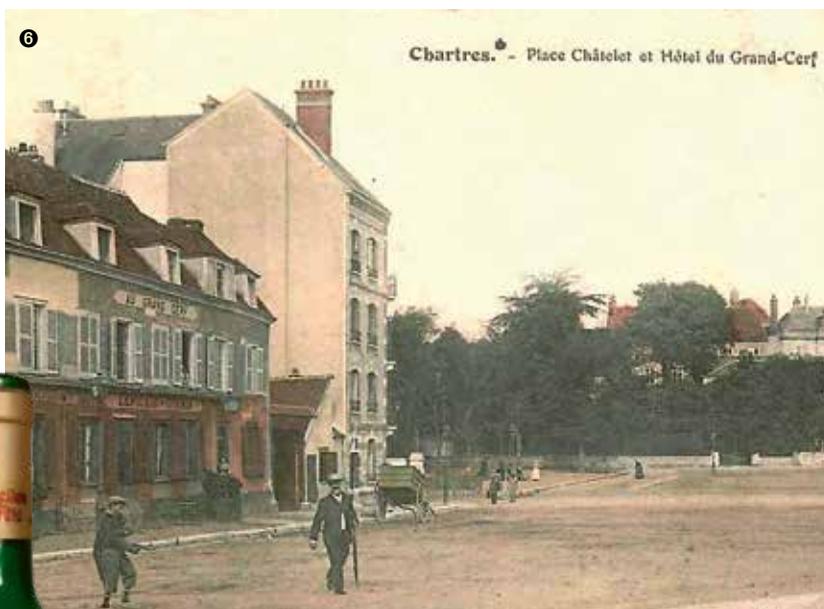
une carte postale du tout début de XX<sup>e</sup> siècle et un minuscule reçu (format 9 x 6 cm), daté de 1815, qui permettait au « *maquignon* » d'avoir deux mètres pour présenter ses bovins aux éventuels acquéreurs.

❸ Le tramway venant de Lèves pour se rendre à Bonneval la traversait. De nombreuses cartes postales illustrent ce passage. Le visuel est parfois repris sur d'autres supports : ici une bouteille de vin, millésime 1992, où le tramway est sérigraphié... On ne laissera pas passer le nom prédestiné du négociant !



4 Le 19 mars 1976, le préfet et Yves Allard, premier adjoint au maire (celui-ci, Jean Laillet était convalescent) inaugurent un parking souterrain de grande capacité (357 places de stationnement), qui réduira de moitié la surface de la place. Après le centre, attardons-nous sur les bordures de la place. D'abord une carte postale moderne, où l'on remarque l'absence des bâtiments de l'administration départementale. Dans un de ces bâtiments s'installe le premier bureau télégraphique qui permettra au service Chartres-Paris d'être opérationnel dès 1852.

5 Le monument aux Enfants d'Eure-et-Loir rend hommage aux combattants euréliens tombés lors du conflit franco-prussien, de 1870-1871 (ce que n'a pas manqué d'ajouter l'expéditeur de cette carte postale). Ce monument sera inauguré le dimanche 27 octobre 1901, sous la présidence de Joseph



Caillaux, ministre des Finances, accompagné de tout le gratin politique local.

6 Incontournable de la place, l'hôtel du Grand-Cerf, construit au XVIII<sup>e</sup> siècle, existait encore au début du XX<sup>e</sup>. Charles Péguy y descendait et y écrivait devant la fenêtre, celle à l'étage à gauche, à moitié ouverte :

*« Nous coucherons ce soir à deux pas de chez vous, Dans cette vieille auberge où pour quarante sous Nous dormirons tout près de votre illustre tour. »*

**À CELLES ET CEUX  
QUI Y VIVAIENT, Y VIVENT  
ET Y VIVRONT,  
CE PETIT CLIN D'ŒIL !**

**Jean-François RESSORT**  
Cercle philatélique chartrain

# Le camion de pompiers Vulcain



L'un des jouets emblématiques de la marque Joustra, qui présente ici une variante rare avec une cabine à l'avant.

## Joustra, roi du jouet en tôle

Contraction de JOUet et de STRASbourg, la société Joustra est fondée en 1934 par deux commerçants strabourgeois, les frères Paul et André Kosmann, qui veulent proposer des jouets français à leurs clients afin d'échapper aux lourds droits de douane frappant les jouets allemands. Pour cela, ils engagent Monsieur Marx, qui a travaillé pour de nombreuses entreprises de la région de Nuremberg, et se mettent à commercialiser des modèles réduits en tôle de camions, voitures, avions ou canots moteurs et des mécanismes produits en Savoie.

### Mécanismes complexes

Ce n'est toutefois qu'après la Seconde Guerre mondiale que l'entreprise va prendre véritablement son essor, grâce à un catalogue de produits innovants (voitures, bateaux, avions, engins militaires, grues...), dont la fameuse Auto-miracle 2002, sortie en 1946.

Au début des années 1950, l'entreprise, spécialisée dans les jouets mécaniques, exporte ainsi près de la moitié de sa production en Europe et aux États-Unis. Une gamme qui va des jouets simples et bon marché, comme des petits animaux mécaniques, à des modèles dotés de mécanismes complexes.

Au milieu des sixties, la tôle ayant laissé place au plastique, Joustra deviendra le premier fabricant européen de jouets mécaniques avec moteur à clef mais aussi à friction et à piles. Avec une gamme comprenant jusqu'à 200 produits différents.

Depuis 1999, date de son rachat par la société par le fabricant de modèles réduits et de peinture Heller, la production se fait en Normandie.

### ► Vente de jouets Joustra

Samedi 16 octobre à 10 h  
à l'église Sainte-Foy

# Ce mois-ci - grille 134 - D'ailleurs c'est d'ici

		Lieu de culture Porte		← Unité d'écran Gère le CIV	Grande route Grognèrent Prénom		Grimpettes Mauvais Note	
Tarin			Agresser En 05 Plissent			Porteur d'eau Petit rapport Reptiles		
Isidore								
Pied de vigne		← Précède git Fripée Logement			Irlande de nos jours			
			Républicain ici					
			Bizarres					
					Petit nom pour grande réunion	Cachés Salive		Au même moment
Blanchisse Message Geste			Prochain		Mère de tous les vices Tête de liste		Enzyme Sont dans le vent	
		← Champion Romancier Conjonction			Maire au parc			
					Forme d'aller			
					Sculptai fin De venir Puissant			
							Seul quai à Chartres	
							Sommet	
		Vit à Dallas					Tête de pélican Borde tout	
		User				©JFR Août 2021		
Conjonction Piment Enchâsser			← Pronom Chauffe ailleurs		Responsable			
					Aléas	Fumeur italien		
	Gros rouge		Presse			« VOTRE VILLE » Octobre 21	Vient d'avoir	
			Mauvaises rues Double cinq			Doigté		
Jockey						Négation		
Bramer				D'origine			Bordure	
			Devenue pôle					
			Édifices					

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème ou à Chartres.

CHARTRES

---

**COLLÉGIALE SAINT-ANDRÉ**

---

ANTOINE  
**VINCENT**

---

**DU 2 OCTOBRE AU 7 NOVEMBRE 2021**

DU MARDI AU VENDREDI DE 14 H À 18 H

SAMEDI ET DIMANCHE DE 10 H À 13 H ET DE 14 H À 19 H

[chartres.fr](http://chartres.fr)

CHEMIN DES ARTS  
ART CONTEMPORAIN

